

Approches coopératives



N°23. Hiver 2024



CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

La cohésion sociale au cœur des territoires

En partenariat avec
la Fédération des
Centres sociaux et
Socioculturels de France

“La seule voie qui offre quelque espoir d’un avenir meilleur pour l’humanité est celle de la coopération et du partenariat.”
Kofi Annan

UN PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

Pour ce numéro, *Approches Coopératives* a bénéficié d'un partenariat avec la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France et de l'aide toute particulière de l'équipe communication de la FCSF : Anouk COHEN, Maia CORDIER et Madeline DURAND que nous remercions chaleureusement.

Photo de couverture : mobilisation du réseau de la FCSF à Paris le 31 janvier 2024 – Crédit Marta Nascimento

Approches Coopératives : revue trimestrielle éditée par l'APAC
Association pour la Promotion des Approches Coopératives

Directeur de la publication : Dominique BENARD contact@approchescooperatives.org

Comité éditorial

Lawrence CHILDS, Roland DAVAL, Alain DEWERDT, Patrick GALLAUD, Hamady MBODJ,
Biorn MAYBURY-LEWIS, Guy MENANT, Dante MONFERRER, Carolina OSORIO, Michel SEYRAT



SOMMAIRE

Cohésion sociale et éducation populaire au cœur des territoires	4
Editorial par Roland DAVAL, membre du comité éditorial d'Approches Coopératives	
Cohésion sociale... ou comment faire société	6
Extraits d'articles parus dans la revue "C'est Possible" N°30 de la FCSF	
La coopération avec les habitant-es et les pouvoirs publics : l'ADN des centres sociaux	9
Par Maia CORDIER, Cheffe de projet influence, relations presse FCSF	
Le centre social : un projet au service d'un territoire et de ses habitants	12
Par Roland DAVAL, membre du comité éditorial d'Approches Coopératives	
Le projet social et son élaboration	20
Par Roland DAVAL, membre du comité éditorial d'Approches Coopératives	
À Romans-sur-Isère, on coopère	24
Interview de M. Armel CHEBBI, directeur de la maison de quartier Saint-Nicolas	
En Bretagne, "Fulenn", l'étincelle des possibles	33
Interview de Mme Suzanne LE PARC et de Mme Camille FRANCESCHI	
À Varcès, un centre social communal avec une gestion associative	43
Interview de Mme Véronique CHARRETON, Présidente de l'association du centre socioculturel Emile Romanet	
Les centres sociaux, acteurs essentiels et incontournables de la mixité sociale	51
Article paru dans la revue "C'est Possible" N°30 de la FCSF	
Le centre social, acteur d'une démocratie vivante et active	53
Par Maia CORDIER, chargée de communication FCSF	
Décider ensemble, c'est possible !	57
Article paru dans la revue "C'est Possible" N°12 de la FCSF	
Le tour du monde des centres sociaux	62
Article paru dans la revue "C'est Possible" N°18 de la FCSF	
La fonction de direction et la gestion des ressources humaines	68
Interview de M. Yacine BOUKERRANA, directeur du centre social "Le Creuset" à Uckange	
De l'art d'accueillir	76
Articles parus dans la revue "C'est Possible" N° 29 de la FCSF	
Portrait d'une chargée d'accueil	82
Article paru dans la revue "C'est Possible" N° 29 de la FCSF	
Les espaces de vie sociale : des structures associatives de proximité	84
Par Roland DAVAL, membre du comité éditorial d'Approches Coopératives	
Un espace de vie sociale à Mayotte	87
Interview de M. Nassim MOUSSA, président fondateur et de Mme Zelafa SOUMAILI, directrice	
Un espace de vie sociale intercommunal	93
Interview de Mme Béatrice PERDRIX, Directrice du centre social "Mixages" à Mens-en-Trièves	
La cohésion sociale au cœur de la ville de Cherbourg-en-Contentin	99
Interview de Mme Anne AMBROIS, adjointe à la Maire de Cherbourg	
À Strasbourg, développer de nouvelles façons de coopérer et de faire ensemble	107
Interview de M. Guillaume LIBSIG, adjoint à la Maire de Strasbourg	
Au Pouzin, un centre social au cœur de la vie locale et du vivre ensemble	113
Interview de M. Christophe VIGNAL, Maire du Pouzin	
À Saint-Agrève, animation globale et accompagnement social du village et de ses environs ..	120
Interview de Mme Nadège VAREILLE, adjointe au Maire.	
Quelques données statistiques	126
Données Senacs. Observatoire des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale	

[Cliquer sur un titre pour accéder à l'article correspondant](#)

Cohésion sociale et éducation populaire au cœur des territoires

Développer le pouvoir d'agir

Par Roland DAVAL, membre du comité éditorial d'Approches Coopératives

L'Association pour la Promotion des Approches Coopératives (APAC) s'est donnée pour mission de faire connaître et promouvoir les initiatives citoyennes, notamment les initiatives associatives et coopératives, portées et vécues localement et qui contribuent à faire société, au faire ensemble et au bien vivre ensemble.

Si on définit la cohésion sociale comme *“La capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable”*, elle est donc essentielle pour le bon fonctionnement de la société et le bien-être collectif.

Et l'Education populaire est là pour y contribuer et pour développer le pouvoir d'agir des uns et des autres.



Journées professionnelles de l'animation globale à Lyon en 2018

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives (CEMEA,) définissent ainsi l'Education populaire, définition que nous partageons et souhaitons partager avec vous : *“L'Education populaire est un courant de pensée qui vise à partager une éducation*

amenant une transformation sociale en dehors des institutions traditionnelles d'enseignement. L'Education populaire, de par ses méthodes, place les personnes au cœur de leurs apprentissages. Elle s'attèle à développer un savoir en partant des situations, des expériences, des questionnements et des connaissances de chacune et chacun. En mettant en place un cadre de réflexion collective, sans positionnement hiérarchique d'un détenteur ou d'une détentrice du savoir, l'Education Populaire a pour objectif de permettre l'émancipation, l'accès aux savoirs, à la culture et de faciliter l'exercice de la citoyenneté ". L'Education populaire, c'est aussi éclairer les gens sur les décisions qu'ils auront à prendre pour le bien commun.

Dans ce numéro d'Approches Coopératives que nous consacrons à *"La cohésion sociale au cœur des territoires"* nous avons voulu retenir des acteurs qui, en France, sont particulièrement importants : les Centres Sociaux qui sont au nombre de 2 380 et impliquent quelques 4,81 millions d'habitants et les Espaces de Vie Sociale qui sont au nombre de 1 500 et impliquent 1,41 millions d'habitants. Ils se revendiquent à juste titre de l'Education populaire.

Comme le souligne M. Tarik TOUAHRIA, président de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturel de France (FCSF) qui regroupe plus de 1 600 centres sociaux et que nous remercions d'avoir accepté que la Fédération soit partenaire de ce numéro d'Approches Coopératives, *"Les centres sociaux jouent un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale, pour faire face au sentiment de déclassement et aux ruptures d'égalité... Ces espaces de rencontre et d'échange jouent un rôle crucial en offrant un environnement inclusif*

où les individus peuvent se connecter, partager et s'entraider. Le faire-ensemble plutôt que le vivre-ensemble !"

En réalisant ce numéro nous avons voulu tout à la fois vous faire découvrir ces structures en vous faisant connaître leurs missions et le cadre réglementaire dans lequel elles agissent, vous faire partager des expériences originales et, pourquoi pas, susciter de nouveaux intérêts pour développer de nouveaux projets au service des territoires et de leurs habitants.

Nous avons pu réaliser cette revue grâce à l'équipe communication de la FCSF – Anouk COHEN, Maia CORDIER et Madeline DURAND que nous tenons à remercier très chaleureusement.

Nos remerciements s'adressent également à toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu partager avec nous leurs convictions, le sens de leur engagement au service des autres et leurs expériences.

QU'EST-CE QU'UN
CENTRE SOCIAL ?

Cohésion sociale... ou comment faire société

Extraits d'articles parus dans la revue « C'est Possible » N° 30 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

LA COHÉSION SOCIALE AU CŒUR DES CENTRES SOCIAUX

Par Tarik TOUAHRIA, président de la FCSF

Vaste et beau sujet que la cohésion sociale dans les centres sociaux ! Dans notre société en constante évolution, où les liens sociaux peuvent sembler distendus, les centres sociaux se révèlent être des piliers essentiels pour renforcer la cohésion au sein des territoires. Ces espaces de rencontre et d'échange jouent un rôle crucial en offrant un environnement inclusif où les individus peuvent se connecter, partager et s'entraider. Le faire-ensemble plutôt que le vivre-ensemble !

Les centres sociaux agissent comme des carrefours où les différences sociales, culturelles et économiques laissent place à une dynamique de solidarité. Bien au-delà de la simple prestation de services, ils favorisent la participation et l'engagement. En encourageant les habitants à s'impliquer dans leur animation et leur portage politique, ils contribuent à tisser des liens sociaux durables et à promouvoir



L'assemblée populaire - Les premiers concernés se font entendre - organisé en 2021 par le centre social des 3 cités (Poitiers) et ATD- crédit Nicolas Mahu

une culture de coopération. En soutenant des actions collectives des principaux concernés, ils contribuent à lutter concrètement contre les inégalités.

Pourtant, malgré leur importance cruciale, les centres sociaux font face à de nombreux défis. Les contraintes budgétaires, les fluctuations des financements publics et la complexité croissante des besoins sociaux et sociétaux constituent autant d'obstacles à leur développement et

à leur pérennité. Il est donc impératif que les coresponsables de la cohésion sociale que sont l'Etat et les collectivités territoriales reconnaissent et soutiennent pleinement le rôle vital des centres sociaux dans la construction d'une société plus unie et équitable.

En cette ère d'individualisation accrue, investir dans les centres sociaux est un investissement dans l'avenir de nos territoires. C'est ensemble que nous construisons un avenir plus solidaire et plus juste !

COHÉSION SOCIALE OU COMMENT FAIRE SOCIÉTÉ

Par Anne DHOQUOIS – journaliste

Animer le lien social. C'est, depuis leur création il y a cent ans, ce qui motive les centres sociaux à agir sur tout le territoire, en pleine ville comme en rase campagne. Comme tout concept, il se décline à l'infini à travers des actions concrètes qui favorisent la rencontre, la co-construction et la coopération.

“Il faut associer les habitants aux luttes qui les concernent pour qu'ils puissent améliorer leurs connaissances, partager leurs idées...”, assure Aboubacar, habitant du quartier des 3 Cités, à Poitiers. Une conviction qui l'a amené à participer avec d'autres habitants et des professionnels (en majorité des salariés de centres sociaux), à une formation à l'animation d'un croisement des savoirs, *“une dynamique permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels”*, peut-on lire sur le site de ATD Quart Monde, l'association qui porte la démarche. Une démarche dont s'est inspiré le centre social des 3 Cités pour mobiliser des personnes précaires dans des actions collectives visant à améliorer leurs conditions de vie. C'est même l'un des axes majeurs de son projet social – coconstruit avec les habitants pour être au plus près de leurs besoins - car, selon Mamadou



Souare, son vice-président, *“le centre social est un lieu politique en soi où s'exerce la citoyenneté et le pouvoir d'agir des habitants”*.

Dans le cadre du diagnostic de territoire mené en 2013, il ressort que pour les premiers concernés la place du centre social, c'est de soutenir et d'accompagner les projets des habitants sur les problématiques du quotidien. Des postes dédiés au pouvoir d'agir sont alors ouverts. Marie Bouchand devient l'une des deux salariés à y consacrer la majorité de son temps. Durant deux ans, l'équipe recueille la parole d'habitants via des entretiens individuels et collectifs allant particulièrement chercher celle des invisibles, qui ne poussent pas (ou peu) la porte du centre social. En ressort une liste de quatre thèmes sur lesquels les habitants souhaitent se mobiliser : l'emploi, le logement, l'éducation et la mobilité. *“Ça a légitimé le fait qu'on intervienne sur ces sujets qui, en règle générale, ne sont pas trop du ressort des centres sociaux”*, précise Marie.

Sur les transports en commun, par exemple, des publics différents - étudiants, seniors et femmes de ménage des hôtels du Futuroscope – ont commencé à se réunir pour dénoncer des retards sur les lignes, l'absence de bus à certains horaires ou le week-end, des trajets inadaptés aux besoins, etc. *“A partir des expériences personnelles, on a établi ce qui*

les rassemblait et ce qu'ils voulaient obtenir. On a travaillé ensemble sur la stratégie et les personnes à contacter pour avoir des soutiens. On a ensuite décidé des actions à mener", expose Marie. Après des rendez-vous avec des élus et des salariés de la régie de transport et un long travail de patience et d'analyse de la problématique, des changements sont intervenus : modification du trajet d'une ligne de bus, plus de passages le soir et le week-end, etc. Autant de petites victoires. "Parfois les interlocuteurs n'ont vraiment pas conscience des problématiques rencontrées ou du public qu'ils ont en face d'eux. Et ils ont souvent un discours culpabilisant. Ils individualisent les problèmes alors que nous portons une parole collective et que, ce faisant, nous pointons les dysfonctionnements des politiques publiques et la nécessité de les faire évoluer", commente Marie.

Depuis, d'autres thématiques ont été travaillées avec une méthodologie similaire, tels que les relations entre les jeunes et la police, l'absence de lieux de rencontre pour les jeunes dans le quartier ou le logement. En cause : la vétusté des appartements ou des problèmes d'isolation

Chiffres clés

- 74% des centres sociaux proposent des actions citoyenneté et cohésion sociale (tout public).
- 84% des centres sociaux ont un partenariat formalisé avec leur commune.
- 59% des centres sociaux ont un partenariat formalisé avec des acteurs associatifs
- 53% ont un partenariat formalisé avec des intercommunalités.
- 92% des structures ont mis en place des actions en lien à la transition écologique et solidaire avec les habitants.



Atelier zéro déchets aux Avirons (La Réunion)

phonique. "Les bailleurs ne considèrent pas les personnes vivant en HLM comme des locataires à part entière. Il n'y a pas de respect. Nous mobiliser permet de les faire évoluer, c'est une question de démocratie et de dignité", commente Béatrice, qui habite les 3 Cités depuis trois ans. Une démarche qui là encore a porté ses fruits, amenant le bailleur à réaliser quelques travaux.

Au fil des années, différents collectifs de locataires se sont créés pour entretenir le dialogue et maintenir la pression. "A chaque fois, le centre social se positionne comme un facilitateur, mobilisé aux côtés des habitants qui vivent la précarité, pour leur offrir des espaces de parole et transformer le système", précise Marie. Des victoires collectives... et des émancipations individuelles. Aboubacar, par exemple, souhaite s'inspirer de la méthodologie de travail expérimentée dans le cadre de la formation au croisement des savoirs pour mobiliser ses collègues livreurs dont il est à Poitiers l'un des représentants. Ses objectifs : "les motiver, les mettre en confiance et mieux défendre leurs droits".

QU'EST-CE QU'UN
CENTRE SOCIAL ?

La coopération avec les habitant·es et les pouvoirs publics : l'ADN des centres sociaux

Maia CORDIER – Cheffe de projet influence, relations presse FCSF

Les centres sociaux évoluent dans une logique partenariale forte, avec pour objectif de coopérer entre acteurs pour animer un projet de territoire commun. Ils sont reconnus pour leur rôle de maillon ou de facilitateur sur le territoire, et dialoguent au quotidien avec les élu·es locaux·ales, les partenaires financiers, les acteurs associatifs, et ce, à toutes les échelles de territoire.

Le projet social sur lequel les centres sociaux appuient leur action repose d'ailleurs sur une construction en coopération entre l'ensemble des acteurs du territoire : habitant·es, pouvoirs publics, associations...

C'est ainsi qu'en parlent "600 élus fiers de leur centre social" dans le manifeste du même nom - une démarche à l'initiative de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France qui a réuni nombre d'élu·es locaux·ales afin de partager leur vision du rôle du centre social.



Photo Marta-Nascimento

Le Centre social porte d'ailleurs lui-même une expertise forte, et il anime des espaces de concertation où se rencontrent différentes expertises, pour faciliter la co-construction des projets locaux.

Le Centre social est également en capacité de coordonner et de fédérer autour d'un thème plus précis. (...) Il constitue un lieu d'expérimentation

et un laboratoire d'idées conduisant ainsi à la mise en test d'innovations naissantes avec les habitants. Il participe également à des projets portés par d'autres associations ou par les élus. Il est ainsi co-constructeur, acteur engagé sur son territoire, au service de projets collectifs fédérateurs.

(...)

Sa capacité pour coordonner et fédérer autour d'un thème ou d'un projet permet l'émergence de nouvelles initiatives associatives ou de toute autre forme d'action collective, contribuant ainsi à un dynamisme [sur le territoire]¹.

Les centres sociaux ont l'habitude des processus d'animation et de coopération dans les territoires. De ce fait, ils accompagnent le développement et la vitalité associative, sur le plan logistique parfois en accueillant des associations dans leurs locaux ou en leur prêtant du matériel, comme dans les dynamiques de coopération dans les territoires. Ils agissent en synergie avec un grand nombre d'acteurs de leur territoire.

LA COOPÉRATION EN ACTION

Une expérimentation nationale : la coopération inter-associative dans les quartiers.

La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF), le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) et Bleu Blanc Zèbre ont porté sur trois ans (2019-2021) une expérimentation dans quinze quartiers prioritaires, avec pour objectif d'impulser de nouvelles manières de coconstruire les solutions de demain, plus collaboratives entre acteurs des territoires et plus inclusives de leurs habitants.

Les premiers résultats...

L'animation locale portée par des structures associatives produit de nombreux résultats, attendus et inattendus : des coopérations nouvelles entre acteurs associatifs au service des jeunes à Saint-Gilles du Gard ; des liens de

1. Extrait du manifeste "600 élus fiers de leur centre social". En savoir plus sur le manifeste ici : <https://www.centres-sociaux.fr/600-elus-et-s-temoignent-de-lapport-du-centre-social-dans-les-territoires/>

Chiffres clés

- 98% des centres sociaux ont des partenariats avec d'autres acteurs associatifs du territoire (43 000 associations accueillies chaque année) pour du prêt de salle ou de matériel jusqu'à l'élaboration d'activités intégrées au centre social)
- 94% des centres sociaux ont un partenariat avec l'Éducation nationale, 86% avec des acteurs de l'insertion professionnelle.
- 70% des centres sociaux font des actions d'aller vers dans d'autres structures (établissement scolaire, EPHAD, CCAS, Maison France Service), qu'il s'agisse d'animations, de tenues de permanences...

confiance qui se renforcent entre les acteurs associatifs et les partenaires institutionnels à la Villeneuve grenobloise ; des temps longs de coformation pour repenser une culture commune de la politique de la ville entre les partenaires de travail à Hombourg-Haut en Moselle ; un projet de gouvernance autour de l'urgence alimentaire mené à Roubaix dans le quartier de l'Epeule...

Et une synthèse à découvrir et essayer pour poursuivre la démarche.

Synthèse de l'expérimentation "Animation Territoriale Citoyenne" : <https://drive.google.com/file/d/1FKaSBjAY8CiZID6hK6KrXyuzuQ2552St/view>

Une coopération rendue complexe... des constats partagés entre acteurs du territoire

La coopération entre acteurs et pouvoirs publics sur les territoires s'est complexifiée avec le temps. Parmi les raisons, l'évolution ces dernières années de l'organisation territoriale : fusion de communes et création de communes nouvelles, création des intercommunalités, gestion croissante du nombre de leurs compétences...

Cela demande une réelle connaissance et interconnaissance des différents acteurs du territoire, dont les compétences et le périmètre d'action sont parfois mal connus ; comme



Photo Marta-Nascimento

de comprendre la transversalité des centres sociaux et leur approche d'animation globale du territoire, qui leur permet de se saisir de tous les sujets qui concernent la vie des habitant-es et leur assure une capacité d'adaptation aux réalités de vie des personnes, mais qui rend peu lisible leur champ d'action.

Cela s'accompagne d'un cadre budgétaire de plus en plus contraint pour les collectivités – comme vu récemment avec les annonces de 5 milliards d'euros d'économies à réaliser dans le cadre du Projet de loi finance 2025 - qui les pousse à l'optimisation, à la rentabilité, à la réduction. Des logiques parfois contre-intuitives pour les acteurs de l'éducation populaire qui agissent sur le temps long et expérimentent avec les habitant-es.

Les baisses de financements régulières, les logiques d'appel à projet en remplacement des subventions pluri-annuelles... tout cela concourt à fragiliser les actions des structures ; à mettre en concurrence les acteurs au lieu de leur permettre de travailler en complémentarité ; à créer des silos et isoler chaque acteur dans son domaine d'action au lieu de permettre les synergies.

- 46% des centres sociaux prévoient une diminution des dynamiques d'animation collective de territoire
- 37% une mise en concurrence entre acteurs locaux

(Chiffres SENACS - Observatoire des centres sociaux 2024)

UN APPEL AUX CORESPONSABLES DE LA COHÉSION SOCIALE

Alertés par cette réalité et inquiets de ses conséquences, le réseau des centres sociaux s'est mobilisé en début d'année 2024 et a lancé son appel aux coresponsables de la cohésion sociale. Avec au cœur de sa mobilisation un enjeu à reconnaître et soutenir de vraies démarches partenariales autour de visées et de projets au service du bien commun que sont les territoires et les personnes qui y vivent. En somme, « faire collectif » autour d'un projet de territoire partagé.

Parmi les revendications portées par les centres sociaux :

- Une coresponsabilité réaffirmée et appelée avec force par les centres sociaux, parce que les enjeux de cohésion sociale, de lien social, d'émancipation, de justice sociale et de démocratie ne sont pas que ceux des centres sociaux. Ils sont aussi ceux des acteurs publics qui sont parties prenantes et garants du bien commun qu'est le centre social.
- Un nouveau pacte de coopération et l'ouverture d'un chantier autour du modèle économique des structures. La coopération est dans l'ADN des centres sociaux, en même temps qu'une condition d'exercice de ses missions. Cette approche doit être reconnue et traduite concrètement, nationalement comme localement, pour une qualité de relation entre le centre social et ses partenaires, afin de répondre aux défis sociaux et sociétaux auxquels les structures font face.

QU'EST-CE QU'UN
CENTRE SOCIAL ?

Le centre social : un projet au service d'un territoire et de ses habitants

Par Roland DAVAL, membre du comité éditorial d'Approches Coopératives

UN PEU D'HISTOIRE¹

Le premier centre social en France prend forme en 1896, à l'initiative de Marie Gahéry, avec l'appui du marquis Albert Costa de Beauregard. Il s'implante dans le XI^{ème} arrondissement de Paris et reçoit le nom d'Œuvre sociale de Popincourt. Il reprend les postures fondamentales des "settlements"², nés à Londres et aux USA à partir de 1884 : face aux injustices subies par les populations laborieuses et les divisions sociales qu'elles génèrent, il s'agit de faire œuvre sociale, et non pas œuvre charitable, c'est-à-dire d'établir, dans les lieux de vie, des liens de coopération émancipatrice entre des personnes de conditions économiques et culturelles différentes. Pour réussir une telle action, il faut que les "travailleurs sociaux" viennent résider dans le quartier populaire et y

1. Extrait du site de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

2. Le « Settlements movement » est un mouvement social libéral qui débute aux environs de 1884 à Londres et qui culmine autour des années 1920 au Royaume Uni et aux États Unis. Il avait pour objectif de réunir riches et pauvres pour mieux vivre ensemble dans une communauté solidaire au sein de la société.



nouer des relations d'entraides, désintéressées et amicales, avec leurs voisins.

Mercédès le Fer de la Motte prend le relais de Marie Gahéry et crée, en 1903, avec la Ligue de la Patrie Française, l'association La Maison sociale, avec les concours, notamment, de la baronne Inès Piérard et d'Apolline de Gourlet. En peu d'années, elle crée six Maisons sociales à Paris et dans sa banlieue, dont celle de

Levallois Perret avec Marie-Jeanne Bassot. Ce premier réseau novateur ne pourra pas persister, ayant été particulièrement contesté par des forces sociales conservatrices à l'occasion du procès intenté en 1909 par Marie-Jeanne Bassot à l'encontre de ses parents qui l'avaient fait enlever et interner dans un hôpital psychiatrique en Suisse parce qu'ils refusaient son engagement de résidente dans les Maisons sociales.

Quatre anciennes résidentes reconstituent pourtant de nouvelles Maisons sociales dans les quartiers populaires où elles avaient débuté. En particulier, dès 1910, Marie-Jeanne Bassot, avec le concours de Mathilde Girault, développe à Levallois-Perret une action sociale, sanitaire et éducative à laquelle coopèrent les habitants et constitue ainsi une Résidence sociale qui devient une référence, en France et à l'étranger.

En 1922, Marie-Jeanne Bassot regroupe en une Fédération des centres sociaux de France (FCSF) les œuvres sociales françaises partageant les mêmes objectifs. La jeune Fédération peut ainsi se joindre au premier congrès international des « settlements » qui aura lieu quelques mois plus tard à Londres et deviendra l'artisan d'un premier développement des centres sociaux à l'échelle nationale.

Après la seconde guerre mondiale, la généralisation d'une politique familiale, menée notamment par les Caisses d'allocations familiales et les Caisses de la mutualité sociale agricole amène la création de nombreux centres, en ville et dans les campagnes, afin de rendre accessibles aux familles les services médico-sociaux et sociaux institués. En parallèle, la FCSF s'efforce de prolonger l'esprit premier des centres sociaux et l'exprime, en 1952, dans un rapport, corédigé avec le Ministère de la Santé publique et de la Population et réalisé à la demande du Conseil économique et social des Nations Unies. Dans les années 1960, la politique intensive d'urbanisations nouvelles orchestrée par l'Etat et le développement conjoint de mouvements militants résidentiels



<https://dubasque.org/a-lorigine-du-travail-social-collectif-la-creation-des-maisons-sociales-ancetres-des-centres-sociaux/>

favorisent l'émergence de nombreux centres sociaux dans ces quartiers nouveaux. Des problématiques communes, tels ceux du financement, de la professionnalisation des activités et de la place des usagers incitent les centres sociaux à se grouper en fédérations départementales ou régionales.

La fonction d'animation sociale locale et globale du centre social, de plus en plus pratiquée par les centres sociaux, se voit confortée en 1971 par la Caisse nationale des Caisses d'allocations familiales (CNAF) qui crée pour cette fonction un agrément du centre social, en lui associant un financement appelé "prestation de service". En 1984, cet agrément est décentralisé : chaque Caisse d'allocations familiales locale a désormais compétence pour l'attribuer au centre social en fonction du projet social qu'il a élaboré pour les quatre années à venir.

Dans les mêmes années, la Fédération, qui a étendu son appellation pour devenir la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (1967), entreprend de réguler la professionnalisation des acteurs des centres sociaux. Elle ouvre ses instances délibératives fédérales aux usagers et aux salariés en sus des gestionnaires, en instituant dans ses statuts trois collèges représentatifs (1970). Elle suscite aussi la création d'un syndicat employeur, le Snaesco

(1971) et appuie l'instauration d'une convention collective spécifique aux Centres sociaux (1983).

Dans les années 1980, les difficultés économiques et sociales vécues de plus en plus par les populations des zones urbaines ou rurales où sont implantés les centres sociaux, incitent ceux-ci à prendre de nouvelles initiatives, en lien avec de nouvelles politiques, spécifiques ou de droit commun, engagées alors par les pouvoirs publics (Politique de la Ville, RMI/RSA, soutien à la parentalité, ...). En l'an 2000 à Angers, les centres sociaux et socioculturels adoptent la Charte des centres sociaux et socioculturels qui énonce leurs valeurs de référence et leurs manières d'agir. Ils acquièrent ainsi une nouvelle capacité à structurer leur action émancipatrice en lien avec les populations et les pouvoirs publics, ce qui les conduit en 2013, en congrès à Lyon à affirmer leur priorité : permettre le développement du pouvoir d'agir des habitants.

MISSIONS ET FONCTIONS D'UN CENTRE SOCIAL

La circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) N° 56 du 31 octobre 1995 relative aux "relations entre les Caisses d'Allocations Familiales, les centres sociaux et leurs partenaires" a défini 4 missions qui caractérisent les Centres sociaux. Ces missions ont été confirmées dans la circulaire N° 17-97 du 17 juin 1997 relative aux "orientations de l'action sociale familiale des CAF", puis par celle du 20 juin 2012 amendée en 2016 et relative à l'animation de la vie sociale.

Les 4 missions caractérisant les centres sociaux (extraits de la circulaire de 1995)

Un équipement de quartier à vocation sociale globale

Accessible à l'ensemble d'une population d'une zone géographique de vie sociale, le centre social est un équipement de proximité à caractère généraliste. Il prend en compte

l'ensemble des composantes de la population et des aspirations des habitants. Par sa fonction d'animation à la fois globale et locale, il vise la participation du plus grand nombre à la vie locale, en accordant une attention particulière aux familles et aux personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques, culturelles, ...

La finalité sociale du centre doit se traduire dans la sélection et la nature des activités et des services utiles aux habitants, en privilégiant ceux qui par leur caractère social se réfèrent à la composition socio-économique de la population : information sur les droits sociaux, accompagnement et prévention, réponses aux besoins de la vie quotidienne.

De ce fait, les activités à caractère culturel, sportif ou de loisirs seront subordonnées aux objectifs sociaux, en cohérence avec le projet du centre social. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services, ceux-ci doivent être constitutifs d'un équipement d'action sociale à vocation globale.

Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle

Le centre social offre en particulier aux familles, aux enfants et aux jeunes un lieu d'accueil, de rencontre et d'information, ainsi que des activités destinées à faciliter leur vie quotidienne, à les soutenir dans leur relation et rôle parentaux, à leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale. En ce sens, il est un relais de l'action sociale familiale.

Ouvert à toutes les générations, il doit favoriser les rencontres, les échanges et les actions de solidarité, permettant ainsi d'entretenir et de renforcer les liens entre générations. Il contribue à dynamiser le tissu social. Les actions en direction des jeunes seront développées sous des formes adaptées à leurs conditions de vie et à leurs aspirations propres.



Centre social de Nanterre

Un lieu d'animation de la vie sociale

Le centre social suscite la participation et l'initiative des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décision les concernant. Cette participation peut prendre des formes diverses. Elle est mise en œuvre au moyen d'activités, services, voire de projets conçus et réalisés avec le concours des habitants.

Le centre social a vocation à promouvoir la vie associative : il est un lieu d'accueil des associations qui peuvent y intégrer leur siège social ou y exercer des activités ou des permanences. Elles doivent alors respecter les principes de pluralisme, de neutralité et de libre choix par les usagers et habitants ;

Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

Compte tenu de son caractère généraliste, le centre social initie à une action sociale concertée et négociée avec les différents acteurs locaux. La concertation vise à mettre en commun des éléments de connaissance des besoins des habitants, des potentialités et des ressources locales. Elle porte également sur la définition d'objectifs de coopération et la mise en œuvre d'actions partenariales.

Le centre social a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement. Il recherche la concertation avec le mouvement associatif, les collectivités locales, les administrations, les autres équipements et services de proximité et d'action sociale.

S'il soutient et relaie des actions ponctuelle ou particulières impulsées par les Pouvoirs publics, celles-ci doivent s'articuler avec le projet de l'équipement et s'inscrire dans des politiques sociales locales.

Cinq mission complémentaires

La circulaire de la CNAF du 20 juin 2012 amendée en 2016 et relative à l'animation de la vie sociale apporte de nouvelles précisions quant aux missions des centres sociaux.

Cinq missions complémentaires aux missions générales sont ainsi fixées aux centres sociaux :

- 1. Organiser une fonction d'accueil et d'écoute** des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations. L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- 2. Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés**, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- 3. Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire** ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.

- 4. Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles** en mettant en œuvre une organisation et/ou un plan d'action adaptés.
- 5. Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués** dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Un projet spécifique : le projet "familles"

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet "familles" visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Dans la perspective d'un agrément spécifique "familles", le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et



Rencontre de groupes de jeunes moteurs à la FCSF

d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet "familles" s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet "familles" repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- L'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de

travailler sur les liens entre les parents et les enfants.

- Les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs.
- Les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant.
- Les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

LE STATUT DES CENTRES SOCIAUX ET LEUR AGRÉMENT

Le statut

Les centres sociaux peuvent relever de trois différents statuts :

- Une association loi 1901 spécifique ou une association appartenant à un réseau

associatif ce qui est en 2023 le cas de 65% des centres sociaux.

La circulaire CNAF du 20 juin 2012 précise que l'appartenance à d'autres réseaux (MJC12, MPT13 etc.) n'est pas en soi un obstacle à l'agrément « centre social », sous réserve que les éléments incontournables comme le projet social, le respect des missions du centre social et la qualification des personnels soient respectés ; le cas échéant, il pourra être demandé à certains personnels de suivre une formation complémentaire d'adaptation aux fonctions exercées dans un centre social.

- La gestion par une collectivité locale ce qui est le cas de 32% des centres sociaux en 2023.
- La gestion directe par une Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ce qui est le cas en 2023 de 2% des centres sociaux.

A noter également qu'en 2023, 1% des centres sociaux relevaient d'une cogestion par une CAF associée à un autre partenaire.

Toutefois la circulaire CNAF du 16 mars 2016 précise que si la forme associative favorise davantage, a priori, la participation des usagers, l'application des directives européennes, notamment relatives aux « services dans le marché intérieur » ne peut en effet, dans le respect des règles de la concurrence, exclure du champ de l'animation de la vie sociale des acteurs du seul fait de leurs statuts. Ainsi, les CAF peuvent, par exemple, examiner une demande d'agrément déposée par un centre social géré dans le cadre d'une délégation de service public ou d'un marché public (procédure d'appel d'offre, commande publique, procédure d'appel à projet).

Toutefois, compte tenu des modalités de fonctionnement pouvant être induites par ce type de gestion, et plus globalement par les gestions autres qu'associatives, les CAF seront vigilantes, lors de l'examen des demandes d'agrément, au caractère effectif des démarches

participatives des usagers/habitants mises en œuvre par ces structures, tant dans l'élaboration du projet social, que dans les instances de gouvernance du projet. En effet, l'existence, dans ce type de mode de gestion, d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire, établi, au préalable de toute procédure associant les habitants, peut rendre caduque la place réelle des usagers/habitants et s'opposer au mode de fonctionnement participatif attendu d'une structure d'animation de la vie sociale.

L'agrément du projet social³ du centre social

(Extrait de la circulaire CNAF du 20 juin 2012)

L'agrément du projet social est apprécié par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du département d'implantation du centre social selon une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement.

L'agrément du projet social des centres sociaux est de la responsabilité du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales, instance politique de la CAF.

Pour agréer un projet social, la CAF mobilise un socle de critères :

1. Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires).
2. La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure.
3. La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social.
4. La cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux.
5. La faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure.

³ Pour le projet social et son élaboration, se reporter à l'article suivant.

6. L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure.
7. L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables.
8. Le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative.

La direction d'un centre social nécessite un équivalent temps plein. Selon les contextes locaux, notamment en milieu rural, la direction du centre social pourra être partagée entre directeur et adjoint. Ce critère est laissé à l'appréciation de la CAF.

La durée d'agrément doit être suffisante pour permettre l'entière réalisation du projet qui aura été élaboré pour une échéance de quatre années. Si au cours de la période d'agrément, la structure connaît d'importantes difficultés qui ne lui permettent pas de poursuivre la mise en œuvre du projet social, le conseil d'administration de la CAF doit être saisi.

Celui-ci, au vu des éléments qui lui sont présentés, peut décider de retirer l'agrément soit de façon définitive soit de façon temporaire.

L'agrément du projet "familles" du centre social

Extrait de la circulaire CNAF du 20 juin 2012)

Un centre social peut également solliciter un agrément pour son projet "familles". Les critères suivants sont alors mobilisés :

1. La cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux des actions collectives familles prévues.
2. Le respect d'une démarche participative s'appuyant sur les compétences des parents et des enfants.
3. L'inscription et l'articulation du projet "familles" avec le projet d'animation globale et la vie sociale sur le territoire.
4. La qualification du référent famille : le référent doit consacrer au moins un mi-temps à cette activité et être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3.

La circulaire CNAF du 16 mars 2016 souligne l'importance du poste précise de référent "familles" et précise que celui-ci met en œuvre un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social. Il développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter-familiales. Il coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire. Il participe à ce titre aux politiques développées dans le cadre du schéma départemental des services aux familles et constitue un relais essentiel du référent parentalité.

Le projet social et son élaboration

Un projet de territoire

Par Roland DAVAL, membre du comité éditorial d'Approches Coopératives

QU'EST-CE QU'UN PROJET SOCIAL ?

L'action des centres sociaux s'appuie sur un projet social pluriannuel.

Le projet social¹ est une feuille de route qui guide l'action du Centre Social et lui permet :

- D'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et repérer les évolutions du territoire².
- D'engager un bilan partagé (les missions, les services et activités proposées et les perspectives) avec l'ensemble des acteurs du centre (professionnels, bénévoles, habitants, partenaires).
- De mettre en exergue les préconisations des acteurs, définir les axes prioritaires et mettre en place un plan d'action.

Ainsi le projet social est défini comme projet de territoire qui promeut une dynamique de développement, de changement, de

1. Définition donnée par la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF).

2. Pour la réalisation d'un diagnostic territorial se reporter au N° hors-série d'Approches Coopératives ayant pour titre « Renforcer la dynamique associative – Porter un regard sur l'association et son environnement ».

transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur de reconnaît.

L'élaboration du projet social permet d'impulser une démarche de réflexions et d'actions ayant pour but de faire participer différentes cultures et différents centres d'intérêt dans un projet collectif.

Le projet social formalise l'ensemble des actions co-construites avec les partenaires et les habitants pour leur permettre de mieux vivre dans leur environnement. Il s'appuie sur les ressources (connaissance du quartier, compétences techniques, etc.) pour évaluer, élaborer et suivre un projet collectif pertinent en lien avec les besoins des acteurs.

LE PROJET SOCIAL : ÉLÉMENT CENTRAL ET CLÉ DE VOUTE

Le projet social est *l'élément central*³, impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative, il est construit en associant les principaux partenaires financeurs.

Pour agréer un projet social, la CAF mobilise un socle de critères :

3. Circulaires CNAF du 20 juin 2012 et du 16 mars 2016



Centres sociaux Itinérants. Camion Germaine en Vendée

- Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires).
- La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure.
- La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social.
- La cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux.
- La faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure. L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure.
- L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables.

- Le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

Le projet social est la *clé de voûte* des structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées

Le projet social est établi pour une période pluriannuelle de quatre années ; pour les nouvelles structures, le premier projet social sera établi pour une période d'une année de façon à accompagner sa montée en charge.

Pour être opérationnel, le projet social devra respecter une structure type :



Activité Calebasses au village de Terre Rouge en Guyane

- Comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation, le cas échéant, enrichi des conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social.
- Être référencé explicitement aux finalités de l'animation de la vie sociale, à savoir l'inclusion et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, ainsi que la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants/usagers.
- Mettre en évidence les axes d'intervention prioritaires ainsi que les objectifs généraux poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités.
- Préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux ; pour faciliter la démarche d'évaluation, des indicateurs de résultats auront été fixés.
- Indiquer la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives.

S'agissant des centres sociaux, le projet

social décline la fonction d'animation globale. Au-delà des spécificités du territoire et des problématiques sociales, il prend en compte les interrelations entre les différents groupes de population, enfants, jeunes, familles, groupes de femmes, seniors, mono-parents, demandeurs d'emploi, populations issues de l'immigration ou en voie d'inclusion, voire entre micro territoires.

Le plan d'action se réfère à ces interrelations dans la conception de la réponse sociale.

Par ailleurs pour les centres sociaux qui disposent d'une équipe de professionnels à la différence de la majorité des espaces de vie sociale, le projet social devra :

- Préciser les actions d'interventions sociales qui seront mises en place pour répondre aux problématiques sociales du territoire d'implantation.
- Indiquer les actions ou les modalités de soutien en faveur des publics fragilisés
- Comprendre, sauf situation particulière qui sera argumentée, un projet « familles » avec les actions envisagées pour répondre aux problématiques familiales spécifiques du territoire.

Le projet social doit être articulé avec le ou les projets des autres partenaires et avec le projet du territoire, s'il en existe. Cette recherche d'articulation, voire d'harmonisation permet le cas échéant de mettre en évidence et de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique.

La participation des usagers à la définition du projet social et à la mise en œuvre de celui-ci fonde la plus-value et la spécificité des structures d'animation de la vie sociale. La participation vise à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Pour ce faire, les CAF vérifieront que la participation des usagers/habitants est :

- soit inscrite, avant la diffusion de l'appel à projet, dans la phase préalable de diagnostic, dans l'élaboration du projet et dans sa mise en œuvre ;
- soit incluse dans le cahier des charges, depuis la conception du projet social jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation.

En outre, les CAF s'assureront également de la mise en œuvre effective de la participation des usagers/habitants au projet et à la vie de la structure tout au long de la période de l'agrément "animation globale et coordination" pour les centres sociaux.

À Romans-sur-Isère, on coopère

Interview de M. Armel CHEBBI

Directeur de la Maison de Quartier Saint Nicolas

AC : Bonjour Monsieur Chebbi, merci d'avoir accepté cet entretien. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

M. Chebbi : J'ai toujours été impliqué dans des actions d'éducation et, notamment pendant mes études,

j'ai exercé la fonction de conseiller d'éducation. Avec une collègue nous avons créé une classe relais pour des élèves en situation de décrochage scolaire et pendant deux ans j'ai été affecté à ce dispositif. J'ai également été pendant deux ans assistant d'éducation dans un lycée hôtelier.

J'ai ensuite fait, pendant trois ans, un doctorat sur les questions d'alimentation et notamment d'agriculture paysanne en économie politique où je me suis interrogé sur la manière dont des agriculteurs, dans un système capitaliste, peuvent par la coopération, créer des dispositifs qui leur offrent des marges de liberté et inventer des dispositifs institutionnels dans le carcan de l'économie de marché. Ma thèse n'a cependant pas fait



Photo Maison de quartier Saint Nicolas



Romans sur Isère

l'objet d'une publication car je ne suis pas allé jusqu'au bout de la démarche parce que j'ai fait un contrat doctoral dans un laboratoire d'économie où existaient des tensions politiques, les orthodoxes en matière d'économie ayant pris le pouvoir, et il était donc compliqué de mener mes travaux à leur terme. j'ai par contre quelques articles qui sont disponibles.

J'ai ensuite travaillé dans le milieu associatif comme coordonnateur d'un café associatif dans le quartier politique de la ville de la Villeneuve à Grenoble. J'ai également été directeur d'un centre social à Miribel dans l'est lyonnais et je suis actuellement directeur de la Maison de Quartier St Nicolas à Romans-sur-Isère.

UNE VILLE À TAILLE HUMAINE

AC : Merci de nous présenter la ville de Romans-sur-Isère au regard des enjeux de cohésion et d'action sociale

M. Chebbi : La ville de Romans-sur-Isère est souvent qualifiée de ville "à taille humaine" avec ses 32 911 habitants en 2021.

- En 2017, le taux de chômage était de 19,80 % contre 13,9% en France ; en 2021, il est de 16,5 %.

- En 2017 l'indice de pauvreté s'établissait à 21% contre 14,8% en France ; en 2021 il est de 20 %. Le revenu médian était de 1 531 euros contre 1 735 euros en France. Seulement 44% des ménages étaient imposés. 34,5 % des allocataires CAF (2019) romansais vivent sous le seuil des bas revenus contre 29,6% dans la Drôme.
- En 2018, à Romans, on comptait 8 604 familles dont 1 654 familles monoparentales(19,2 %). Selon les chiffres de la CAF, le taux de familles monoparentales allocataires est en 2019 de 33,4% à Romans contre 28,6% dans la Drôme.
- En 2017, les 0-19 ans représentaient 24% de la population romansaise dont les 11-17 ans pour 9 %. Pour la CAF en 2019, parmi les familles allocataires, les 12-15 ans sont plus nombreux à Romans (35%) que dans le département (33%).
- La part des allocataires CAF (2019) percevant une aide au logement sur la commune de Romans-sur-Isère est supérieure à celle du département de la Drôme ; 55,5% d'allocataires concernés

Armel CHEBBI - Directeur

MAISON DE QUARTIER ST NICOLAS
PLACE DU CHAPITRE - 26100 ROMANS
TEL : 04.75.72.47.70 - 07.49.79.09.01



SEMONS LES PROJETS DE DEMAIN

contre 45,1% dans la Drôme. Ce taux monte même à 79,5% sur le quartier de la Monnaie et à 69,1% dans le quartier Centre-Ville.

Le quartier où intervient la Maison de Quartier Saint Nicolas compte près de 5 800 habitants (environ 2 000 dans le centre ancien) dont 38% sont des familles monoparentales habitant dans des logements exigus, souvent délabrés, à la merci des marchands de sommeil. 23% sont propriétaires, 58% sont locataires en parc privé et 20% en parc social.

Plus de 1 800 familles sont en situation de précarité, précarisation de la population qui touche d'abord les femmes. 44,6% des allocataires sont inactifs et le taux de chômage est de 17% contre 13,4% pour la ville de Romans.

Les personnes isolées et les familles monoparentales sont sur-représentées dans le quartier, plus de 1 050 allocataires (57%) sont des personnes isolées.

UN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE

AC : Présentez-nous maintenant la Maison de Quartier Saint Nicolas dont vous assurez la direction.

M. Chebbi : La Maison de Quartier a été créée il y a 35 ans à partir d'une association d'habitants qui avaient envie d'agir pour leur quartier notamment pour les enfants. La Maison de quartier est devenue rapidement un centre social, le premier agrément datant de 1997.

Elle se situe dans un centre-ville et aussi un centre historique mais qui est inscrit comme un quartier prioritaire bénéficiant du contrat de ville. C'est un Quartier Politique de la Ville (QPV) avec des appartements très exigus avec des personnes en situation d'isolement.

Compte-tenu de la spécificité du territoire sur lequel on intervient, une part importante du public accueilli est en situation de précarité et notamment de santé mentale.

L'espace d'accueil que nous animons est particulièrement important, espace équipé avec des canapés où les gens peuvent se poser dans un espace plus grand que celui de leur appartement, où un café est offert toute la journée. Un espace est équipé de machines à laver où les habitants peuvent faire leur lessive. Une douche est également à leur disposition. Ce sont 20 à 40 personnes qui sont présentes chaque jour dans cet espace d'accueil.

Selon les données CAF récentes, les indicateurs de précarité ne vont pas en s'améliorant et pourtant les Maisons de Quartier voient leurs moyens diminuer. A son arrivée en 2014, la municipalité de Romans a baissé les subventions de 40%. Il existait alors quatre Maisons de Quartier, l'une d'elle ayant organisé une manifestation à vu sa subvention supprimée et a en conséquence disparu. Face à cette situation, les trois autres Maisons de Quartier ont décidé de se réorganiser et d'engager entre elles une coopération.

TROIS MAISONS DE QUARTIER EN COOPÉRATION

AC : A Romans-sur-Isère, on coopère. Merci de nous présenter cette expérience de coopération qui peut sans aucun doute être ainsi partagée avec d'autres.

M. Chebbi : Cette coopération concerne donc trois Maisons de Quartier :

- La Maison de Quartier Saint Nicolas.
- La Maison de Quartier des Ors.
- La Maison Citoyenne Noël Guichard.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Drôme s'est déclarée favorable à un soutien à condition qu'un projet social spécifique, non plus à l'échelle des quartiers mais à l'échelle d'un territoire, soit co-construit entre les trois structures. Il y a donc un projet social pour chaque centre et un projet social global de coopération. Il n'y a pas eu de création d'une nouvelle association mais un agrément collectif de coopération a été donné par la CAF.

Ce projet social de coopération s'est construit ensemble en ne faisant pas la même chose que ce que chacun fait dans son propre projet social et en se mettant d'accord sur des besoins des personnes qui traversent tout le territoire, notamment la question de la jeunesse mais aussi celle de l'alimentation.

Le projet social de coopération est agréé depuis 2016.

AC : Quels sont les axes travaillés en commun dans ce projet social de coopération ?

M. Chebbi : Ces axes sont au nombre de quatre :

- La question des droits culturels.
- L'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous.
- L'économie de partage.
- La jeunesse

Au sein de ces axes on défend l'idée et la mise en œuvre d'une éducation populaire. On dispose

d'un outil pour évaluer nos actions : La fleur de l'impact social

Quel que soit le sujet, la culture, l'alimentation, ... on développe des outils pour répondre aux besoins des gens. Si on n'a pas l'outil qui permet de vivre une expérience alternative, en tout cas de créer l'alternative, ça ne marche pas pour nous.

UN PROJET AU CŒUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

L'éducation populaire, "l'éduc-pop", même si c'est malheureusement une expression de moins en moins en vogue, nous, on y tient.

Avec l'éduc-pop, il s'agit de savoir comment on va permettre aux habitants de s'organiser pour mieux répondre ensemble à leurs besoins et pour pouvoir partager, construire des savoirs entre eux par rapport à leurs vécus, leurs expériences mais également leurs compétences.

C'est un objectif essentiel qui guide l'action et une des premières choses à laquelle on essaie de se tenir.

La Maison de Quartier Saint Nicolas organise tous les ans un festival d'éduc-pop, le "Festival des pas de côté", festival gratuit qui se déroule pendant quatre jours dans l'espace public afin de proposer un accès gratuit à la culture et ouvert à toutes et à tous. C'est cette année la 4^{ème} édition et beaucoup de bénévoles se mobilisent.

Un réseau éduc-pop a également été créé avec de nombreuses associations et une charte éduc-pop a été rédigée et signée. Ce réseau vient tout récemment d'organiser un grand temps d'échange sur les discriminations racistes avec plus de 300 participants

AGIR POUR DES DROITS CULTURELS

Le mandat qui a été donné aux habitants qui voulaient travailler autour de la culture était de rechercher des solutions pour déverrouiller les freins concernant l'accès économique, l'accès psychologique et la mobilité liés à la culture.

On a donc créé ce que l'on appelle un "passeport culture".

Globalement, ce sont les habitants qui construisent une politique culturelle, font le choix de différents spectacles – 20 au total dans l'année – et on les accompagne pour aller dans les salles de spectacle.

Des tarifs différenciés au regard du quotient familial sont proposés : de 3 euros pour les quotients les plus bas à 14 euros pour les plus élevés. On négocie avec les salles de spectacle pour obtenir des réductions en leur garantissant au moins 30 personnes par spectacle ce qui nous permet d'obtenir des tarifs autour de 14 / 15 euros. La recherche de subventions nous permet de créer une caisse de péréquation pour compenser les tarifs les plus bas.

Même si la condition est qu'il y en ait pour tout le monde, il ne faut cependant pas se cacher que l'on touche plus facilement les Catégories Socio Professionnelles (CSP) élevées. La sélection des spectacles est à bien travailler : d'accord pour un ballet classique, un grand spectacle de théâtre mais aussi pourquoi pas un spectacle de danse hip-hop, un spectacle pour enfants.

Pour déverrouiller les freins psychologiques et de mobilité, on met en place des référents qui gèrent, qui font le travail de médiation auprès des publics, qui mobilisent depuis leur Maison de Quartier. On organise le covoiturage avec des départs dans chaque Maison de Quartier et on réalise un vrai travail de médiation dans chacun de nos espaces d'accueil.

Aujourd'hui, sur Romans, le passeport culture concerne 140 personnes. Il touche entre 50 et 60 personnes avec un quotient familial en dessous de 750 euros et c'est donc pour nous une réussite.

Des soirées culture sont organisées une fois par trimestre. C'est un temps convivial et on y vient pour partager sans prétention ce que l'on n'a vécu. Ces soirées regroupent entre 50 et 60 personnes d'horizons différents.

UNE EXPÉRIENCE ALTERNATIVE PORTANT SUR L'ÉCONOMIE DE PARTAGE ET L'ALIMENTATION

Un travail important est mené sur la question de la *démocratie alimentaire* et un groupement d'achat solidaire qui fonctionne un peu sur les principes de la sécurité sociale de l'alimentation a été créé. Il s'agit de travailler la question du choix de son alimentation et de l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

On a créé un panier, mais un panier que chaque habitant peut lui-même composer : ce peut être 500 grammes de carottes mais ça peut être, des carottes, des pommes de terre, de la bière, ... On dispose aujourd'hui de 300 produits avec des livraisons chaque semaine.

Les personnes qui nous aident à organiser le local de stockage, à organiser les distributions, à aller à la rencontre des producteurs et contribuent à la récupération des produits bénéficient d'un tarif à prix coutant qu'on appelle le tarif COOP.

Des tarifs solidaires sont mis en place pour ceux qui peuvent payer un peu plus cher et des tarifs à minima le sont pour des personnes en situation d'injustice sociale. On préfère le terme d'injustice sociale à celui de précarité : ce sont certes des personnes qui ont un bas revenu mais aussi elles peuvent avoir eu à un moment un accident de la vie ou des petites retraites. Au moment de leur inscription, les tarifs auxquels elles ont droit sont définis avec les personnes en garantissant l'égalité entre les personnes. Pour évaluer ce que l'on estime être le bon prix, on propose aux habitantes et habitants d'en discuter collectivement.

Au début on avait quelques 900 prix différents pour les 300 produits ce qui techniquement était difficile à gérer. On a simplifié le dispositif en mettant en place des tarifs solidaires avec jusqu'à 50% de réduction pour les tarifs les plus bas. Il faut souligner que les producteurs nous font des prix de gros qui sont bien moins élevés qu'en magasin et, même si quelqu'un paye



Photo Maison de quartier Saint Nicolas

un tarif solidaire le prix sera moins cher qu'en magasin.

Ces achats de denrées alimentaires qui se font toutes les semaines représentent un budget annuel d'achat de 50 000 euros.

Initialement, le projet a été mis en place par la Maison de Quartier Saint Nicolas. Il est entré depuis 2023 dans le projet de coopération avec la création d'une deuxième antenne de groupement d'achat dans le quartier de la Monnaie, un quartier de grands ensembles avec des indices de précarité encore plus bas.

Face à cette nouvelle situation, la Maison de Quartier Saint-Nicolas ne pouvait plus décider seule des produits, des producteurs à choisir et des tarifs et nous avons créé un collectif de gestion qui s'appelle le CAC Carottes (CAC : Collectifs des Acheteurs Concernés). Un dialogue peut ainsi s'établir entre les deux quartiers pour se dire quel est le prix le plus juste que l'on peut fixer mais aussi pour établir un dialogue avec les producteurs. Dans ce dialogue en petits groupes avec des producteurs, une discussion m'a particulièrement frappé : les producteurs disaient des tomates à 5 euros le kilo, vous prenez ou vous ne prenez pas ? Les

habitants disaient non à ce prix c'est trop cher ! Mais pour les producteurs vendre en dessous de ce prix c'était produire à perte et une discussion s'est alors engagée pour rechercher une solution en commun. A travers ces collectifs, on agit dans et pour l'éducation populaire.

Pour développer la démarche de plaidoyer sur cette question de l'alimentation on a mis en place un comité de pilotage où sont invitées avec des habitants les institutions publiques : CAF, Département de la Drôme pour y débattre ensemble : *"vous avez mis en place un plan alimentaire territoriale, c'est super, mais ce que font ressortir les habitants ce n'est pas ce qui est proposé dont ils ont forcément besoin"*. Des suggestions et des propositions sont faites et c'est l'occasion pour les habitants de faire entendre leur parole. Ceux qui font la politique publique et ceux qui en sont les bénéficiaires peuvent ainsi dialoguer.

Avec deux laboratoires de recherche, une recherche action participative a été réalisée. Un collectif d'habitants qui se sont posés en chercheurs et auquel des chercheurs se sont associés a travaillé sur les freins et les leviers d'accès à une alimentation de qualité pour toutes et pour tous dans tous les quartiers de Romans. On a eu six temps de travail collectif pour apprendre à travailler ensemble, se fixer des axes de recherche et aller enquêter sur le terrain. Une université éphémère, qui a regroupé 50 personnes pendant trois jours a également été organisée où les participants se mettaient dans différentes positions : un en position de journaliste, un en position d'habitant, etc., a permis de faire sortir beaucoup d'idées et d'aboutir à des préconisations qui vont figurer dans un livret qui va être prochainement officiellement publié avec à cette occasion la réalisation d'une petite conférence de presse.

Dans notre travail sur les questions d'injustice alimentaire, pour mettre les gens au travail en collectif on utilise un outil qui a pour titre *"Mon alimentation dans le rouge, le vert et l'orange"* et on s'appuie sur des récits de vie. On va

demander aux gens qu'en fonction de leur âge ils nous disent à quel moment ils pensent avoir été dans le rouge, le vert ou l'orange. Pour ma part, à titre d'exemple, lorsque j'étais étudiant ou au chômage, j'étais dans le rouge. Normalement aujourd'hui je devrais être dans le vert mais comme j'ai peu de temps à consacrer à mon alimentation, je suis plutôt dans l'orange. On se pose des questions pour mieux apprécier ce qui est juste ou injuste.

S'agissant de l'aide alimentaire, on s'est rendu compte d'un problème, en tous les cas en termes de dignité, car au-delà de l'aide apportée il faut aussi pouvoir accompagner les personnes et c'est notre travail dans les centres sociaux. On a travaillé sur cette question en allant à la rencontre des structures d'aide alimentaire. On a également demandé aux personnes concernées par cette aide si elles acceptaient de venir raconter leurs situations et de les qualifier : est-ce normal ? est-ce absurde ? est-ce indigne ? est-ce injuste ? A titre d'exemple, à Romans, des gens nous ont indiqué que dans une épicerie on leur demandait de laisser leur sac à l'entrée car vu qu'ils étaient pauvres ils étaient considérés comme des voleurs. A partir de toute cette matière on a travaillé avec les structures d'aide alimentaire. On va d'ailleurs essayer d'organiser un théâtre forum en invitant ces structures.

Même si on a besoin de l'aide alimentaire qui concerne en France quelques 3,5 millions de personnes, le dispositif "paniers" que nous avons mis en place et qui nécessite de disposer d'un peu d'argent pour faire des achats s'inscrit dans une autre démarche dans laquelle il est question d'aller conquérir un droit à l'alimentation. On aide les personnes à construire un parcours pour sortir de l'aide alimentaire sachant que le droit à l'alimentation sera effectif le jour où l'alimentation sera reconnue comme un bien commun.

En agissant ainsi, c'était aussi la même approche dans la "bataille culturelle", on essaie de se dire comment on fait ensemble, comment on fait alliance pour faire changer les choses. Ce

qui est important dans l'action sociale c'est de créer du lien, de construire et développer des relations.

Afin de permettre aux personnes d'utiliser à bon escient les produits alimentaires la Maison de Quartier dispose d'une cantine solidaire et, un vendredi sur deux, on cuisine à partir des paniers. Un petit collectif de 5 à 6 personnes invite une vingtaine de personnes en situation d'isolement pour venir manger avec eux et c'est gratuit. On cuisine ensemble les légumes des paniers pour en faire des plats simples. Pour des personnes en situation d'isolement venir cuisiner et venir manger avec les autres, c'est déjà un combat en soi ; passer quatre heures ensemble c'est déjà très compliqué. Il faut que l'on continue à travailler sur cette question si on veut atteindre notre objectif de rompre l'isolement.

UN OUTIL D'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL

Pour mieux suivre cette coopération entre les trois centres sociaux on a créé un outil d'évaluation de l'impact social qui s'appelle "la fleur de l'impact social" - Lilas parce que c'est le prénom de la personne qui l'a créée.

La spécificité de cette fleur c'est que lorsqu'on organise un collectif, un groupe, une action on les finit en faisant une fleur en se posant trois questions. A titre d'exemple, nous avons évoqué lors de la sortie de la crise du Covid, la santé physique, la mentale mais aussi sur et sociale.

Mais la fleur à six pétales et il a eu six sujets pour se dire c'est quoi la plus-value des centres sociaux : la question de la montée en compétences, la question de l'affirmation de soi et du pouvoir d'agir, la question de l'accès aux droits et aux services publics, la question du vivre ensemble et de la création de richesses et de valeurs, la question du développement durable et celle de la vitalité démocratique.

Pour mener cette évaluation les personnes se mettent en groupes de six à sept et on leur pose trois questions auxquels ils répondront



Photo Maison de quartier Saint Nicolas

sur des post-its qu'ils iront positionner : ce que j'ai appris en participant à cette action ou à ce projet ; ce que ça a apporté à moi et à mon quartier en venant ; de quoi relève cette action comme indiqué dans le paragraphe précédent. Tout ceci engage un débat.

On a fait également ce type d'animation avec des enfants en simplifiant la fleur.

AC : Comment travaillez-vous ensemble et quels sont les moyens mobilisés ?

Nous n'avons pas mis en place un directeur de la coopération mais chacune des directions des trois centres sociaux assume une des thématiques transversales. Chaque équipe est affectée à des groupes projets et mobilisent les habitants. Chacun des directeurs est en charge du suivi des projets et des demandes de subventions.

Pour ma part, je gère le dossier de la démocratie alimentaire, sujet que je connais bien. D'ailleurs dans le centre social de Miribel où j'ai précédemment exercé nous avons mis en place un camion où on avait aménagé une cuisine déployable, permettant de créer un espace public avec des tables et des chaises et pouvant aller jusqu'à 50 m², ainsi que des modules de cuisine permettant de cuisiner sur place.

On organise quatre réunions inter équipes par an. Les directeurs se rencontrent tous les mercredis matin pour faire le point.

On anime également annuellement un rassemblement des adhérents des trois Maisons de Quartier – temps que l'on appelle l'agora – qui mobilise aussi les équipes, des habitants, pour un travail ensemble d'une journée.

Des lieux de concertation, d'échanges et de rencontre sont indispensable si on veut coopérer.

Le budget de la Maison de Quartier Saint-Nicolas est de 500 000 euros. La Caisse d'Allocations Familiales en finance 40% et la ville de Romans-sur-Isère 15%.

Le centre dispose de 7 salariés correspondant à 5 équivalents temps plein (ETP) avec notamment : un directeur, un comptable, deux animatrices de développement social local, un animateur d'accueil, une conseillère en économie sociale et familiale.

Le temps bénévole est estimé à 7,32 ETP : le passeport culture mobilise une dizaine de bénévoles ; les paniers alimentaires de 30 à 40 bénévoles.

AC : Quelle est votre vision d'avenir ? Envisagez-vous d'autres projets ?

Un groupe commence à travailler sur l'économie de partage et l'échange de savoirs entre habitants.

On a également mis en place un Repair Café pour ne pas simplement parler des questions d'environnement et de la transition écologique mais agir concrètement au quotidien. Quand on a des objets cassés on peut venir les réparer avec des personnes qui apportent leur aide et partagent leurs compétences : ça va de l'atelier couture à un atelier pour savoir lire les panneaux électriques dans son appartement.

Avant le Covid nous avons mis en place une monnaie interne : le Tic-Tac et on gagnait un Tic-Tac contre une minute de service rendu. Le montant des adhésions de l'ordre de 5 000 euros était affecté à un budget participatif et c'était un outil qui favorisait la participation et permettait de travailler sur le développement du pouvoir d'agir. Une petite coopérative était tenue par les habitants et on y vendait contre cette monnaie les productions des ateliers. On envisage de relancer cette monnaie mais le budget des paniers alimentaires est beaucoup plus important puisqu'il est de 50 000 euros. On ne peut pas se permettre déficit et la question est donc à retravailler.

FORTES INQUIÉTUDES VIS-À-VIS DE L'AVENIR

Nous avons de fortes inquiétudes quant à notre avenir.

Comme déjà évoqué précédemment, la ville de Romans avait baissé nos aides financières de 40% en 2014. Les trois Maisons de Quartiers sont à nouveau convoquées par la municipalité – municipalité de droite - le 5 décembre prochain et nous sommes très inquiets : les moyens alloués par la ville, la CAF ne pouvant compenser à nouveau les baisses éventuelles, nous permettront-ils à continuer à exister et à conduire notre mission ?

Nous sommes déjà aujourd'hui obligés de rechercher de nombreux financements pour financer le centre social, ses activités et services et ceci représente aujourd'hui presque 40 lignes budgétaires. C'est un travail qui est très consommateur de temps et d'énergie.

Mais on veut aller vers une autre échelle de coopération :

Depuis presque 10 ans on a coopéré entre nous mais, pour le prochain projet social on souhaite aller plus loin et élargir le cercle des coopérants à d'autres associations et acteurs de la vie locale. Ce n'est cependant pas facile et dans nos domaines d'intervention – la culture, l'alimentation – un travail important sera à conduire au cours des quatre prochaines années.

En Bretagne, “Fulenn”, l’étincelle des possibles

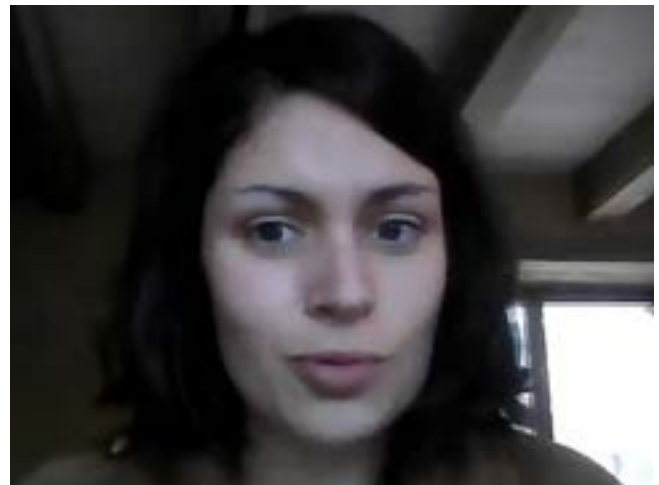
Un projet itinérant

Interview de Mme Suzanne LE PARC et de Mme Camille FRANCESCHI



Suzanne LE PARC

Suzanne LE PARC est intervenante sociale pour la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de Bretagne (FCSF). Depuis bientôt deux ans, elle travaille sur le dispositif Fulenn, où du coup on parle de rencontres d’habitants, de pratiques d’aller-vers, de liens entre les élus et les habitants. Suzanne habite dans les Côtes d’Armor nord, tout au bord de la mer, tout au nord de la Bretagne.



Camille FRANCESCHI

Camille FRANCESCHI travaille aussi à la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de Bretagne. Elle a été embauchée pour construire et animer le projet Fulenn. Elle a changé de fonction et est maintenant déléguée du Morbihan. Mais elle garde Fulenn en tête, car cela reste un sujet phare pour la Fédération et ses structures.

Approches Coopératives (AC) - Bonjour Suzanne, bonjour Camille. Merci d'être avec nous aujourd'hui. J'aimerais vous donner la parole pour que vous nous présentiez le projet Fulenn, un mot qui veut dire en breton "l'étincelle".

Suzanne : Oui, « l'étincelle des possibles ». Mais c'est aussi le titre d'une chanson qui a été présentée à l'Eurovision.

Camille : En fait, Fulenn, est un projet qui est né en 2021, juste en fin de Covid. Les premières réflexions ont été engagées entre les quatre Caisses d'Allocations Familiales (CAF) de Bretagne et la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de Bretagne. Des groupes de travail et des tables rondes ont été élargis à des représentants de l'État, de la Région et des fédérations d'éducation populaire. Peu à peu, on a glissé vers une stratégie "plan pauvreté", notamment dans le contexte du Covid alors que nous, à la Fédération des centres sociaux, on travaillait à l'origine sur la parentalité.

"ALLER VERS" DES PUBLICS DIFFICILES À ATTEINDRE

Les groupes de travail qui regroupaient plusieurs acteurs associatifs ont cartographiés les besoins en Bretagne et, entre autres, se sont redits ce qui est connu depuis pas mal d'années, à savoir que l'on a deux Bretagnes :

- Une **Bretagne centrale** qui est moins couverte en structures, plus précarisée, avec des difficultés pour répondre aux besoins des familles, et des publics qu'on n'arrive pas à voir et donc à atteindre.
- Une **Bretagne de la côte**, plus riche et paradoxalement mieux dotée en structures d'animation de la vie sociale, centres sociaux ou espaces de vie sociale.

Sur ces territoires, beaucoup de choses ont été essayées, notamment par les Caisses d'Allocations Familiales, mais on s'est heurté toujours au même problème, celui des publics que l'on n'arrive pas à atteindre. Parfois c'est

le contexte local (acteurs locaux, volonté des élus ...) qui complique le déploiement d'actions. L'idée est venue d'essayer de faire les choses un peu différemment, c'est-à-dire de se tourner vers une démarche "d'aller-vers" pour aller chercher les gens là où ils sont.

Dans le cadre d'un appel à projets de notre Fédération nationale (Plan de relance) nous avons eu l'opportunité d'investir dans un véhicule et d'embaucher quelqu'un pour monter un dispositif itinérant co-porté par les financeurs de l'animation de la vie sociale : les Caisses d'Allocations Familiales et petit à petit la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et ainsi est né le projet Fulenn. Nous sommes allés voir d'autres dispositifs du même genre, dans d'autres régions, comme le dispositif Germaines porté par la Fédération des centres sociaux de Vendée ou encore la Pop ID en Maine et Loire.

C'était la première fois, que nous avons un projet commun avec les quatre Caisses d'Allocations Familiales de Bretagne.

DEUX MISSIONS PRINCIPALES

Avec les conseillers thématiques des caisses, nous avons défini deux missions principales pour notre dispositif :

- *D'une part, travailler sur des "zones blanches"*, donc souvent des zones en revitalisation rurale, insuffisamment pourvues, pour accompagner les élus de ces territoires dans le déploiement de nouveaux projets ou moyens.
- *D'autre part, accompagner des structures qui, pour X raisons, sont un peu en difficulté* à cause d'un contexte économique défavorable, ou d'un turnover d'équipe. Ces structures ont besoin d'un renfort momentané mais qui ne les mette pas sur la touche.

Donc, pour récapituler, Fulenn est un dispositif qui vient soutenir des acteurs locaux dans leur pratique en utilisant l'aller vers comme un moyen de booster l'animation locale.



La caravane Fulenn sur une place de village. Photo Fulenn

TROIS PHASES

Sa particularité est que nous avons eu la chance d'avoir des financeurs qui ont accepté de nous suivre au fil de nos expérimentations pendant 18 mois. Ils ont accepté nos tâtonnements, nos erreurs, nos recalibrages. Le côté innovant de ce projet, c'est sans doute que nous l'avons construit avec les financeurs.

On a dissocié notre accompagnement en trois phases :

1. **Une phase de mise en place**, au cours de laquelle on a pris beaucoup de temps à expliquer, à former, à sensibiliser à ce que signifie "aller vers". Parfois il s'est agi juste de faciliter le dialogue entre des acteurs. C'était vraiment une phase de préparation qui peut être très longue.
2. C'est seulement après cette première phase - je laisserai Suzanne en donner des exemples, qu'on arrive à **une phase d'animation sur l'espace public**, qui n'est possible que si on a bien préparé le terrain en amont.

3. **Enfin, on a travaillé avec les acteurs pour établir un bilan.**

ALLER VERS ET ACCOMPAGNER

L'idée, c'est de donner un coup de pouce à un territoire en utilisant l'aller vers, en évitant de se rendre indispensable mais en aidant les acteurs locaux à trouver leur place.

AC : De ce que vous avez dit, je retiens deux mots très forts, c'est l'aller vers et l'accompagnement. Ne pas faire à la place mais accompagner, faire un bout de chemin avec.

Suzanne : Toute la particularité de Fulenn, c'est qu'il y a quatre CAF et deux MSA qui participent au copilotage de la démarche. Et tout notre travail consiste à insister sur le fait de faire ensemble. Généralement, quand on arrive, les personnes peuvent avoir envie de nous considérer un peu comme des prestataires et de nous laisser faire. J'ai été souvent amenée à rappeler que je ne suis pas du coin, je n'habite

pas le territoire, je suis là seulement pour donner un coup de main et après, je m'en vais.

Donc l'intérêt, c'est que le projet et la démarche soient portées par tout le monde et partagées. Et c'est pour cette raison que maintenant, au fur et à mesure de l'avancée du projet, nous prenons beaucoup de temps à former pour sensibiliser les gens sur l'aller vers sur ce que c'est que l'animation de la vie sociale, sur l'importance d'avoir des réflexions qui viennent des habitants et qui ne vont pas forcément plaire aux élus.

Il est important de se mettre d'accord au départ pour se dire que si on va voir les habitants, il va sûrement se passer des choses. Est-ce qu'on est tous d'accord pour accepter d'en tenir compte pour que les choses changent ? Si les élus ne sont pas prêts, si le territoire n'est pas d'accord pour que les choses bougent, on ne peut pas aller consulter les habitants ni même les faire participer à des actions. Pour nous l'aller vers c'est vraiment aller là où les gens vivent pour développer le pouvoir d'agir des habitants dans leur quartier, dans leur village, leur redonner un peu les clés de l'action. Nous insistons beaucoup sur la manière d'entrer en relation, sur les chemins de la relation avec les gens avant de chercher à obtenir des réponses sur les besoins du territoire.

MODES D'ACTION ET MOYENS

AC : Alors comment ça se passe concrètement quand vous arrivez quelque part ? Comment procédez-vous ? Quels sont les moyens mobilisés ?

Camille : Concernant les moyens financiers, il y a eu d'abord un investissement essentiellement soutenu par le niveau national de la FCSF. Pour le dispositif Fulenn, cela a représenté environ 60 000 euros au démarrage : un véhicule, une caravane et du matériel. Le budget de fonctionnement annuel, durant l'expérimentation, s'élevait à environ 130 000 euros. Aujourd'hui, maintenant que le projet est plus ou moins validé, on est sur un budget de fonctionnement annuel d'environ 100 000 euros, qui est financé



Photo Fulenn

à 70% par les quatre CAF et une MSA pour le moment. Et les 30% restant, c'est de l'appel à projets tous les ans, comme dans d'autres dispositifs comparables car on a du mal à procéder autrement pour compléter le budget. Et compte tenu du contexte actuel, notre grand enjeu, va être d'ouvrir le projet à d'autres thématiques comme l'accompagnement des seniors ou des jeunes, pour parvenir à équilibrer le budget par des contributions d'autres financeurs.

Suzanne : Au départ, une grosse phase de mise en route a été nécessaire. On prend le temps de rencontrer les élus, de rencontrer les partenaires, les professionnels du territoire. On se met d'accord sur l'objectif de la démarche :

- Est-ce que ça va être d'aller rencontrer les habitants dans le but de créer un espace de vie sociale ?
- Est-ce que ça va être de rechercher des alliés sur territoire pour pouvoir mobiliser

un collectif qui pourrait imaginer l'animation de la vie sociale à mettre en place sur le territoire ?

Et donc, pendant toute cette première phase, on prend le temps de sensibiliser tout le monde et d'aboutir à un accord sur l'objectif à atteindre et sur la démarche. Ensuite, on organise une première réunion où l'on invite un large collectif : les habitants, les associations, les élus, les professionnels qui ont envie de participer à la démarche. Au cours de cette réunion, on va reparler de l'animation de la vie sociale, reparler de l'aller vers, réexpliquer ce que c'est que Fulenn parce que c'est tellement expérimental que les gens ont besoin de temps pour bien comprendre et pour imaginer ce que cela peut donner sur leur territoire. On va ensuite déterminer ensemble, collectivement, les objectifs à atteindre.

UN PLANNING D'ANIMATION PAR OBJECTIF

Cela étant acquis, on va établir un planning d'animation correspondant à chaque objectif retenu et on va organiser, dans les jours qui suivent, une série d'animations sur l'espace public, en utilisant la caravane ou le camion, pour accompagner les acteurs dans la rencontre des habitants. La démarche est donc adaptée à chaque territoire.

Si je suis souvent seule, comme animatrice Fulenn, j'interviens avec de nombreuses équipes de travail et d'animation locales, puisque sur chaque territoire, je refais équipe avec les personnes que je rencontre et avec qui je travaille pendant 6 à 8 mois entre la première réunion, la première rencontre de lancement, et la phase de bilan. Et donc ces temps d'animation, de rencontre d'habitants, vont être coanimés avec tout un collectif de partenaires, de professionnels, de membres d'associations, d'élus et d'habitants qui se constitue au fur et à mesure pour aller à la rencontre des habitants.

L'idée c'est vraiment de créer sur l'espace public un espace d'animation chaleureux et convivial.

On boit beaucoup de café et on mange beaucoup de madeleines parce que c'est ce qui permet aussi de rencontrer les gens et de les aider à s'exprimer.

PRENDRE LE TEMPS DE DIALOGUER ET DE TISSER DES LIENS

Et donc généralement pendant deux à trois heures sur des sites publics, un marché, une place de village, une sortie d'école, on crée des petits espaces d'animation, des sortes de petits centres sociaux, où les gens, qui ne se connaissent pas forcément, prennent le temps de dialoguer ensemble et de tisser des liens.

Alors, avec la caravane ou le camion, il y a toujours une installation un peu stratégique, entre guillemets, avec des boissons chaudes, du thé, du café, des jeux à disposition des enfants et des grands enfants, ce qui permet d'ouvrir des discussions, un espace de débat avec des prises de parole, où on pose des questions aux habitants. Par exemple : comment vous vous sentez dans votre territoire ? Est-ce que vous aimez votre ville ? Et aussi : qu'est-ce qui vous met en colère aujourd'hui ? Ou alors, c'est quoi vos loisirs, qu'est-ce que vous faites de votre temps libre ?

L'idée c'est vraiment de pouvoir construire une image du territoire et de repérer et de rencontrer des habitants qui prennent soin de leur environnement, qui connaissent tout le monde, qui connaissent l'histoire de leur commune...

Avant-hier, j'étais sur le pays de Landivisiau et j'ai rencontré un monsieur qui promenait son chien. La femme du maire avait sorti la "billig" pour faire des crêpes, le camion était installé, il y avait des jeux, on était plusieurs à coanimer, il y avait des enfants qui mangeaient des crêpes... Et je dis au monsieur : *"Est-ce que vous voulez boire un café avec nous, parce que on est là pour discuter avec les habitants ? - Oh non, non, je n'ai pas le temps, je promène mon chien"*.

Et finalement, il a fini par manger une crêpe et boire un café et il a passé tout l'après-midi avec nous.

Et surtout, on a découvert qu'il était président de l'association des riverains de la base aéronavale de Landivisiau et qu'en fait, il prenait soin des habitants de la commune puisqu'il défendait le fait que ce n'était pas normal que les avions de chasse passent aussi près des habitations et fassent autant de bruit, ce qui inquiétait les enfants qui vivaient là et tout ça. C'est ce genre de dialogue qui se crée sur l'espace public quand on va à la rencontre des habitants.

BILAN ET PERSPECTIVES

AC : Le projet a démarré en 2021, si je ne m'abuse. On est bientôt en 2025, donc quel bilan tirez-vous ? Et quelles perspectives ?

Camille : Le dispositif est sur le terrain depuis deux ans et demi, et aujourd'hui, nous avons montré que ça pouvait fonctionner. Nous avons acquis la confiance des financeurs. Nous avons aussi travaillé le maillage territorial pour un meilleur soutien mutuel. Donc la perspective de Fulenn, en tout cas on l'espère, c'est de continuer, car on a encore beaucoup de territoires qui auraient besoin de ce coup de pouce.

La problématique à laquelle nous sommes confrontés, c'est la même que pour tous les acteurs du monde associatif : quelle place les financements publics accorderont-ils dans l'avenir à ce genre de dispositifs d'animation de la vie sociale ? Quand on a déjà bien du mal à maintenir l'existant, comment peut-on continuer à se développer ? C'est pourquoi nous travaillons à élargir nos financements, en ouvrant de nouvelles thématiques.

Ce que nous n'avons pas dit, parce que Suzanne est très humble, c'est qu'aujourd'hui Fulenn nourrit le réseau des centres sociaux ; à partir de cette expérience, nous avons pu ouvrir des formations, du faire-ensemble, de l'échange de pratiques.

Donc voilà, en fait, on va vraiment travailler sur l'agir, développer ce qui peut être fait à travers ce dispositif, et atteindre de nouveaux publics. Et j'ai l'impression, Suzanne, qu'au début, tu accompagnais beaucoup de "territoires blancs", alors qu'aujourd'hui nous intervenons davantage sur du soutien à des structures existantes.

Suzanne : Oui, on voit bien que les CAF ont eu cette dynamique, à un moment donné, de vouloir absolument créer des Espaces de Vie Sociaux sur des territoires où il n'y en avait pas. Maintenant, beaucoup de structures nouvellement créées ont besoin d'un accompagnement. En 2025, cela va quasiment concerner la totalité de nos interventions.

AC : Votre expérience d'itinérance, pour aller vers, aller à la rencontre des gens est tout à fait importante. On comprend aussi qu'elle n'est pas simple parce que d'une petite ville à l'autre, d'un village à l'autre, les problématiques ne sont pas les mêmes. Mais, en même temps cela vous permet de faciliter le partage des expériences. Ce que vous faites, permet de développer un capital d'expérience qui représente une richesse à partager et à faire fructifier avec d'autres.

Suzanne : Oui, chaque territoire est différent et nourrit à sa façon, grâce au projet, l'expérience des autres territoires. Il y a une espèce de répercussion des expérimentations et des expériences d'un territoire à l'autre.

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS POUR PASSER À L'ÉLABORATION DE PROJETS AVEC LES HABITANTS

AC : A partir des contacts que vous avez avec les habitants, comment des projets, des désirs d'actions se cristallisent-ils ?

Camille : Alors, tout va dépendre des objectifs. Mais l'idée n'est pas que nous passions, avec Fulenn, à l'étape projet avec les habitants, mais plutôt qu'on accompagne les territoires et qu'on mette en place les conditions favorables pour passer à cette étape.



Fulenn : animation chemin (photo Fulenn)

Suzanne : Je pense au territoire du Cap-Sizun par exemple, à la Pointe du Raz, dans le Finistère Sud, le bout du bout.

Après les animations, on laisse un peu décanter ce qui s'est passé, et puis on fait une phase de bilan collectif. Nous avons eu des rencontres individuelles, nous avons récolté pas mal de paroles d'habitants qui nous ont raconté des choses et donné aussi des idées pour le territoire.

La question qui se posait dès lors c'était comment, à partir de là, construire quelque chose de collectif. Il s'agissait de voir s'il était possible d'avoir une structure portée par les habitants, à destination des habitants, une association, un Espace de Vie Sociale ou autre. Sur ces territoires, quand où il y a une envie d'un projet collectif, Fulenn va jusqu'à lancer le collectif.

Donc là, nous avons organisé une réunion pour demander aux uns et aux autres comment ils imaginaient l'animation de la vie sociale sur leur territoire sans entrer dans les détails opérationnels. Comme nous ne sommes pas dans une posture de prestation et de diagnostic, il s'agissait juste de donner un petit coup de pouce. Fulenn, ça veut dire étincelle. L'idée est de faire surgir une étincelle sur les territoires, entre les habitants et les élus, et puis si le feu prend, c'est à eux de l'attiser et de le nourrir.

Camille : Pour compléter ce que dit Suzanne, on s'est rendu compte que lorsque Fulenn part, il peut y avoir une petite rechute dans la mobilisation des gens. Et donc, en accord avec les CAF, et ça c'est vraiment une réussite, nous mettons en place, au départ de Suzanne, un binôme constitué du conseiller thématique ou du conseiller territorial de la CAF, et d'un

délégué de la Fédération Départemental des Centres Sociaux. Ce binôme-là prend le relais de Suzanne pour continuer à accompagner les élus et les habitants dans la poursuite du travail enclenché. Au démarrage du projet, nous n'avions pas du tout pensé à cette solution. Et en fait, il s'avère que c'est une condition sine qua non pour éviter le "flop".

AC : Il y a donc tout un travail d'accompagnement à faire pour passer de l'envie d'agir à la structuration de l'action. Si on donne envie d'agir et qu'après ça ne donne pas suite, on déçoit et c'est beaucoup plus grave.

Suzanne : Tout à fait et c'est pour ça que le travail en amont est aussi important. Il faut dire qu'on n'ira pas jusqu'à la préfiguration de quelque chose qui va exister, et de ne pas non plus être d'accord avec les élus.

Camille : C'est important de savoir ce qu'on doit dire et ce qu'on peut dire aux habitants. Au début, par exemple, nous avons eu du mal à comprendre pourquoi il ne s'agissait pas de faire un diagnostic. Maintenant nous avons compris que notre intervention se situait dans une étape antérieure.

AC : Vous vous attachez à relever les ressources des gens avant de chercher à identifier leurs besoins.

Suzanne : Bien sûr, nous sommes à l'écoute des gens quand ils expriment leurs besoins. Nous les notons et nous les restituons à la fin de l'expérimentation au territoire. Nous disons : "Dans telle commune on nous a raconté ça, les gens nous ont dit ça..." Mais, nous avons eu un formateur qui s'appelle Jérôme Guillet qui a attiré notre attention sur le fait que c'était bien de collecter les besoins des habitants, mais après, comment on fait ?

L'idée, c'est vraiment d'identifier d'abord les ressources des gens. Cela fait aussi écho aussi avec ce qui se vit dans le réseau de la FCSF. Dans le cadre des renouvellements de projets par les centres sociaux, nous avons beaucoup de réflexions à ce sujet. Un centre social qui, dans la démarche d'élaboration de son nouveau projet social, au lieu d'établir un diagnostic à



Zone d'expression (photo Fulenn)

partir des besoins et des recueils de doléances des habitants, décide de changer de perspective et de s'intéresser d'abord aux ressources, c'est une approche nouvelle que nous travaillons ensemble.

AC : Est-ce que cette approche centrée sur les besoins ne correspond pas à une confusion entre centre social et assistance sociale au détriment de l'idée d'aller à la rencontre des gens pour développer leur pouvoir d'agir ?

Camille : En fait, quand on a ouvert le chantier "aller vers" au niveau de la fédération nationale, les premières réflexions étaient du type : "On s'est perdu, on s'est institutionnalisé, on s'est professionnalisé, et on a oublié les gens". C'était le constat. Une fois qu'on a dit ça, comment fait-on ? Et là, on revient à l'origine même de l'éducation populaire : *la relation avant la participation*, on le dit à chaque fois. Surtout dans le contexte actuel où on nous dit constamment "Faites de l'activité, faites du chiffre !", il faut se souvenir que l'on n'est pas là pour compter les gens mais plutôt pour prendre le temps de les écouter. Moi, dans ma formation d'ingénierie sociale, on me mettait



Animation au marché (photo Fulenn)

en tête qu'on avait des résultats à rendre, que notre travail c'était de mener des actions ; et c'est compliqué de déconstruire ce genre de choses.

Suzanne : Notre petite victoire, à notre niveau régional, en Bretagne, c'est d'arriver à faire parler d'"aller vers" dans les CAF et dans les MSA, d'aider nos financeurs à sortir de leurs besoins d'avoir des chiffres – "*Combien de personnes avez-vous atteint, dans quelles catégories sociales ?*" – pour les amener à reconnaître que l'important, c'est vraiment la qualité de la relation qu'on met en place.

AC : Est-ce que les résultats de votre expérience sont pris en compte d'une certaine façon par les centres de formation des travailleurs sociaux ?

Suzanne : Avec la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France, nous travaillons sur une formation nationale sur "l'aller vers" et on réfléchit à la manière de proposer cette formation dans les CNFPT, dans les centres de formation au-delà du réseau des centres sociaux. Il y a aussi quelques propositions, quelques interventions dans les formations en Bretagne...

Camille : Oui, c'est vrai que c'est encore timide. Il faudrait vraiment mettre l'accent sur cet aspect. En fait, nous sommes sollicités en tant que prestataires surtout - quand je dis "on", c'est la Fédération des Centres Sociaux, ce n'est pas forcément Suzanne ou moi - pour intervenir dans les IUT, auprès des futurs travailleurs sociaux. La commande est très générale, je crois que c'est "l'intervention sociale". Dans ce cadre, nous avons une marge de manœuvre qui nous permet d'aborder « l'aller vers » et le développement du pouvoir d'agir, mais peut-être qu'on pourrait, fort de notre expérience, aller plus loin maintenant.

AC : Et bien un grand merci Suzanne et Camille pour votre disponibilité et pour votre témoignage



Varcès

À Varcès, un centre social communal avec une gestion associative

Interview de Mme Véronique CHARRETON

Présidente de l'Association du Centre Socioculturel Emile Romanet

AC : Bonjour Madame, merci tout d'abord de bien vouloir vous présenter pour nos lecteurs.

VC : J'ai 68 ans et je suis retraitée de l'Education nationale. Je suis entrée dans les centres sociaux en tant que bénévole dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Je suis ensuite entrée au conseil d'administration de l'Association du Centre Socioculturel Emile Romanet d'abord en tant que secrétaire puis je suis devenue présidente depuis plus de 10 ans.

Je suis également présidente de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de l'Isère (FCSI) du département de l'Isère et déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN)

AC : Quels sont les principales caractéristiques de la ville de Varcès-Allières-et-Risset au regard d'une politique d'action et de cohésion sociale ?

VC : D'après les données de l'INSEE, de 2015 à 2021, la population de la ville de Varcès-Allières-et-Risset, en Isère, est restée stable passant de 8 226 habitants à 8 287.

UNE POPULATION JEUNE

La population de 0 à 14 ans représente 15,3% contre 18,6% dans l'Isère et 17,6% en France ; celle des 15/29 ans représente 28,9% contre 18% dans l'Isère et 17,4% en France ; celle des + de 60 ans représente 19,7% contre 24,7% dans l'Isère et 26,6% en France. On constate donc que Varcès garde une population jeune notamment celle des 15 à 29 ans (A pondérer avec la présence d'une caserne militaire qui compte beaucoup de jeunes).

Concernant la composition des familles, les couples avec enfants sont de 39% contre 42,9% dans l'Isère et 40,1% en France. S'agissant des familles monoparentales celles-ci représentent 15,3% des familles (dont femmes seules 9,7%) contre 14,7% dans le Bas-Rhin (dont 10,7%) et 16,6% en France (dont 12,3%).

A Varcès, parmi la population non scolarisée de plus de 15 ans, 14,7% n'ont aucun diplôme ou le certificat d'étude primaire contre 19,9% dans l'Isère et 22,2% en France. 40,7% disposent

d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 37,6% dans l'Isère et 33,6% en France.

Le taux de chômage s'établit à 5,5% et pour les 15/24 ans à 3,8% alors que dans l'Isère ils sont respectivement de 9,8% et 20,2% et en France de 12,1% et 23,9%.

A Varcès, 6% de la population vit sous le seuil de pauvreté contre 11,8% dans l'Isère et 14,5% en France.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 26 780 euros contre 24 270 euros dans l'Isère et 23 080 euros en France.

AC : Quel est le statut particulier du centre social ?

VC : Si en France, la majorité des centres sociaux sont sous statut associatif, dans le département de l'Isère ils sont soit gérés par des communes, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCSA) ou des intercommunalités.

UN STATUT ORIGINAL

A Varcès, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère a accordé l'agrément du centre social à la municipalité et celle-ci a confié la gestion du projet social à une association spécifiquement créée à cet effet : l'Association de Centre Social et Culturel (ASCS). Selon l'article 4 de nos statuts, elle a pour but "d'animer et de gérer les activités du Centre Social et Culturel, de promouvoir, soutenir et favoriser la création et le développement d'activités d'ordre social, familial, culturel, récréatif, sportif et médico-social de la commune de Varcès – Allières et Risset, de manière à en faciliter l'accès aux usager.e.s de tous âges".

L'association est gérée par un conseil d'administration de 17 membres dont 3 sont des membres de droit issus du conseil municipal ; les autres sont des représentants des habitants comme le prévoit la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).

Avec la commune, nous devons tenir en principe quatre comités de suivi par an mais, dans les faits, le comité se réunit en cas de difficultés et c'est de fait à notre demande qu'il se réunit. Un comité de pilotage réunissant également la FCSI et CAF se tient également une fois par an.

Les 3 membres de droit représentant la ville font partie des commissions. Pour ma part, en tant que présidente, je siège au conseil d'administration du CCAS.

AC : Pourquoi avoir choisi ce statut ? Quels en sont les avantages et les éventuels inconvénients ?

Tout ceci nous permet de faire remonter les difficultés ou des sollicitations sans nécessairement mobiliser le maire ou le directeur général des services. Le maire vient souvent aux manifestations du centre social car c'est un outil qui lui tient à cœur. Mais nous sommes loin d'une réelle cogestion ; pour les élus, tout en reconnaissant le travail de l'association, le centre social c'est la commune.

Il n'est par ailleurs pas toujours simple d'être reconnu par les habitants comme une association car, pour eux, nous sommes avant tout la commune. Je veille d'ailleurs à ce que sur tous nos supports de communication on parle de l'association du centre social. Nous avons aussi parfois des difficultés pour trouver des administrateurs. Pour ma part, je souhaiterais passer le relais au poste de présidence mais personne ne veut occuper cette place.

LES PRIORITÉS DU PROJET SOCIAL

AC : Quelles sont les priorités fixées par le projet social ?

VC : C'est l'association qui prépare et gère le projet social. Nous avons des projets sociaux très ambitieux mais, en étant un centre hybride, c'est l'association qui doit malgré tout rechercher une grande partie du financement en répondant à des appels à projets.

Le centre s'est fixé dans son projet social actuel trois enjeux :

1. **Une vie sociale et culturelle active** avec pour objectifs généraux : renforcer la vie sociale locale ; dynamiser la vie culturelle du territoire ; développer et renforcer les partenariats ; valoriser le bénévolat.
2. **Un centre ouvert à tous**, à l'écoute des besoins des habitants avec pour objectifs généraux : être un lieu d'inclusion et de lien



Centre social de Varcès

social ; renforcer les démarches d'*aller vers* ; contribuer à développer des solidarités sur le territoire.

3. **Un centre soutien des transitions de vie et des modes de vie** avec pour objectifs généraux : ouvrir le centre sur son territoire en favorisant l'autonomie de chacun ; poursuivre les actions de parentalité sur le territoire et mieux les coordonner ; accompagner la transition écologique.

UN FONCTIONNEMENT EN COMMISSIONS

AC : Quelles sont les principales actions et services mis en œuvre. Qui sont les utilisateurs et les bénéficiaires ?

VC : Nous avons décidé de fonctionner par commissions. Celles-ci sont au nombre de huit et sont coanimées par un référent professionnel et un administrateur.

Parmi ces commissions et leurs missions, on peut citer :

- **La commission activités culturelles et de loisirs** qui propose, notamment pendant toute l'année et les vacances de de quoi occuper les

enfants et les parents.

- **La commission solidarité et transition écologique** qui comporte plusieurs groupes de travail au sein desquels on trouve le groupe développement durable, le groupe "bien vieillir" qui concerne les séniors, l'accompagnement à la scolarité pour les enfants, ...

L'association gère également des jardins partagés qui sont mis à disposition de l'association dans le cadre de conventions avec des jardiniers. Ces jardins sont proposés à des habitants et l'entretien, la fourniture de serre, de récupérateurs d'eau, ..., sont assurés par l'association. Par contre seule la mairie a le droit d'y implanter des cabanons.

Pour le "bien vieillir" nous travaillons avec le CCAS et la Résidence Autonomie de la commune. Nous apportons des projets un peu ficelés mais ceci nous permet de faire venir d'autres personnes, dont celles de la Résidence et des personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui sont isolées faute de moyens de locomotion. Pour ces dernières, des véhicules communaux du CCAS sont

utilisés pour aller les chercher et les amener à des activités. Nous mettons en œuvre de la gymnastique adaptée et travaillons avec le dispositif Prescri'Mouv porté par l'Agence Régionale de santé (ARS) ainsi que différentes activités et sorties.

- **La commission parentalité** animée par la référente famille et qui mobilise de nombreux partenaires dont les directeurs d'écoles, le principal du collège et les assistantes sociales, dont celles de l'armée. Il convient de souligner que Varcès a une caserne importante et donc beaucoup de femmes avec enfants qui se retrouvent seules lors départs en opérations extérieures de leurs conjoints. Siègent également la représentante du Relais petite enfance et celle de la crèche voisine du centre.

Nous animons également des **Cafés des Parents** qui organisent des conférences en indiquant que cette année, nous nous sommes tournés vers le thème du handicap chez l'enfant et l'adolescent, sur l'alimentation et les écrans. Des débats spécifiques y sont aussi proposés pour les familles de militaires avec par exemple pour thème "*Papa s'en va, que devient la vie familiale ?*".

- **La commission animation locale** qui, pour la vie de la commune, organise de nombreuses actions à Noël, à Pâques avec une chasse aux œufs, à Halloween... Mais ce sont également des actions qui relèvent des initiatives des habitants notamment pour le Téléthon et Octobre Rose ; c'est à la fois l'occasion d'animer la commune mais également de recueillir des dons pour ces organisations. C'est un succès car chaque année de plus en plus de bénévoles se mobilisent et le nombre de donateurs est en augmentation.
- **La commission information jeunesse** qui suit l'activité de la Structure Locale Information Jeunesse qui s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans. Ils peuvent y trouver des renseignements et des aides pour financer des vacances collectives, pour



Centre social de Varcès. Photo Accosco

financer des projets, le permis de conduire, un BAFA, ... L'association apporte son concours au financement de ces aides mais elle intervient aussi au collège pour tout ce qui peut toucher aux questions que se posent les adolescents. 1,5 ETP est affecté à ce Point Information Jeunesse.

- **La commission communication**, avec un budget de 10 000 euros par an, est consacré à la communication : affiches, flyers, site web, espace Facebook. Avec la Structure *Information Jeunesse* nous sommes partie prenante du réseau des *Promeneurs du Net* mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).
- **La commission des finances** qui se réunit 4 à 5 fois par an.
- **La commission Ressources Humaines** se réunit lors de départ ou de recrutement d'agents.

Ces commissions se réunissent régulièrement et privilégient les initiatives des habitants et des ateliers autonomes.



Centre social de Varcès. Groupe "Chausse tes baskets montagneuses"

Les initiatives des habitants sont aussi tournées vers les personnes en situation de handicap. Des marches et des balades adaptées sont organisées et s'adressent également aux séniors. Une personne handicapée donne des cours de dessin, nous appelons cet atelier "Les lignes de Charlie".

Des initiatives sur des cours d'informatique sont animées ; nous disposons d'un atelier photographique ; des sorties sont organisées dans des musées ; nous organisons des expositions. Des séniors se réunissent dans des groupes de cuisines.

UN FONDS D'AIDE À PROJETS

Ces activités sont financées par l'association par le biais d'un *fonds d'aide à projets* (FAP). Nous avons par exemple récemment financé l'atelier photo et acheté une nouvelle machine à coudre pour les cours de couture. Ce sont des activités très variées et qui couvre un champ très large et qui s'adressent à tout le monde.

Si nous recevons dans les murs, il faut aussi aller hors les murs. En été, nous déplaçons des

ateliers jeux de la ludothèque dans les quartiers pour se mettre à disposition des familles et des enfants.

En plus des jardins partagés, nous avons au centre social un grand jardin aménagé pour les familles et séniors (le plus âgé a 97 ans). Le jardin est aussi, pour les séniors et les familles, un lieu d'accueil fraîcheur en été avec un grand brumisateur et des parasols.

Nous organisons la fête du centre, des événements dans le parc municipal, nous allons sur les marchés pour faire connaître le centre mais également être à l'écoute des habitants pour savoir ce qu'ils aimeraient qu'on leur propose, ce qu'ils auraient envie de mettre en œuvre au sein du centre. Il est très important d'aller à la rencontre des gens et l'« aller vers » est une des premières choses que l'on apprend aux professionnels et aux bénévoles.

Pour une petite ville comme Varcès, nous comptons 1 047 adhésions individuelles et 540 adhésions familiales, ce qui représente un pourcentage important de la population.



Centre social de Varcès. Education à l'écologie

Le travail en partenariat est également tout à fait important. A titre d'exemples, avec toutes les associations culturelles nous avons organisé sur Varcès ce que l'on a appelé le Culturathlon. Avec les associations qui agissent plus dans le domaine de la création nous animons Créativ' Varcès.

UN RÔLE DE FÉDÉRATEUR

Nous travaillons avec les associations sportives afin de ne pas être en concurrence avec elles. Nous devons avoir, dans notre mission de centre social, un rôle de fédérateur, de fédérateur d'initiatives, d'actions et d'acteurs. Dans ce qui se pratique dans les associations sur le territoire de la commune, beaucoup d'idées sont issues du centre social parce que nous allons recueillir la parole des habitants qui font ainsi remonter ce qu'ils aimeraient trouver sur le territoire de leur commune.

AC : Quelles sont les ressources humaines bénévoles et professionnelles mobilisées? Quel est le montant du budget et l'origine des ressources ?

VC : Nous disposons de 7,9 équivalents temps plein, auquel il faut ajouter 1 ETP d'alternante qu'emploie l'association chaque année.

Ces salariés sont des personnels municipaux mis à disposition par la ville. La CAF finance via la ville environ 4 ETP dont le poste de direction et le poste d'accueil. Si une convention globale est signée avec la

ville, il n'y a plus aujourd'hui de convention individuelle de mise à disposition pour chaque salarié, ceux-ci travaillent donc pour l'association mais sont agents municipaux et ce n'est pas toujours facile à gérer pour l'association. Le centre fonctionne cependant tout à fait bien.

FAIBLE NIVEAU DE RÉMUNÉRATION ET TURN-OVER ÉLEVÉ

Compte-tenu des faibles niveaux de rémunération des personnels municipaux du centre au regard du travail qui est le leur, nous avons un très important turnover ; nous devons faire régulièrement des recrutements et mettre en œuvre des formations. En quatre ans, nous avons eu successivement quatre directeurs adjoints.

Dans l'animation la participation des habitants est importante et on peut compter sur environ 60 bénévoles.

Sur le plan des dotations financières pour le fonctionnement, la ville contribue pour un peu moins de 10%, avec une subvention de 10 000 euros.

Nous signons tous les 4 ans une convention avec la ville qui détermine les moyens mis à disposition : bâtiments, entretien et fluides, personnels mis à disposition et utilisation de véhicules communaux pour du transport de personnes.

Pour mener à bien ces projets, l'association doit rechercher de nombreux financements auprès de différents partenaires.

INQUIÉTUDES SUR LA PÉRENNITÉ DE L'ASSOCIATION

AC : Quelle analyse faites-vous de la situation et quelles sont vos perspectives d'avenir ?

VC : Notre inquiétude porte sur la pérennité de l'association car, comme je l'ai déjà indiqué, il n'est pas facile de trouver des bénévoles qui veulent bien s'impliquer dans la gestion de l'association et dans son animation et c'est pourtant fondamental. A titre d'exemple, on estime le temps bénévole entre 3,5 et 4,5 ETP en fonction des années ce qui économise autant d'emplois qu'il faudrait financer. C'est d'ailleurs



Centre social de Varcès. Massage de bébés

ce qui sans doute retient la ville de passer à une gestion municipale directe.

Parler d'une cogestion est difficile car du côté des élus on est dans la politique de la ville voire le politique, ce qui n'est pas le cas de l'association et c'est une condition sine qua non pour entrer au conseil d'administration. En dehors du maire et des élus qui sont impliqués dans le conseil d'administration de l'association, les autres élus ne perçoivent pas l'impact qu'aurait par exemple la disparition du centre social pour la commune.

En termes d'emplois mis à disposition par la ville, nous étions il y a une dizaine d'années à 10,5 ETP qui se sont réduits aujourd'hui à 7,9 ETP alors que les activités du centre ont connu un très fort développement. Nous savons les difficultés financières que traversent les communes avec les baisses de subventions de l'Etat alors nous faisons avec.

Plus largement, compte tenu de la situation générale que traverse notre pays, nous avons des craintes sur le maintien à leur niveau des

subventions qui nous sont accordées et il faudra encore consacrer plus de temps à la recherche de financements alors que c'est déjà très consommateur de temps et d'énergie.

La Caisse d'Allocations Familiales a mis en place les Conventions Territoriales Globales (CTG) qui obligent les communes à regrouper et mutualiser des moyens et pour Varcès c'est le cas avec quatre autres communes. Un travail commun a ainsi été entrepris sur la parentalité et le Point Information Jeunesse.

Nous travaillons avec le CCAS mais pour les gens ceci entraîne des confusions. Si le CCAS travaille pour des personnes en difficultés sociales, ce n'est pas le cas du centre social qui s'adresse à tous pour faire société ; pour nous le mot social, c'est le vivre ensemble et non la gestion des difficultés sociales. C'est l'éducation populaire que l'on met en œuvre dans les centres sociaux.



Repas commun au centre social de Romans

Les centres sociaux, acteurs essentiels et incontournables de la mixité sociale

Article paru dans la revue « C'est Possible » N° 30 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

De par sa vocation d'ouverture à tous et toutes dans un territoire et de sa volonté permanente de créer et faire lien social, le centre social est un lieu où la mixité se vit au quotidien. Rendre possible des rencontres entre personnes d'origines et de milieux sociaux différents, c'est aussi ça faire société. Et parfois, ça se provoque.

DANS L'ALLIER

Le collectif Femmes & territoire du centre social La Farandole, situé dans la commune Le Donjon (1000 habitants), a ainsi pris l'initiative de proposer à un groupe de femmes de la Goutte d'Or, quartier très populaire de Paris, de venir à leur rencontre. Rassemblées au sein d'un groupe similaire – non mixte – dans le centre social Accueil Goutte d'or, elles *“ont tout de suite adhéré à l'idée”*, assure Mylène Clément, présidente de la structure. *“Elles n'avaient aucun a priori, juste de la curiosité pour ces femmes venant de la campagne”*.

Une quinzaine d'habitantes de l'Allier ont donc été accueillies durant trois jours en septembre 2022 par des femmes de la Goutte d'or, toutes issues de l'immigration et pour certaines parlant mal le français. Au programme : se rencontrer, visiter le quartier, partager leurs cultures, cuisiner ensemble, échanger sur leurs problématiques quotidiennes en zone rurale et urbaine... *“Elles se sont rendues compte à cette occasion qu'elles rencontraient les mêmes difficultés, notamment sur la place de la femme dans l'espace public”*, commente Sylvie Aleveque, référente du collectif à la Farandole. Elle poursuit : *“Elles ont été reçues comme des princesses et elles ne s'y attendaient pas. Ce fut un bel exemple de sororité. Elles ont réalisé à quel point elles pouvaient être fortes ensemble”*.

“Le moment a été suffisamment intense pour générer de la nostalgie. Je n'avais aucune idée préconçue avant. Et j'ai adoré. Ce sont des femmes très ouvertes, qui n'ont porté aucun jugement sur nous alors qu'ici les gens de la

ville nous prennent de haut”, relate Alexandra, qui a été du voyage. L’autre bienfait du séjour est collectif. “Ça a vraiment ouvert le champ des possibles, notamment sur le pouvoir d’agir, qu’on peine à mettre en place ici. Depuis, le collectif s’émancipe et mène à bien des projets tels que des soirées débats, une exposition dédiée à des femmes victimes de violence...”, ajoute Laetitia Pelletier, directrice de la Farandole. Seul regret, partagé par toutes, l’invitation n’a pas pu être rendue. Cela n’a pas empêché le collectif de l’Allier de relancer l’idée avec le centre social Bourgogne, situé à Tourcoing (59). Pas de dates calées encore mais la première rencontre devrait avoir lieu d’ici la fin de l’année avec l’idée de mener des projets ensemble sur la durée. Un documentaire pourrait ainsi voir le jour.

INSCRIRE DES ACTIONS SUR UN TEMPS LONG

C’est aussi ce qui anime l’association départementale *Action pour les gens du voyage*. Implantée dans le quartier de la Source à Orléans (45), la structure a installé ses locaux sur l’aire d’accueil où 60 familles manouches viennent régulièrement séjourner pour une durée de trois mois maximums. Mais ce sont souvent les mêmes personnes qui reviennent. Et ce depuis de nombreuses années. De quoi tisser un lien de confiance rendant possible la participation des voyageurs à des actions mêlant différents types de population, tous résidents de la Source. Dans le quartier, qui comprend de l’habitat social, des pavillons, des maisons plutôt cossues cohabitent des personnes de culture et de milieux socio-professionnels très différents. Une mixité sociale qui s’incarne dans des événements tels que la fête du quartier ou des ateliers coorganisés par les quatre centres sociaux de la Source, qui drainent des populations diverses. “Pour faciliter le lien entre les habitants, jouer le jeu de la mixité, développer le bien vivre ensemble, on travaille collectivement sur des actions ponctuelles ou des activités quotidiennes. Autour d’un atelier cuisine, par exemple, les communautés se rassemblent. Tout comme les enfants de tout horizon qui vont participer au même spectacle”, explique Cédric Pelletier, directeur de l’association.



Atelier cuisine en centre social. Photo Jean-Louis LE BRAS

Dans la même logique, le centre social a noué un partenariat avec une autre structure orléanaise, *Coupe-faim Coupe-froid*, qui vient en aide aux personnes sans-abris. Des voyageurs ont participé à la conception de kits d’hygiène ou concocté des repas, distribués ensuite via des maraudes auprès des personnes en difficulté. “Ce fut l’occasion pour eux d’être pris en considération hors de leur communauté et d’intégrer un dispositif d’entraide”, affirme Cédric. De quoi, peut-être, faire évoluer la mauvaise image dont souffre souvent les gens du voyage.

Verbatims

“Lorsque je suis arrivée dans cette région avec un jeune enfant, j’ai pu créer des liens qui ont facilité mon intégration.” Séverine, habitante du Puy-de-Dôme.

“Sans eux, le quartier perd une partie de son âme, les habitants perdent le lien... Le centre social est un partenaire indispensable des collectivités territoriales.” Sirine, présidente Haut-Rhin.

“Les centres sociaux et culturels sont essentiels pour le bien vivre ensemble, ils sont un maillon indispensable de la cité, pour faire société.” Adjointe au maire d’une commune de Seine-et-Marne.

“Pour des lieux et des liens (centres sociaux et espaces de vie sociale) véritables ciments d’une société conviviale, solidaire, citoyenne et pleinement vivante.” Stefan, habitant de l’Aisne.

Le centre social, acteur d'une démocratie vivante et active

Par Maia CORDIER – Chargée de communication FCSF

UN REGARD SUR LA DÉMOCRATIE AUJOURD'HUI

La vitalité démocratique de notre pays est contrariée depuis de nombreuses années. La démocratie telle qu'exercée aujourd'hui ne rencontre plus ses citoyen·nes, les liens entre habitant·es et élu·es se délitent, marqués par une réelle défiance. L'abstentionnisme croissant traduit la désillusion et le manque de confiance des citoyen·nes dans leurs représentant·es politiques. Les espaces de démocratie participative peinent à sortir du simple principe de consultation et celles et ceux qui ne sont pas rompus à ces formes d'expression restent à l'écart du débat démocratique. L'exercice démocratique des derniers mois, le climat politique, mais aussi la libération de paroles xénophobes, racistes, islamophobes et sexistes, relayées et amplifiées par certains médias et groupes politiques, ne font que renforcer ce constat,



Photo Lucile-Barbery

en opposition avec nos principes de dignité humaine, de respect et d'ouverture, qui forment le ciment de la cohésion sociale.

En parallèle, en dix ans, de nombreuses mobilisations sociales ont émergé : autour du climat, mais aussi en termes de justice sociale et d'égalité, à l'image de #Me too, des gilets jaunes, de Justice pour Adama, etc. Partout et sur de nombreux sujets,



Photo Lucile-Barbery

des dynamiques citoyennes se déploient, révélant l'envie d'expression et d'engagement des citoyen·nes. La rencontre entre ces mobilisations et la classe politique est pourtant de moins en moins fructueuse. Nous observons une remise en question des libertés associatives et des luttes sociales.

Dans un tel contexte où de nombreuses personnes ont le sentiment de ne plus être écoutées et entendues, comment penser la solidarité, la dignité humaine et la cohésion sociale et la place de chacun·e dans la société ? Il est nécessaire, pour rétablir la confiance, de ré-enchanter la démocratie, de réouvrir des espaces de débat, y compris sur les questions qui peuvent créer du conflit ; c'est à cette condition que la citoyenneté s'exerce, que le politique émerge et que la confiance revient.

AVEC LES CENTRES SOCIAUX, UNE DÉMOCRATIE EN MOUVEMENT, POUR TOUTES ET TOUS !

82% des centres sociaux développent des actions pour contribuer à la vie démocratique de leur territoire

Les centres sociaux ne sont pas seulement des espaces de services et d'entraide, mais bien des acteurs clés dans la construction d'une société où chacun·e peut s'impliquer et se sentir légitime à agir ! Forts de leur capacité à mobiliser et fédérer, ils offrent une réponse – locale, de proximité – forte à la désillusion démocratique, et constituent un modèle inspirant pour une société plus solidaire où chacun et chacune trouve sa place.

Les centres sociaux s'engagent pour une démocratie en favorisant l'expression de toutes

LES CENTRES SOCIAUX DE ROMANS-SUR-ISÈRE (26) ACCOMPAGNENT L'EXPRESSION DES HABITANT·ESET SENSIBILISENT AU VOTE.

Une démarche d'éducation populaire qui vise à rendre possible le dialogue et le débat, à initier du changement, à développer l'esprit critique, à créer les conditions de l'émancipation... c'est un des projets des centres sociaux de Romans-sur-Isère, dans la Drôme.

Nous avons tous en tête l'assassinat en novembre 2023 du jeune Thomas à Crépol, un village situé dans la région. Un fait divers tragique qui a donné lieu à une récupération politique, locale et nationale. Sur place, le besoin de s'exprimer s'est rapidement fait ressentir, notamment dans le quartier de la Monnaie, pointé du doigt. À la Maison citoyenne, le développement du pouvoir d'agir des habitants est au cœur du projet social. Leur donner les clés de compréhension de la vie de la cité en fait partie. *“Les habitants du quartier étaient en souffrance face au discours médiatique et au déferlement de violence (des femmes voilées et des lycéens ont été agressés) et avaient besoin de s'exprimer, d'être écoutés aussi”*, expose la directrice Nor El Houda Boukhari. Se mettent alors en place une série de rencontres collectives réunissant des habitants de différents quartiers autour des thématiques du vivre ensemble et des discriminations. Des rencontres qui vont déboucher sur un travail plus approfondi autour des élections européennes puis législatives.

“Les jeunes ne sont souvent pas associés à la vie de la cité. Mais pour que ça change, il y a des actions à mener pour expliquer ce que c'est et en quoi le vote est important”, ajoute Nor El Houda. Des groupes de travail collaboratifs, animés par des habitants, se mettent alors en place sur cette question, l'occasion d'échanger sur les partis, les campagnes, le système électoral, de décortiquer les programmes, de débattre sur les visions des uns et des autres... et d'encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. Une démarche qui porte ses fruits et qui incite à voir plus loin. *“Notre volonté aujourd'hui, c'est de participer à la construction de la politique jeunesse de la ville où chacun, jeunes, centre social, mairie... trouverait sa place”*, conclut Houda. Prendre et trouver sa place !

Une ligne de conduite que tout le réseau, au niveau national, régional et local, partage.

Extrait du dossier “Les centres sociaux, acteurs de démocratie et de justice sociale” par Anne Dhoquois. (revue “C'est Possible” N°31)

et tous et en animant des espaces d'échange et de débat entre les personnes. Par exemple, en animant des espaces de dialogue entre jeunes et élu-es, en contribuant à la construction de politiques publiques (par exemple sur les questions de renouvellement urbain), en accompagnant les personnes à se mobiliser pour agir sur des situations qui leur posent problème (dans le lien aux bailleurs et l'entretien des lieux d'habitation, sur les questions d'accès aux transports publics dans des territoires enclavés, ...)

C'est aussi le cas, par exemple, avec la campagne des banquets citoyens qu'ils ont animés au printemps et à l'été 2022.

Au menu de ces événements : justice sociale & démocratie. Entre le 21 mai et le 10 juillet 2022, les centres sociaux ont organisé 300 banquets citoyens partout en France, des événements uniques et originaux pour se retrouver, partager un moment convivial et débattre ensemble dans l'espace public, autour des préoccupations des habitant·es et leurs envies d'agir. L'occasion de

récolter leur parole et de prendre le pouls de leurs colères et leurs envies d’agir.

Retrouvez la synthèse de la collecte nationale : <https://www.centres-sociaux.fr/banquets-citoyens-synthese-de-la-collecte-nationale/>

Mais ça n’est pas tout ! Les centres sociaux contribuent aussi à ce que les personnes concernées puissent être associées à la construction des politiques publiques, et encouragent le dialogue entre habitant·es et institutions. Cela se construit au local comme à l’échelle nationale. Le Rapport **“Paroles d’habitant·es des quartiers populaires”**, co-porté avec le Réseau national des centres de ressources en politique de la ville, vient par exemple répondre à ces ambitions. Publié tous les 2 ans, il s’appuie sur la récolte de paroles d’habitant·es des quartiers populaires, à travers des rencontres organisées dans des centres sociaux de toute la France, afin de faire entendre la voix des habitant·es des quartiers, interpeller les pouvoirs publics sur les situations vécues dans les quartiers et les inciter à les prendre en compte dans l’élaboration de leur politique, et promouvoir le dialogue entre les élu·es, les décideurs publics, les professionnel·les et les habitant·es.

Retrouvez les rapports ici : <https://www.centres-sociaux.fr/rapport-paroles-dhabitant-es-des-quartiers-populaires/>

LA DÉMOCRATIE, AU CŒUR DU FUTUR PROJET DU RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX

En 2024, le réseau des centres sociaux renouvelle son projet de réseau, sorte de boussole qui vient orienter les actions des structures et définir une visée commune. Au cœur de ce renouvellement, l’ambition que chaque personne puisse trouver toute sa place et s’investir dans les espaces de démocratie représentative et participative. Les centres sociaux souhaitent ainsi s’engager pour que les préoccupations, aspirations et propositions des personnes puissent être prises en considération dans les politiques publiques et les actions qui les concernent, du local au national ; pour que l’espace public soit accessible à toutes et tous et permette la rencontre, la convivialité, l’expression et la mixité ; pour que la démocratie se vive, au quotidien, en permettant aux habitant·es de se mobiliser et d’agir ensemble.

Décider ensemble, c'est possible !

Les centres sociaux, acteurs de démocratie locale et de justice sociale

Article paru dans la revue « C'est Possible » N° 12 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

Un dossier réalisé par Anne Dhoquois, journaliste

Depuis plusieurs années, le développement du pouvoir d'agir est un axe fort du mode de fonctionnement des centres sociaux. Mais comment se concrétise-t-il au sein des instances de gouvernance ? Quelles sont les conditions réelles pour que les habitants soient au cœur des décisions prises ? Quels rôles pour les professionnels ? Début de réponse...

“Dans cette maison, chacun a sa place”, affirme Sylvain Paratte, directeur du centre social Quartier Vitalité à Lyon. Et, ici, le mot maison n'est pas à prendre à la légère. Comme beaucoup d'immeubles aux alentours, elle fut conçue à l'origine pour les Canuts (ouvriers de la soie) et dimensionnée pour contenir leurs imposants métiers à bras. On est en plein quartier des soyeux, comme on dit à Lyon, sur les pentes de la Croix-Rousse, dit la colline qui travaille. A ne pas confondre avec Fourvière, la colline qui prie. Bref, le passé est ouvrier et laborieux. Le présent en a gardé quelque chose.



Banquet citoyens en Ardèche - Photo : Lucile Barbery

C'est en tout cas un quartier où les associations poussent comme des champignons et où la mixité est portée en étendard, comme une fierté. Et au centre social, on en a fait une marque de fabrique avec son corollaire : quelle place donne-t-on à chacun ? Le “chacun” a ici pour nom “bénévoles”, “administrateurs” et “salariés”. Et quand le président de cette structure associative décide en 2014 de passer

la main, après dix ans de bons et loyaux services et une maîtrise totale de tous les dossiers, l'occasion est donnée de mener une réflexion globale sur la gouvernance du centre social. Un chantier est alors lancé avec les administrateurs pour mieux rééquilibrer les pouvoirs, partager le travail et la charge qui va avec. Des fonctions de vice-président sont alors créées (l'une dédiée au projet social, l'autre à la gestion des ressources humaines), une fiche de poste pour le nouveau président est rédigée afin de clarifier son mandat...

“Avant tout se décidait en bureau. La réorganisation a eu un impact positif sur le CA même si les sujets débattus et les enjeux sont de plus en plus techniques, rendant complexes les prises de décision. C'est le problème des grosses structures comme la nôtre”, explique Sylvain Paratte. Pour autant, *“la place laissée aux habitants est de plus en plus importante ; ils sont au centre du centre social”*, constate Elizabeth Faure-Brac, trésorière de la structure. Un exemple parmi d'autres : tous les quatre ans un diagnostic du quartier est élaboré à travers un questionnaire rempli par une cinquantaine d'habitants et le projet social en découle. Cette année, la priorité a été donnée à l'accès aux droits suite à l'enquête de terrain. *“On travaille différemment aujourd'hui ; chacun apporte sa pierre à l'élaboration des projets du centre social”*, précise Elizabeth.

Bref, l'état d'esprit est à la cogestion. Et celle-ci peut prendre des formes très variées. Il en va ainsi des ateliers de français mis en place en 2012. Pendant un temps, les usagers, qu'ils soient primo-arrivants ou mamans maghrébines en France depuis trente ans, sont mélangés dans un seul groupe animé par trois bénévoles. On y fait de l'alphabétisation et du français langue étrangère (FLE). Mais la disparité des niveaux et des attentes des usagers met à mal le bon fonctionnement du groupe. Les bénévoles, qui se réunissent régulièrement, proposent alors de scinder le groupe en deux : alpha d'un côté, FLE de l'autre. Le centre social va accéder à leur demande et mettre en place la logistique ad hoc.

De quoi souder le groupe et lancer une nouvelle dynamique. C'est le début d'une transformation des bénévoles qui ne viennent plus au centre social juste pour donner des cours de français mais pour participer à son fonctionnement. *“Ça a ouvert un nouvel espace de décision autre que le CA au sein du centre social”*, constate le directeur. Et depuis, les idées fusent : rassembler les usagers par niveau en français, accompagner les mineurs isolés dans leur démarche par rapport à l'Education nationale... Le groupe de bénévoles est aujourd'hui composé de 18 personnes ; ils ont tous bénéficié de formations (culture politique, dominant/dominé) et ont été associés à la réflexion sur le projet social. Trois d'entre eux sont rentrés au CA. C'est le cas de Jacqueline Grell-Viera qui confie : *“je me sens plus engagée dans le temps au sein du centre social et ça me permet de monter en compétences. J'inscris davantage l'action FLE dans le projet global du centre et dans le quartier. Ça a donné une plus grande dimension à mon bénévolat et cela permet de prendre du recul par rapport aux actions menées. On gagne en intelligence”*.

FAIRE AVEC LES HABITANTS

Gagner en intelligence. Tout un programme, appliqué à Oloron-Sainte-Marie (64) à l'occasion de la mise en place d'un Espace de vie sociale (EVS). D'abord, il a fallu se doter d'outils pour mieux appréhender les besoins des habitants. Cinq membres du comité technique en charge de la création de l'EVS suivent une Formation Action à Visée Emancipatrice (FAVE) qui permet notamment de récolter la parole des habitants sur l'espace public. C'est ce qu'on appelle l'écoute large. *“Cette démarche nous a permis d'élaborer les objectifs généraux de l'EVS mais aussi son mode de gouvernance – une commission d'animation a été créée à cet effet – afin que le lieu soit à l'image de Notre Dame, le quartier où il est implanté”*, explique Gérard Gourrat, président de l'association qui gère le centre social et l'EVS, qui a ouvert en janvier 2019. Un premier pas vers le développement du pouvoir



d'agir qui en a amené un deuxième : *“Ça a changé la perception des élus sur la participation des habitants. On ne fait plus pour eux mais avec eux. Du reste, pour le renouvellement de notre contrat de projet, on va réutiliser l'écoute large afin de recueillir leur parole”*, ajoute le président. Dany Delagoutte, secrétaire du bureau de l'association, précise : *“Aller vers les gens et non l'inverse, c'est une nouvelle méthode pour nous. Et ce fut très riche sur le plan humain. L'impact est important : les habitants se sont appropriés le projet”*.

Un lien de confiance a été instauré. Il s'agit désormais de l'entretenir.

Bénédicte Loeus Taunau est habitante du quartier Notre Dame depuis vingt-cinq ans, responsable du comité du quartier et à ce titre, elle a participé à l'ensemble du processus.

Elle témoigne : *“On nous a laissé une grande place. Quand on présentait la démarche aux partenaires, on était tous au même niveau. Ça a renforcé ma volonté d'être toujours plus à l'écoute des envies et des idées des habitants. Il faut partir de ce vivier que sont nos talents, nos potentiels et nos ressources pour développer des actions”*.

UN CONSEIL D'HABITANTS AU TOP

Une démarche qui n'est pas l'apanage du monde associatif.

A Nanterre (92), le centre social P'ARC En Ciel est municipal. Mais la ville porte haut les valeurs démocratiques et multiplie les outils (conseils de quartier, budget participatif...) pour les incarner. Ici, pas d'évènements déclencheurs, mais un conseil des habitants un peu moribond que Rida Bouakkaz, le directeur du centre social,

en accord avec la mairie, souhaite réformer *“Le conseil n’était pas efficace ; il y avait trop de membres et leur rôle n’était pas clair. Certains pensaient qu’ils pouvaient décider de tout, d’autres n’étaient jamais là. On a travaillé à un autre mode de fonctionnement pour qu’il soit vraiment utile”*. Un règlement intérieur est notamment collectivement rédigé pour en asseoir les missions. On peut y lire *“les membres du conseil portent la parole des adhérents et en sont les représentants”*.

En 2013, un premier conseil des habitants *nouvelle formule* est mis en place. Tous ont été formés à l’accueil par la fédération. Aujourd’hui, il est composé de dix personnes élues pour quatre ans par les adhérents. A leur actif, des décisions concernant les tarifs des activités de centre social ou des sorties durant la période estivale, le choix des ateliers hebdomadaires (et leur reconduction), ...

Le conseil des habitants se réunit une fois par mois et ses membres participent aux différentes commissions thématiques (programme, café social...) du centre social. Selon Rida, *“cette organisation a étoffé leur légitimité ; ils sont au plus près des actions du centre, sont au courant de tout ce qui s’y passe et sont force de proposition”*. Il ajoute : *“ça nous a aussi apporté de la visibilité sur le quartier”*.

Ahlem, maman de trois enfants et membre du conseil, confirme : *“les gens viennent nous voir pour nous demander des informations, ce qui soulage l’équipe de salariés ; nous sommes l’une des images du centre social. Notre existence permet un dialogue plus riche avec les usagers. Et sur le plan personnel, on se sent important et utile, c’est valorisant”*.

Yvette, autre membre du conseil, va encore plus loin : *“le centre social m’a tout apporté. J’habite le quartier depuis quarante ans et je ne connaissais personne. Maintenant, quand je fais mon marché je mets une heure. Participer au conseil des habitants m’a également beaucoup appris car on a des interlocuteurs intéressants comme la mairie, le CCAS, etc. Dans les*

réunions, on apporte une autre façon de voir et on fait remonter des informations du terrain ; même si notre avis n’est que consultatif on est écouté et entendu”.

Des propos qui ne peuvent que ravir Caroline Bardot, adjointe au maire de Nanterre en charge de l’action sociale : *“Il n’y a pas de raison qu’il n’y ait pas de développement du pouvoir d’agir dans un centre social municipal. De notre côté, c’était une évidence que les habitants aient une place prépondérante. Mais pour que ça fonctionne il faut des formations et un cadre clair (règlement intérieur, réunions régulières...)”*.

Un cadre clair et des outils adaptés... la condition pour que les habitants trouvent leur place dans les instances de gouvernance des centres sociaux. C’est en tout cas le point commun des processus mis en place à Lyon, Oloron-Sainte-Marie et Nanterre. Des processus qui semblent irréversibles !

L’EXEMPLE DE SAINTES

Quand on évoque le pouvoir d’agir au sein des centres sociaux, les fins connaisseurs du réseau citent souvent en exemple l’association Belle Rive, à Saintes (17).

De fait, si la structure est en bonne place – la première – dans le livre Agir près de chez soi, c’est qu’elle a fait de cette démarche l’ADN de son mode de fonctionnement. Une volonté affichée et appliquée par une directrice qui décide un jour de passer la main. Il y a près de trois ans, Michel Lombardi a repris le flambeau. Après un tour de chauffe, il a fini par prendre ses marques. Mieux, il a continué à développer la démarche. Il relate : *“nous avons réformé la culture autour du projet social. Auparavant, seules trois personnes étaient en capacité d’en parler. Or, mieux le diffuser permet à plus de gens d’en être porteurs”*.

Des temps d’échanges réunissant 13 salariés et 18 administrateurs, tous impliqués dans des actions collectives, ont ainsi été organisés autour de thématiques en lien avec le projet (les valeurs portées, les nouvelles missions à mettre en place,



etc.). *“Les administrateurs ne se permettaient pas de critiquer le projet ou d’y apporter des propositions à l’aune de leur expérience. Il fallait libérer la parole”*, commente Michel Lombardi.

Avec les salariés, une démarche similaire a été engagée. Il s’agit ici de développer la qualité de la transmission des savoirs entre anciens et nouveaux. Un moyen de prendre conscience de ses compétences, de son implication dans la mise en place des projets, etc. Enfin, au niveau de la gouvernance du centre social, les coprésidents sont aujourd’hui davantage identifiés par rapport à leur délégation respective. *“Cela nous permet de multiplier les interlocuteurs auprès des différents partenaires. Une façon aussi de valoriser l’expertise des habitants sur la question du numérique, des personnes âgées, etc. La parole politique est portée de façon plus collective, renforçant l’association”*. Et Michel Lombardi de multiplier les exemples où ont été amplifiés l’adéquation entre actions et valeurs du centre social, le partage d’une culture commune, etc. Il conclut : *“Le projet n’est jamais abouti, il y a toujours une marge de progression possible, mais la dynamique n’a pas changé”*.

Le tour du monde des centres sociaux

Un dossier réalisé par Sophie BRAMEL en Australie, en Finlande, au Kenya et en Italie

Article paru dans la revue « C'est Possible » N° 18 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

Aux quatre coins de la planète, les citoyens se mobilisent, avec le soutien des centres sociaux, pour prendre la parole et lutter contre les injustices sociales. Si elles sont liées à un contexte local qui leur est propre, leur portée est toutefois bien universelle. Tour d'horizon d'initiatives qui rassemblent les populations, font changer les mentalités et viennent en aide aux plus fragiles.

UNE CATASTROPHE INDUSTRIELLE EN AUSTRALIE

Qu'il s'agisse de faire évoluer les mentalités vis à vis de la précarité et des accidents de la vie, d'exploiter les nouvelles technologies pour inciter à l'action, ou de renforcer les liens entre les citoyens face à une catastrophe industrielle qui impacte directement leur qualité de vie, les centres sociaux déploient des trésors de créativité pour mobiliser les bonnes volontés. Et il en a fallu aux habitants de Morwell en Australie quand pendant 45 jours en 2014, l'air est



Feux à Heyfield dans l'état de Victoria (Australie)

devenu irrespirable. Le feu, qui a pris sur le site de Hazelwood, propriété d'Engie, une des trois mines de charbon de la vallée de Latrobe, région qui alimente en énergie l'État de Victoria dans le sud-est du pays, a enseveli toute la région sous des fumées toxiques.

Tracie Lund, arrivée dans ce coin reculé de l'Australie deux ans auparavant, s'inquiète des effets de la pollution émise par le feu sur la santé de ses enfants et des habitants de la région. « L'air était noir de fumée, les gens toussaient, avaient des maux de tête », se rappelle-t-elle. Directrice du centre social de Morwell, la « Neighborhood House » (maison de quartier), elle se rend vite compte qu'il est mal vu, sur ces terres minières, de critiquer la centrale électrique, et comprend tout aussi rapidement que « les autorités vont tout faire pour enterrer le problème ».

Wendy Farmer, née dans la région, passe également à l'action. « *C'est ma fille qui un jour me dit, que vas-tu faire maman ?* » se souvient-elle. Sans aucune expérience du militantisme, elle se découvre une vocation citoyenne, et va rejoindre Tracie Lund pour dénoncer les défaillances des autorités locales et nationales.

Six ans après le drame, elles peuvent s'enorgueillir d'avoir mobilisé une communauté défavorisée pour obtenir justice. Les douze procès intentés contre les opérateurs des mines se sont tous soldés par des condamnations pour manquements variés, atteinte à la sécurité et à la santé des travailleurs et de la population locale, pollution, infrastructures défaillantes, et on en passe. Mais les amendes infligées, d'un montant total de 1,9 million de dollars australiens (1,1 million d'euros), sont loin de les satisfaire et ne correspondent pas, selon elles, aux préjudices subis. « *Pour l'entreprise, c'est la confirmation que cela coûte moins cher de continuer à polluer et empoisonner la région plutôt que de protéger les personnes et la nature* », constate avec amertume Tracie Lund. « *Les coûts engagés pour combattre le feu lui-même (100 millions de dollars australiens) sont bien supérieurs à*

l'amende », ajoute Wendy Farmer, qui a assisté à chaque procès, devenant de fait la porte-parole du mouvement de résistance qui se met en place.

Elles commencent par recueillir les témoignages des habitants et organisent des points d'information. En l'absence de réaction des autorités, elles lancent une pétition, qui recueille 25000 signatures, pour réclamer une étude sur les impacts de la catastrophe sur la santé des populations locales sur le long terme.

A un moment clé de la mobilisation, elles décident d'enregistrer les échanges lors des points d'information, et d'un coup renversent le rapport de force. « *Les participants s'assuraient qu'ils étaient bien enregistrés car ils souhaitaient tout simplement être entendus, jusqu'alors, on ne les écoutait pas* », souligne Tracie Lund.

La population prend alors la rue et manifeste à Morwell et à Melbourne, capitale de l'état de Victoria. Le mouvement finit par obtenir la création d'une commission chargée de surveiller la santé des habitants de la région, Latrobe Valley Health Zone, une première en Australie, sur lequel siège Wendy Farmer.

En plus de ses fonctions de coordinatrice au centre social de la Morwell Neighborhood House, Tracie Lund s'est présentée aux élections locales sur un parti indépendant. Elle n'a pas été élue, mais siège aujourd'hui au conseil municipal pour continuer à faire entendre la voix des habitants.

PORTER UN AUTRE REGARD SUR LA VILLE – FINLANDE

Ce sont les voix d'anciens sans-abri qui se font entendre dans les rues d'Helsinki, grâce à Hima & Strada. Les personnes ayant vécu dans la rue ont une expérience singulière de la ville, leur propre vision de ce qui l'anime, une connaissance intime des frontières invisibles qui séparent les populations sans que cela ait été intentionnel.

En créant ce programme de visites guidées, Pauliina Liukkonen, chef de projet au centre social Kalliola, a ouvert une brèche entre ces deux mondes dans la capitale finlandaise. Travaillant dans le domaine des droits humains, elle avait entendu parler d'un programme similaire à Londres. Séduite par la possibilité de donner une voix et de la visibilité à des personnes qui ne sont en général ni vues ni entendues, elle fonde Hima & Strada en 2017.

Depuis janvier 2019, 191 visites ont été organisées pour plus de 2000 participants. Chacun des six guides a pu créer sa propre visite, manière inédite de partager son expérience et de permettre aux participants de mieux comprendre le contexte social et les engrenages qui peuvent mener à se retrouver sans domicile fixe.

Car le premier objectif de l'initiative est de faire évoluer la perception des sans-abris. *“Les gens pensent souvent qu'ils sont responsables de leur situation, sans prendre en compte les raisons structurelles qui ont pu influencer sur leur vie. Mais nous ne voulions pas non plus présenter les SDF sous un jour trop déprimant. Pour que le programme soit réussi, il fallait en faire un moment de divertissement, de prise de conscience et présenter une histoire alternative de la ville”*, explique Pauliina Liukkonen.

Elle insiste ainsi sur l'importance de la formation des guides, *“pour qu'ils offrent une prestation de qualité professionnelle, et ne suscitent pas la pitié !”*. Grâce au réseau du centre social Kalliola, ils ont bénéficié d'une formation délivrée par des guides professionnels, des historiens de la ville d'Helsinki et des sociologues pour pouvoir évoquer la politique sociale menée en Finlande.



Tour du quartier de Kampi à Helsinki (Finlande) organisé par Hima & Strada -Crédit Camilla Hanhirova

Ari Hulden, un des six guides du programme, a choisi de faire découvrir les lieux de la ville qu'il avait bien connus pendant les dix ans où il était sans domicile fixe. « Ce sont des endroits qu'au fond je voulais oublier, mais le fait de les intégrer dans ma visite a eu un effet thérapeutique, cela m'a permis de mesurer le chemin parcouru, et de me détacher des circonstances qui m'ont mené à cette période difficile de ma vie », confie-t-il. Les échanges avec les participants ont aussi été enrichissants, dit-il : *“Pour moi, c'est une expérience très positive de voir que les gens s'intéressent aux sans-abris, et à ma propre histoire, même si elle n'est pas belle comme on l'entend généralement”*, précise-t-il.

Le bénéfice fonctionne dans les deux sens, se félicite Pauliina Liukkonen, car « les visites ont permis aux participants de réviser leurs préjugés et prendre conscience du contexte spécifique de chaque individu ». C'est justement ce que Ari Hulden a voulu transmettre et partager : *“C'est une manière de réintégrer un peu d'humanité dans le regard que les gens posent sur ceux qui vivent dans la rue.”*

OPÉRATION DÉSTIGMATISATION – KENYA

Les actions menées par la Tinada Youth Organization (TiYO), association basée à Kisumu sur les rives du lac Victoria dans l'ouest du Kenya, ont aussi pour but de faire évoluer le regard des populations locales, mais sur les jeunes souffrant de troubles psychologiques. Dans cette communauté traditionnelle, ils ne sont pas perçus comme relevant de la santé mentale et nécessitant donc un suivi médical. *“C'est un domaine où les préjugés sont forts, et les personnes souffrant de troubles psychiques sont vite stigmatisées”*, explique Douglas Otieno, directeur de l'association. Avec une population jeune souffrant d'abus de substances psychotropes, il est essentiel, dit-il *“de sensibiliser la population pour qu'elle oriente les jeunes vers les structures de soin qui peuvent les aider”*.

The International Federation of Settlements and Neighborhood Centers

L'IFS - The International Federation of Settlements and Neighborhood Centers – est le réseau international des centres sociaux qui revendique des valeurs communes, telles que la démocratie, l'égalité et les droits humains.

Elle regroupe 88 structures locales (qui toutes prennent des formes différentes) dans 32 pays, dont la FCSF, et crée ainsi une communauté internationale agissant en faveur de la justice sociale, en veillant toujours à intégrer les habitantes et habitants dans leurs actions. En outre, ce réseau contribue à la mise en lien des centres sociaux et des fédérations souhaitant initier des actions de mobilité et étant à la recherche de pairs européens.



Evènement sur la santé et l'hygiène à Kisumu (Kenya) – TINADA

Mais, la santé mentale étant un domaine négligé au Kenya, la région manque cruellement de telles infrastructures. D'où l'importance de Tinada, qui déploie ses efforts sur plusieurs axes, de la prévention à la sensibilisation, en cherchant par ailleurs à encourager les jeunes à entreprendre des études médicales pour former la future génération de médecins et thérapeutes.

C'est le cas justement de Mike Wanjeng'u, qui travaille à mi-temps pour l'association en parallèle de ses études de psychologie. Le jeune homme avait abandonné l'université sous l'emprise de l'addiction, et a réussi, grâce à Tinada, à s'en sortir. *“Je suis clean depuis trois ans”*, dit-il fièrement. Lors des séances d'information et émissions de radio mises en place par Tinada, il partage son expérience,



Forum sur la santé mentale à Kisumu (Kenya) - TINADA

évoque ses propres difficultés et réussites et met l'accent sur les solutions et structures qui viennent en aide aux jeunes souffrant des mêmes maux. *“Mon rôle est d'éduquer, d'éclairer et de soutenir les personnes atteintes de troubles psychiques ou d'abus de substances. J'essaie de faire comprendre aux auditeurs que s'ils connaissent quelqu'un dans ce cas, il faut l'amener voir un médecin”*, insiste-t-il.

Les émissions de radio touchent un large public, et ont déjà fait évoluer les mentalités, note Douglas Otieno. Lors d'un premier sondage, datant de 2008, seulement 2% des personnes interrogées disaient avoir une connaissance des problèmes de santé mentale. Une enquête réalisée en 2019 a vu ce chiffre passer à 78% des sondés. C'est, pour Douglas Otieno, le résultat des programmes d'éducation et de

sensibilisation. *“Les gens n'ont plus peur de parler de ce sujet, avant la santé mentale était tabou chez nous”*, commente-t-il.

Mike Wanjeng'u nuance : *“Les familles ne savent pas vers qui se tourner. Nous recevons de nombreux appels anonymes à la suite des émissions et forums”*. Reste que grâce à ce travail de terrain, les communautés comprennent mieux la problématique et apprennent à orienter les jeunes vers des structures médicales.

L'ACTION SOCIALE 2.0 – ITALIE

A chaque ville, sa problématique. Dernière étape de notre tour du monde des initiatives innovantes, l'Association récréative et culturelle italienne (Arci), basée à Turin, prépare le lancement en janvier 2021 d'une plateforme en ligne et d'une appli pour smartphone appelée Cultura à Comunità (CèC), *“la culture est la communauté”*.

“Les origines de l’Arci sont liées au mouvement ouvrier du 20e siècle, et elle est aujourd’hui un des plus importants centres sociaux d’Italie, voire d’Europe”, explique Luca Bosonetto, responsable culturel. La volonté de ce réseau de centres sociaux qui compte 550 associations et 65 000 adhérents est de s’inscrire pleinement dans le 21e siècle en exploitant le potentiel des nouvelles technologies pour renforcer le lien social et inciter à l’action. *“Les outils numériques vont nous permettre de mieux suivre les interactions entre les associations et leurs adhérents et mieux connaître leurs besoins”,* note Luca Bosonetto en citant la possibilité d’évaluer l’impact des différentes actions et l’audience qu’elles recueillent. La plateforme offrira également de nouveaux services qui vont de l’envoi de notifications à la gestion des relations entre les associations et leurs membres. *“De nombreux adhérents sont créateurs de contenus culturels et n’ont pas l’infrastructure pour faire connaître leurs activités”,* note Luca Bosonetto.

La plateforme est aussi conçue pour faciliter et encourager l’engagement des adhérents. *“Avec l’appli, chaque adhérent aura une voix, un vote, ce sera un espace de démocratie participative. Ces fonctions, rendues possibles par la technologie, sont beaucoup plus compliquées à mettre en place dans le monde analogique”,* signale Luca Bonosetto.

La troisième mission, et la plus importante à ses yeux, est d’inciter à l’action. *“Pendant la crise du Covid-19, le nombre de bénévoles prêts à s’engager a augmenté de manière radicale, notamment pour l’aide alimentaire”,* constate-t-il.

L’Arci espère ainsi non seulement faciliter l’engagement, mais aussi mobiliser les jeunes pendus à leur téléphone. Mais cette appli ne sera ni un tchat, ni un réseau social, car dit Luca, *“nous voulons les inciter à sortir et à agir dans le monde réel”*. Un outil permettant également de repenser l’action sociale, dans le cyberspace comme dans le monde réel.

UNE DYNAMIQUE VENANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Au-delà du contexte spécifique de ces initiatives tout autour du monde, l’action sociale prend une nouvelle dimension lorsqu’elle est doublée d’une dynamique venant de la société civile. C’est ce qui a permis aux habitants de Morwell en Australie de mieux défendre leurs droits et c’est le propos de la plateforme digitale que prépare l’Arci. Mais c’est aussi en permettant à des personnes en difficulté de prendre la parole eux-mêmes, comme le montre l’exemple de Hima & Strada en Finlande et de Tinada au Kenya, que la portée de ces projets est démultipliée.

La fonction de direction et la gestion des ressources humaines

Centre social Le Creuset à Uckange (Moselle)

Interview de M. Yacine BOUKERRANA, directeur

AC : Merci de bien vouloir vous présenter à nos lecteurs.

UNE ENFANCE DANS LES MOUVEMENTS D'ÉDUCATION POPULAIRE

YB : La fonction que j'occupe aujourd'hui n'est pas le fruit du hasard. Depuis mon enfance, j'ai baigné dans les mouvements d'éducation populaire.

Enfant, j'ai participé à de nombreuses colonies de vacances qui, dans le secteur de la sidérurgie, étaient particulièrement développées. J'ai également fait mes premiers pas dans l'animation en passant mon BAFA chez les Eclaireuses et Eclaireurs de France laïques.

En parallèle, j'ai fait des études de commerce mais ce n'est pas ce à quoi je me sentais destiné.

Pour mon service militaire, j'ai fait ce qui correspondrait aujourd'hui à un service civique et j'ai travaillé dans une association qui menait ses actions dans un quartier prioritaire que je connaissais un peu en tant qu'éducateur sportif.

Mais mon ambition était rapidement de me professionnaliser et obtenir un diplôme d'Etat dans les métiers de l'animation. J'ai donc passé le DEFA puis le DESJEPS et j'ai complété ces diplômes avec des formations en management, en gestion des ressources humaines, en gestion financière ainsi que sur les différentes approches pédagogiques notamment dans le domaine du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants. J'ai également eu la chance de faire des voyages d'étude au Brésil, au Canada, pour y découvrir de nouvelles expériences.

Exercer des responsabilités de direction n'a pas été évident au début de ma carrière dans la mesure où je ne maîtrisais pas l'ensemble des champs de compétences. A tout juste 30 ans, lorsque j'ai été retenu sur le poste de directeur du centre social, j'avais bien conscience d'avoir l'extraordinaire opportunité de rencontrer sur mon chemin des personnes qui ont accepté de me faire confiance.



Centre social Le Creuset à Uckange

A défaut d'une parfaite maîtrise technique, je me suis entouré de professionnels compétents et d'un réseau d'acteurs à l'écoute. De plus, le fait d'être issu de la diversité m'a permis de développer une relation particulière avec les différents publics notamment ceux dont la trajectoire de vie n'a pas été simple.

PARTICULIÈREMENT SENSIBLE AUX DISCRIMINATIONS

En effet, mes valeurs m'ont rendu particulièrement sensible aux enjeux de lutte contre les discriminations et à la promotion des droits humains.

Je considère que c'est un atout majeur qui m'a notamment permis de créer un climat de confiance avec les habitants, qui m'a permis de

mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés et de fait d'être plus en phase avec les réponses apportées.

Cette diversité culturelle est présente à tous les niveaux du centre social et fait partie intégrante de son identité.

AC : Quelles sont les principales caractéristiques de la ville d'Uckange ?

YB : en me référant au diagnostic social 2011-2025, je peux dire ceci. Uckange est une commune du sillon mosellan, localisée au sud de Thionville. Elle se situe entre les confluences de la Fensch et de l'Orne avec la Moselle. Implantée dans la vallée de la Fensch, elle appartient à la communauté urbaine et économique de l'agglomération thionvilloise.



Centre social Le Creuset à Uckange

LA SIDÉRURGIE

Uckange est marquée par la sidérurgie, facteur de son développement urbain. La population a été multipliée par quatre de 1900 à 1960. Cette évolution correspond à l'arrivée massive d'employés de l'usine sidérurgique (cadres, techniciens et ouvriers) français et européens d'abord, maghrébins par la suite.

L'extension urbaine de la ville est marquée par la construction de cités et de grands ensembles. Des zones pavillonnaires se développent également sous forme de petites cités (Italie, Sport, Roses, Chardons, Clos du Moulin...).

La crise de la sidérurgie et la crise économique vont provoquer le déclin de la ville : diminution du nombre d'habitants, dégradation des grands ensembles d'habitat collectif, vieillissement du centre-ville, chômage et enracinement d'une délinquance, qui crée un climat d'insécurité.

Après avoir connu une baisse constante de la population à Uckange jusqu'en 2013 (politique de dédensification ANRU), on observe une inversion de la tendance ces 10 dernières années. Avec les nouvelles constructions, on compte aujourd'hui un peu plus de 7 000 habitants.

32% DE MOINS DE 25 ANS

Uckange bénéficie d'un profil plus jeune que les autres communes du territoire. Les - de 25 ans représentent 32 % soit 4 points de plus que le département de la Moselle. Cette tendance est encore plus forte dans le Quartiers Politique de la Ville (QPV) avec 39%. Uckange a l'indice de jeunesse le plus élevé avec 1,13. La présence des logements sociaux, qui concentrent une population habituellement jeune, l'explique.

L'évolution du nombre d'enfants est plus marquée chez les 6-16 ans, qui s'explique aussi par les arrivées de populations. Les

La fonction de direction

Cette fonction est normée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) pour l'agrément du centre et fait l'objet d'un référentiel métier.

Extraits du référentiel métier CNAF. Finalités de la fonction.

Être le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de la structure dans le cadre des valeurs et principes de l'animation de la vie sociale :

- Le respect de la dignité humaine.
- La laïcité, la neutralité et la mixité sociale.
- La solidarité.
- La participation et le partenariat.

Mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires pour contribuer au « bien vivre ensemble » en favorisant une dynamique collective.

Assurer le bon fonctionnement de l'équipement, le management de l'équipe et la gestion des ressources mises à disposition.

Piloter avec l'instance de gouvernance la démarche politique et stratégique du centre social

établissements scolaires ont enregistré 182 élèves supplémentaires en 3 ans.

La structure familiale est toujours très marquée par le nombre important d'enfants. Les familles nombreuses composées de 3 enfants et plus sont 13 points au-dessus du département de la Moselle ce qui peut parfois poser plusieurs difficultés : mobilité, accès aux modes de gardes (centre aéré – multi accueil – loisir – sport – culture), éducation des enfants...

La part de familles monoparentales y est plutôt élevée avec 27.6% des allocataires, soit environ 200 ménages.

REVENUS FAIBLES

Le territoire est marqué par une prédominance de professions liées aux classes moyennes et ouvrières. Le nombre de cadre est deux fois moins important qu'en Moselle. On observe une évolution du nombre de retraités.

Plus de la moitié des ménages du quartier ouest (QPV) vivent avec des revenus faibles, voire de très bas revenus et se tournent vers l'aide sociale pour s'en sortir.

Une autre particularité est liée à l'effet "Eldorado" du Luxembourg qui attire quelques 80 000 frontaliers pour y travailler.

Mais malgré cette proximité du Luxembourg, Uckange concentre tout de même des difficultés sociales liées notamment à une population qui arrive encore de l'immigration, notamment subsaharienne et africaine et pour petite partie des Pays de l'Est.

AC : Pouvez-vous nous présenter le centre social et culturel (CSC) "Le Creuset" ?

YB : Le C.S.C. « Le Creuset » est la principale structure socioculturelle dans la commune d'Uckange.

DES IMPLANTATIONS RÉPARTIES DANS LA VILLE

Ses locaux implantés à différents endroits de la ville permettent de s'adresser à l'ensemble des habitants.

L'association gère plusieurs équipements :

- Le bâtiment principal, implanté dans le quartier des structures scolaires et de loisirs créés dans les années soixante (collège, groupes scolaires, salle Diapason, Dojo de Judo, stade et gymnases), il est facilement accessible à l'ensemble de la population de la commune. Il se situe à la croisée de différents quartiers et ne souffre d'aucun enclavement.
- Le CAP' Jeunesse est nouvel équipement de 180 m² qui fut inauguré en mai 2024 à l'entrée du quartier ouest. Son projet s'adresse aux jeunes de 10 à 21 ans dans le domaine du numérique, de l'écologie, de la réussite scolaire et de l'accompagnement aux initiatives individuelles et/ou collectives.
- Le Kiosque se situe dans le square de l'horloge. Inauguré en 2021, la structure peut accueillir jusqu'à 30 personnes pour une surface de 80 m². C'est un lieu d'animations de proximité qui fonctionne notamment avec la participation active des habitants.

- Le Multi accueil « Petits pas » est un EAJE (établissement d'accueil de jeunes enfants) d'une capacité d'accueil de 40 places, inauguré en septembre 2012, après une période de travaux de transformation de l'ancienne halte-garderie de 15 places. Il est implanté rue Mozart, au cœur du quartier ouest d'Uckange et s'adresse à l'ensemble des habitants.

Par ailleurs, d'autres locaux sont mis à disposition de manière ponctuelle ou permanente pour des activités spécifiques.

AC : Comment concevez-vous le rôle de directeur d'un centre social ?

TRAVAILLER EN BINÔME

YB : J'exerce la fonction de directeur du centre social Le Creuset à Uckange depuis 24 ans en tandem avec un directeur adjoint. C'était l'une des conditions pour moi, dès ma prise de fonction, de travailler en binôme.

Ce choix d'organisation en pôle de direction fut motivé d'une part par la taille de la structure qui compte aujourd'hui 65 salariés et 4 équipements en gestion et également par l'idée de conserver une proximité avec les équipes, les publics et dans les projets. La charge administrative, financière, la gestion des ressources humaines, l'animation de la stratégie partenariale peut très vite nous isoler et nous éloigner des réalités sociales.

Il s'agit donc d'exercer mes responsabilités en réinterrogeant régulièrement le sens des actions, les effets qu'elles produisent pour avoir la capacité de les réajuster en connaissance de cause.

Le conseil d'administration du centre social compte 20 membres dont 3 représentants de la municipalité et un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à titre consultatif. Le directeur adjoint et moi-même participons aux travaux du conseil d'administration et nous avons la chance de compter sur des membres qui sont particulièrement dynamiques et investis.

POUVOIR D'AGIR ET GOUVERNANCE

On a beaucoup travaillé ces dernières années sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) et depuis deux ans sur la question de la gouvernance.

La quasi-totalité des permanents ont également été formés sur ces questions avec la Fédération des Centres Sociaux de notre département soit au total 14 personnes. Pour porter la démarche de DPA ensemble nous avons fait le choix d'y aller collectivement administrateurs et salariés. Nous pouvons dire aujourd'hui que cette dynamique porte ces fruits et nous en mesurant les effets notamment lors de temps de travail associés entre bénévoles et salariés, durant les temps de réflexion avec les habitants, dans les actions pour lesquelles de plus en plus d'habitants s'investissent de façon autonome.

LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Une part importante de mon temps de travail est consacrée à la recherche de financements et le contexte actuel ne rend pas les choses faciles. Il ne s'agit de répondre systématiquement aux appels à projets mais il est nécessaire d'en vérifier l'adéquation avec notre projet. Nous avons la chance de nous appuyer sur un partenariat solide avec la commune, la communauté d'agglomération, l'état et la CAF grâce à des conventionnements sur plusieurs années mais les moyens restent encore insuffisants.

En synthèse, ma fonction de direction est principalement centrée sur trois axes : l'animation du projet social impliquant habitants et partenaires, la gestion des ressources humaines et la gestion administratives et financière.

Les exigences inhérentes à la fonction de direction sont de plus en plus importantes mais je peux m'appuyer sur mon expérience de près de 25 ans dans le métier. A la demande de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF), j'accompagne

sur le plan national des jeunes directeurs qui se disent particulièrement étouffés par leurs obligations administratives et financières. Il s'agit pour moi de les sensibiliser à la question du sens de leur projet et son impact en matière de transformation sociale sans quoi les partenaires ne reconnaîtraient pas cette singularité dont notre société a tant besoin pour se réinventer. Ce qui fait la force du centre social en plus de sa proximité avec les habitants, c'est sa capacité à remobiliser les personnes sur ce qui est important pour elles, pour leurs proches, pour leur environnement.

CRÉER DU LIEN ET ACCOMPAGNER DANS LA CAPACITÉ À AGIR

Créer du lien, donner du sens à l'action, accompagner les habitants dans leur capacité à agir en étant à leur côté et de manière non injonctive, prouver que le changement est possible, c'est cette ambition qui chaque jour motive les professionnels et permet de travailler autrement en offrant de nouvelles perspectives.

Certes, la fonction de direction impose aujourd'hui des connaissances dans différents domaines et lorsque l'on consulte une offre d'emploi, on peut se demander si on serait à la hauteur des exigences mais c'est pourtant un métier des plus passionnant.

Pas une journée ne se ressemble. On jongle entre des tâches administratives, la logistique des bâtiments, une réunion avec des partenaires, l'animation d'un collectif d'habitants, la participation à un rallye sur la lutte contre les violences faites familiales ... bref on ne s'ennuie pas.

S'agissant de la rémunération, je considère que les écarts sont importants entre les cadres et les employés. En tant que directeur, je considère que ma rémunération est à la hauteur de mes missions et la priorité est aujourd'hui la prise en charge de la revalorisation conventionnelle des bas salaires est actuellement une la problématique à gérer.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET LES COMPÉTENCES REQUISES

AC : La gestion des ressources humaines impose entre autres de disposer d'emplois imposés et normés par la CNAF pour l'agrément du centre et faisant l'objet d'un référentiel métier. Qu'en est-il à Uckange et plus largement qui s'implique dans la gestion et l'animation du centre social ?

YB : En plus de l'agrément pour l'animation globale, un agrément spécifique est nécessaire pour le projet "familles", la famille occupant une place transversale dans le projet d'un centre social. Un poste de référent "familles" s'impose donc.

"Le référent doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 (ou un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnées de perspectives de formations).¹

Il doit avoir une fonction de coordination pour accompagner des équipes d'animateurs "familles", des bénévoles, des projets et des dynamiques. Il faut qu'il mette en œuvre la transversalité entre différents pôles qui, dans notre centre social, vont de la petite enfance au 3ème âge car on gère un multi accueil.

L'autre fonction importante est la fonction "accueil"². C'est une fonction transversale à tous les salariés qui est particulièrement importante. L'accueil s'organise dans les murs et hors les murs.

La circulaire CNAF précise que "L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre

1. Extrait de la fiche « référentiel métier » de la CNAF.

2. Pour plus de précisions, se référer aux articles consacrés à cette fonction dans la présente revue



Centre social Le Creuset à Uckange

principal par une – des personnes qualifiée(s) l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière”.

Plus largement, et à titre d'exemple, des fonctions spécifiques nécessitent des compétences particulières liées aux agréments et aux exigences de la réglementation en vigueur :

- Le référent jeunesse qui a pour mission de mettre en œuvre le projet pédagogique en direction des jeunes en tenant compte des orientations éducatives et pédagogiques fixées par le projet social.

- Compte-tenu de la taille du multi accueil que nous gérons, la présence d'une directrice de crèche et d'une infirmière s'imposent.
- Bénéficiant d'un agrément éducation populaire, nous organisons des accueils collectifs de mineurs encadrés par un directeur disposant du BAFD et d'animateurs formés au BAFA.

LES BÉNÉVOLES

Enfin des bénévoles doivent être impliqués dans un travail collectif et partagé.

Rappelons que ce sont les administrateurs qui sont garants du projet social et les salariés, sous la responsabilité du directeur, qui en sont les maîtres d'œuvre. Pour qu'il y ait un portage collectif, il est indispensable qu'administrateurs et salariés aient des temps de travail communs.

D'autres bénévoles sont eux aussi impliqués dans l'animation du projet. Nous en comptons actuellement une soixantaine qui sont actifs depuis plusieurs années. A titre d'exemple, nous avons créé un comité de gestion qui regroupe une trentaine de personnes. Ils gèrent et animent le projet Kiosque (équipement situé dans un square au cœur du quartier) avec entre autres une buvette écocitoyenne pendant les périodes d'été, les week-ends. D'autres bénévoles vont rendre des visites aux domiciles des personnes âgées.

Un centre social doit être particulièrement attaché à développer le pouvoir d'agir des habitants de son territoire d'intervention. Il doit pouvoir lever les freins à l'action collective, être un facilitateur. Les personnes qui s'engagent dans un projet se sentent plus disponibles pour agir car, à la différence de leur implication dans une association qu'ils auraient créée et gèreraient, c'est le centre social qui assure la responsabilité juridique, qui recherche les moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets.

**AC : Quelles améliorations sont à envisager ?
Quelles sont vos perspectives d'avenir ?**

YB : Notre centre social occupe une place importante dans l'animation du lien social sur la commune. Même si nous bénéficions aujourd'hui de plusieurs conventionnements pluriannuels, il est important de garder en tête que rien n'est jamais définitivement acquis et compte tenu de cette période d'austérité que nous vivons, nous devons sans cesse rappeler notre rôle et insister sur l'utilité sociale de notre action auprès des habitants.

DICHOTOMIE ENTRE LA COMMANDE PUBLIQUE ET LES MOYENS ALLOUÉS

Dans un contexte où les attentes des habitants ont évolué, avec une demande croissante pour des réponses adaptées aux difficultés contemporaines : emploi, logement, santé mentale, parentalité, inclusion numérique, etc. nous observons une dichotomie de plus en plus importante entre la commande publique et les moyens alloués au traitement de ces problématiques.

Le centre social doit s'adapter à cette diversité de besoins tout en restant accessible et ouvert à tous les publics dans un environnement où même l'offre institutionnelle ne fait plus son œuvre. Cependant, il est parfois difficile de répondre à toutes les demandes avec des ressources limitées.

Pour surmonter ces obstacles, nous avons besoin de soutiens renforcés à la fois sur le plan des ressources humaines, financières et politiques. Une reconnaissance accrue de notre rôle social, une meilleure coordination entre acteurs locaux et un soutien plus concret des pouvoirs publics seraient des leviers importants pour nous permettre de continuer à jouer pleinement leur rôle.

UNE MARGE DE MANŒUVRE RÉDUITE

En effet, avec un modèle économique qui repose à près de 80% sur des financements publics, notre marge de manœuvre s'en trouve réduite et il est difficile de se projeter sereinement. De plus, il ne s'agit pas d'accroître la pression sur les équipes de professionnels et sur les bénévoles qui à terme risquent de s'essouffler.

UN RÔLE DE PLAIDOYER AUPRÈS DES DÉCIDEURS

Enfin, je terminerai mes propos en insistant sur la dimension politique du centre social dans la mesure où nous sommes pleinement investis dans la vie locale en permettant d'une part l'expression et la participation citoyenne notamment auprès de personnes fragilisées, ce qui a un réel impact en matière de lutte contre les inégalités sociales, économiques et culturelles ; en jouant un rôle de plaidoyer auprès des "décideurs" qui permet d'attirer l'attention sur les problématiques observées et de construire collectivement des réponses adaptées et enfin en fédérant les acteurs locaux autour de projets communs et en créant des synergies pour développer des actions d'envergure.

De l'art d'accueillir

Articles parus dans la revue « C'est Possible » N° 29 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

LE DÉBUT D'UNE HISTOIRE

(Editorial par Jean-Philippe VANZEVEREN, administrateur FCSF)

L'accueil dans nos structures, c'est le départ de chaque histoire entre un habitant et le centre social. Le centre social se doit d'être au rendez-vous de ce moment clé.

On entre dans le centre social avec toutes sortes d'attentes : urgentes, impérieuses, ou anodines. C'est le moment où on va trouver une solution, une perspective, une éclaircie, une envie d'aller plus loin... Et quoi qu'il arrive on doit sortir en se sentant accueilli, entendu et considéré.

C'est déjà par l'accueil que s'incarnent les valeurs de Dignité, Solidarité et de Démocratie. L'accueil, c'est l'affaire de tous : salariés, bénévoles... Tous ceux qui prennent part au projet doivent être conscients de la mission dont ils sont investis à travers cet accueil. Comment l'animateur enfance accueille l'enfant et sa famille, le chargé ou la chargée d'accueil, l'habitant qui vient pour la première fois, le bénévole, la famille qui vient à un temps fort...

La force de notre réseau est notre capacité à mettre au cœur de nos projets cette fonction et l'accueil de tous, dans et hors les murs. Pour

ce faire, les centres sociaux de nos territoires donnent à voir une mise en mouvement perpétuelle, pour s'adapter, se réinventer et permettre aux habitants de prendre leur pleine place d'acteurs de transformation des territoires, car c'est là que tout commence...

L'ACCUEIL, CŒUR NÉVRALGIQUE DES CENTRES SOCIAUX

(Dossier réalisé par Anne DHOQUOIS – journaliste)

L'accueil, cœur névralgique des centres sociaux. Car, c'est là où tout peut commencer. Mais derrière ce terme, se cache une disparité d'approches, question d'état d'esprit, de réalités locales et géographiques, d'envie d'expérimenter aussi. Tour d'horizon de ce que, dans le réseau, accueillir veut dire.

“*Tu veux du sucre*”, interroge Tony Goupil à une habituée du café. Derrière son bar, le jeune homme, bénévole au centre social Au Paris des faubourgs, dans le 10^e arrondissement à Paris, s'affaire. Une jeune fille vient demander un jus de fruit, une dame un thé. Tony fait rouler la petite table où sont exposés les différents arômes. “*Faites votre choix*”, dit-il. Depuis quelques temps, Tony est administrateur du



Accueil jeunes au centre de Nozay (44)

centre social, dans la commission accueil. Et en tant que bénévole, c'est au café qu'il officie le mercredi en début d'après-midi. Un vrai café... ou presque. Le P'tit Kawax, c'est la porte d'entrée principale du centre social. Il y en a une autre, mais elle est peu utilisée. C'est donc ici que l'on accueille les gens, qu'on leur sert des boissons chaudes ou froides, toutes bios, pour des montants défiants toute concurrence. Plus qu'un sas, un vrai lieu, connu des habitants du coin. De fait, ils sont nombreux à s'y arrêter pour boire quelque chose ou juste dire bonjour, des nounous après l'école, des mamans dont les enfants suivent une activité, des ouvriers, des usagers de la médiathèque Françoise Sagan, située juste à côté, ou des migrants qui, le soir, attendent le début de leur atelier sociolinguistique *« J'aime bien les cafés de quartier. Ce sont des endroits qui favorisent l'échange et le faire ensemble. Ici, c'est un prétexte pour créer du lien »*, commente Tony.

Cela fait dix ans que le centre social a pris l'initiative d'ouvrir ce café qui « fait fonction d'accueil inconditionnel ; il fait vraiment partie

de l'identité du centre social », précise Yoann Quidan, le directeur. Depuis qu'il existe, l'endroit a toujours été tenu par des bénévoles – une dizaine aujourd'hui - qui se relaient pour l'animer et aussi le faire évoluer. Récemment, ont été ajoutés un fauteuil recouvert de wax et un canapé pour le rendre encore plus accueillant et cosy. L'endroit, par ailleurs, se prête bien à des activités diverses, comme la présentation d'un livre, la décoration d'un sapin ou des expositions. En ce moment, les murs sont tapissés de photos d'enseignes lumineuses pour inciter les gens à donner une pièce pour remplacer celle du café qui est cassée. *« Pour toucher le plus grand nombre et que les gens osent pousser la porte, il faut que l'on soit plus visible de l'extérieur »*, assure Tony.

Entité presque à part entière, il arrive que le café soit ouvert alors que le centre social ne l'est pas. Pour autant, le P'tit Kawax ne se substitue pas à l'accueil « classique », tenu tour à tour par tous les salariés. C'est en effet là que sont orientés les habitants désireux de faire part de leurs problématiques ou souhaitant se renseigner

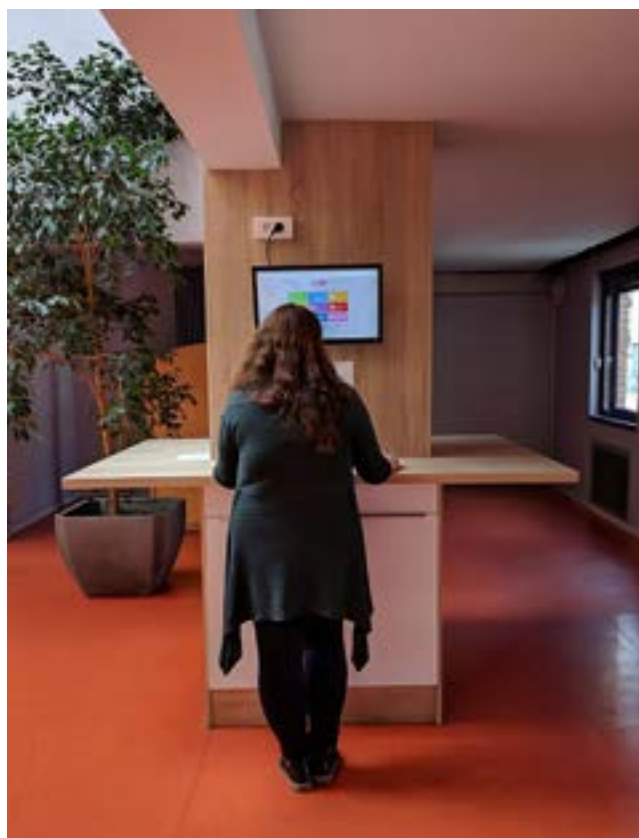
sur les activités... nombreuses. Shaïmaa et ses deux amies, mamans comme elle, participent à des séjours, des sorties culturelles, etc. Et, quand leurs enfants jouent sur la terrasse au babyfoot ou sur de grands jeux en bois – la rue est piétonne –, elles se posent sur le canapé et discutent de tout et de rien. *“On s’est rencontrées ici et on s’y retrouve souvent. C’est convivial et familial. Parfois, on fait des jeux de société. On se sent à l’aise, ce qui n’est pas le cas dans un café classique”*, confie Shaïmaa.

La terrasse, c’est l’affaire de Saman Zarandifar, animateur de cet espace accueil “hors les murs”, mais juste devant le café. *“Ce lieu apporte énormément au centre social ; c’est un peu notre vitrine et ce qui nous permet d’être identifié dans le quartier. Et puis, les bénévoles font un travail formidable, chacun apporte ses idées ; c’est aussi ce qui fait son succès”*, décrit-il.

Autonomiser les jeunes

Leïla Benouissaaden fait partie des figures du P’tit Kawa où elle est bénévole depuis trois ans. Attentive aux besoins de chacun, elle embrasse, salue, y va de « mon cœur » ou de « ma chérie ». Entre deux services et trois petites attentions, Leïla explique qu’ici elle se concentre sur les jeunes. *“Je veux qu’ils s’approprient cet endroit et qu’ils se responsabilisent”*, confie-t-elle.

Des termes que pourraient reprendre à son compte Léo Fauchoux, animateur jeunesse au sein du centre social La Mano, situé à Nozay (44), une structure qui abrite un espace dédié aux adolescents âgés de 11 à 17 ans. *“Certains jeunes, très engagés dans l’animation de ce local, nous demandaient d’étendre les heures d’ouverture. Vu leur profil, leur capacité à se responsabiliser, on a décidé de les laisser gérer seuls l’espace durant un après-midi”*, relate Léo. Une expérimentation qui s’est déroulée deux fois quatre heures fin 2022 et au printemps 2023. Gab et Enora, respectivement 16 et 17 ans, étaient notamment aux commandes. Les deux copines ont à peine vu la différence. *“On lançait déjà des projets entre nous, sans le*



Borne connectée au centre de l’Arbrisseau à Lille (59)

soutien des animateurs ; on se sentait légitimes à assurer l’accueil de notre espace”, affirme Gab. Lors de ces deux après-midis, les deux jeunes-filles et quelques autres adolescents ont joué à des jeux vidéo, des jeux de société ou au babyfoot. *“Mais, comme il n’y avait pas d’adultes présents, ceux qui sont venus ces jours-là se sont directement adressés à nous ; ça a facilité le contact”*, poursuit Gab. Expérience réussie donc. De quoi en tirer quelques enseignements. *“Ce que je retiens, c’est qu’on est digne de confiance”*, assure Enora. Et Léo de commenter : *“La notion de confiance est importante. On ne leur a pas fait un cadeau ; on voulait leur montrer qu’ils avaient les compétences pour animer l’accueil. Ce n’était pas une fin en soi, plus une étape pour les amener à une plus grande autonomie”*. Ce groupe-là atteignant les 18 ans, ils ne pourront bientôt plus fréquenter l’espace. *“On a commencé à tracer un chemin avec ces jeunes. On a vu qu’on avait la capacité d’adapter notre fonctionnement à*



Café du centre social Paris des Faubourgs (Paris)

leurs besoins. D'autres jeunes auront d'autres envies. Nous tracerons alors un autre chemin", conclut Léo.

L'accueil, un élément d'un grand tout

S'adapter, expérimenter ! Des mots qui vont bien au centre social Belle rive à Saintes (17) et qui riment aussi avec accueillir. Depuis que la structure a repensé tout son fonctionnement à l'aune du pouvoir d'agir il y a plus de vingt ans, l'accueil est l'affaire de tous. Du reste, ici tout le monde s'accueille : les salariés entre eux le matin, le bénévole et l'habitant qui passe la porte, etc. Une façon d'être à l'autre qui n'a de cesse d'être réinterrogée. *"Tout le monde doit se sentir accueilli, écouté. Notre objectif, c'est que chacun trouve sa place et se sente bien dans sa vie comme à l'association. Ça passe par la libération de la parole, le partage d'idées, la mise au jour de problématiques et le lancement de projets pour agir dessus"*, détaille Stéphanie Botton, coordinatrice au centre social.

De l'importance de témoigner

La Fédération des Centres Sociaux de Seine-Saint-Denis a mis sur pied depuis 2015 un réseau des chargées d'accueil. L'occasion pour eux de se retrouver, d'échanger, de mettre en commun des bonnes pratiques mais aussi de témoigner.

Valoriser ! C'est l'un des objectifs affichés de la Fédération des Centres Sociaux de Seine-Saint-Denis quand en 2015 est lancé un réseau des chargées d'accueil. Ou plutôt des chargées, car ce sont essentiellement des femmes. Une douzaine de personnes s'y retrouvent à chaque rencontre, organisée trois ou quatre fois par an, pour faire connaissance, échanger, se former ou élaborer des outils. L'occasion aussi d'analyser les pratiques et les manières de faire, avec l'aide parfois d'intervenants extérieurs comme des psychosociologues. Rose, chargée d'accueil dans une maison de quartier à Sevran depuis 2011, n'a pas raté une réunion. *"L'accueil, c'est le cœur de la maison de quartier, tout passe par nous. Mais parfois, les gens sont stressés, agressifs. On cherche ensemble des clés pour gérer les moments de tension"*, confie-t-elle. Et pour décrypter tout ça, rien de tel que le théâtre forum. Depuis deux ans, c'est en effet l'un des outils convoqués pour travailler sur les situations de blocage, choisies au préalable par les chargées d'accueil elles-mêmes.

Une première étape qui en a appelé d'autres. *"Ce que nous travaillons aussi, c'est la place du chargé d'accueil dans son équipe et comment il ou elle peut s'appuyer sur ses collègues quand il faut gérer de l'agressivité par exemple"*, avance Laurelou Pelletier, chargée de mission à la fédération. Une réflexion qui ne peut pas se dérouler en vase clos. Laurelou a donc eu l'idée de créer un spectacle de théâtre forum, avec l'aide d'une compagnie, montrant les réalités de l'accueil et qui sera joué devant collègues et partenaires lors de l'Assemblée générale de la fédération en juin prochain. *"Ce sera intéressant que ces personnes se mettent à la place des chargés d'accueil pour prendre conscience des difficultés vécues et de la somme de compétences nécessaires pour exercer ce métier"*, affirme la chargée de mission. Dans le même temps, un plaidoyer sera également rédigé. *"Valoriser l'accueil sert le projet social ; c'est aussi le gage de sa qualité"*, conclut Laurelou.

Et pour que l'accueil soit aussi qualitatif, pas de secret, il faut du temps et de l'attention. *“Cette posture, les salariés doivent avoir l'autorisation de l'adopter. C'est la clé pour que la personne se sente à l'aise et en confiance. Si l'échange n'est pas convivial, les gens ne reviennent pas”*, ajoute Stéphanie.

L'accueil n'est donc pas un endroit figé, matérialisé par une personne derrière un bureau ou un comptoir. Il est partout dans le local, mais aussi à l'extérieur lors d'animations en bas d'immeubles dans des quartiers de la ville ou à la sortie des écoles. A Saint-Laurent du Maroni, en Guyane, c'est un peu la même chose. Mais ici, nécessité fait loi. La ville, découpée en quartier, est très étendue et les transports en commun inexistant. Résultat, Fabio Leon, coordinateur de projet à l'EVS Jakoewale, se déplace et emporte avec lui le centre social. Tous les quinze jours/trois semaines, il se rend à Pierre, à Terre Rouge, à Espérance, à Paddock puis à Ballaté, des villages amérindiens dirigés par des autorités coutumières. Ce sont elles qui ont mené des enquêtes sociales auprès des habitants pour établir les problématiques mais aussi valider la venue de l'EVS sur leurs terres. Ce qui fait dire à Fabio, que *“c'est plutôt la population qui l'accueille, pas l'inverse”*. Lui se pose, dans une maison de quartier, une église, une salle polyvalente ou une paillotte, et tente de répondre aux besoins des villageois, l'accès aux droits représentant le besoin le plus criant. *“On sort nos tables, nos chaises, nos ordinateurs et on attend. L'autorité a prévenu de notre venue. Parfois, il n'y a personne ou des problèmes de réseau qui limitent nos actions”*, relate Fabio. Et puis parfois, il y a foule, le bouche à oreille faisant office de moyen de communication. Chacun est accueilli dans sa langue, Fabio est amérindien et parle aussi bien le Français que le kali'na. Il est souvent accompagné d'une adulte-relais, qui maîtrise également le néerlandais, ou d'un bénévole, qui va par exemple, organiser une activité sportive. Guillaume Kayamar est dans ce cas. Cet ancien coach de football propose aux jeunes de faire des jeux de



La webradio à la Maison des projets de Bruxerolles (86)

ballons. Une offre qui n'est jamais boudée. *“Il y a beaucoup de jeunes dehors. Si je ne viens pas, ils ne font rien et ils s'ennuient. C'est un vrai problème dans les villages”*. Et Fabio de conclure : *“Quel que soit le besoin, on est là, pour des vêtements ou une aide alimentaire, pour des papiers, pour évoquer une agression ou un problème de santé. On essaye aussi de faire émerger des projets associatifs. C'est vraiment de l'accueil inconditionnel”*.

Accueillir autrement

On l'a vu, l'accueil est protéiforme. Il peut aussi être outillé. Dans le Nord de la France, certaines structures se sont dotées d'une borne en libre-service. Il s'agit en réalité d'un ordinateur bridé, uniquement dédié à des démarches administratives. Un seul écran propose en effet de cliquer sur des vignettes menant aux sites de la CAF, de Pôle emploi, etc. Une initiative prise à la suite d'un constat. *“Il y a, d'un côté, une désertion des antennes administratives dans de nombreux quartiers et de l'autre, des habitants peu ou pas mobiles. Ils se sont donc tournés vers leur centre social. Une demande difficile à gérer pour les professionnels. Dans le cadre du projet “centres sociaux connectés”, on a donc décidé d'installer en 2018 des bornes à côté de l'accueil pour que les habitants puissent faire leur démarche administrative urgente, imprimer des documents, etc.”*, relate Mathias Borel,



Accueil à Paris des Faubourgs (Paris)

coordinateur territorial au sein de la fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais. Il ajoute : *“chaque centre social choisit ce qu’il met sur sa borne. Celle-ci peut être utilisée de façon autonome ou avec l’aide du chargé d’accueil pour qui les démarches sont simplifiées. C’était aussi pour nous une façon de valoriser cette partie de leur travail jusque-là invisible”*.

Invisible mais pas anodin. Les bornes modifient en profondeur l’accueil d’un centre social. Comme en témoigne Cloé Moulinier, chargée de transition numérique à l’Arbrisseau, situé à Lille (59) : *“La borne demande au personnel d’y consacrer du temps pour la présenter, expliquer comment elle fonctionne, etc. Sinon, elle est peu utilisée”*. Cela pourrait changer avec l’installation d’une nouvelle version du portail, plus simple d’accès. De quoi favoriser l’autonomie des habitants. *“Le dispositif répond en tout cas à un vrai besoin”*, ajoute Cloé.

A la maison des projets de Bruxerolles (86), ce n’est pas un besoin qui a prévalu à la création d’une web radio, plutôt une envie, celle tout d’abord de mettre en lumière l’actualité de projets menés par des jeunes. Puis, le media est devenu celui du centre social. Parmi les

personnes en charge de l’animer, Sylvie Hervin, secrétaire accueil. C’est elle qui une fois par semaine interviewait en direct des acteurs associatifs, des artistes... Une façon de valoriser les actions menées sur le territoire. Une façon aussi de “faire autre chose”. *“J’aime comprendre ce qui anime une personne et le partager. Ce fut une grande source de remotivation”*, précise-t-elle.

Une salle avec du bon matériel audio a été installée au sein du centre social mais en ce moment il n’est pas utilisé car l’animateur qui s’en occupait est parti. Un autre, bientôt, prendra le relais, tout comme des habitants qui devraient peu à peu s’emparer du média. Sylvie n’y verrait rien à redire car pour elle, ce fut d’ores et déjà une super expérience. *“Ça modernise et ça complète l’accueil. Et en plus, c’est une nouvelle corde à mon arc”*, avance-t-elle.

Une nouvelle corde, qui vient s’ajouter à toutes celles qui caractérisent un accueil, fonction polyvalente par essence, qui demande des qualités humaines tout autant que des compétences techniques. Une fonction où bat le cœur d’un centre social !

Portrait d'une chargée d'accueil

Portrait réalisé par Anouk COHEN – Cheffe de projet communication réseau FCSF

Article paru dans la revue « C'est Possible » N° 29 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

Séverine c'est la personne incontournable du centre social. Cette dynamique femme de 47 ans est secrétaire d'accueil de l'espace socioculturel Val de Charente La Chrysalide à Ruffec (16). Et ça depuis 20 ans ! *“J'ai passé mon bac secrétariat en 1995 à Ruffec, en rentrant d'Allemagne, mon pays d'origine. J'ai rencontré mon conjoint actuel ici donc je m'y suis installée. Après mon diplôme j'ai été embauchée à la mairie de Ruffec en chantier d'insertion. C'est là qu'on m'a dit que le centre social cherchait quelqu'un pour l'accueil donc j'ai postulé. Je suis passée par tout un tas de contrats aidés, avant de signer mon premier CDI, en 2008”.*

Au centre social, l'accueil est loin d'être accessoire. Séverine le qualifie de lieu multi passage (accueil, activités...). *“C'est la plaque tournante du centre social, explique-t-elle. Tout transite par l'accueil. On est la première interface entre les gens et le centre c'est donc essentiel.”* C'est d'ailleurs pour ça qu'à La Chrysalide, ils en ont fait une affaire d'équipe. Si bien qu'un bar associatif a été créé qui permet d'accueillir les



Séverine REVELUT

habitants autour d'un café, de manière conviviale. Et toute l'équipe est à même d'aller voir une personne qui attend, de discuter avec elle et de répondre à sa demande. *“C'est de l'entraide !”* précise Séverine.

ÊTRE À L'ÉCOUTE

Pour cette fan de moto qui adore bouger, être secrétaire d'accueil c'est *“être à l'écoute, prendre du temps avec les gens même quand on en n'a pas ! On est au cœur du centre social, au milieu de la vie. Ce qui est parfois compliqué pour se concentrer quand il faut faire de la compta !”*

Le contact avec les gens, c'est ce qui la fait aimer son travail. Sur un territoire très rural, vieillissant avec peu d'activités proposées notamment pour les jeunes et des problématiques de mobilité, le centre social est un *“vrai outil pour les habitants, en constante évolution en fonction de leur demande. C'est vraiment un espace qui permet de créer du lien social, les personnes se revoient à l'extérieur. Même moi, en tant que professionnelle, ça m'a apporté beaucoup : je suis quelqu'un de très timide et ça me permet de sortir de ma zone de confort, de ne pas avoir peur d'aller vers les autres.”*

Dans cet esprit, Séverine a créé une association de danse country, son autre passion avec la moto. Sa devise ? *“Fais attention aux autres, les autres feront attention à toi.”* Une philosophie de vie placée sous le thème de la bienveillance, un atout clé tant sur le plan personnel que professionnel.

POUR SÉVERINE : 5 DATES CLÉS

1. Naissance le 10 juillet 1973 Bühl en Allemagne.
2. 1996 obtention du bac secrétariat.
3. Mai 1997 rencontre avec son conjoint.
4. Juillet 2000 entrée au centre social de Ruffec.
5. 2009 création de son association de danse country les OKIES.

EXERGUE

« Tout transite par l'accueil. On est la première interface entre les gens et le centre : c'est donc essentiel »

Des structures associatives de proximité



Espace de vie sociale de Saint-Sever du Moustier (Aveyron)

Cet article trouve ses sources dans une publication de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) ayant pour titre “Le point sur les Espaces de Vie

Sociale” et dans une publication de la Caisse d’Allocations Familiales (Caf) des Alpes-de-Haute-Provence ayant pour titre “Les Espaces de Vie Sociale”.

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis leur création, les Caisses d'Allocations Familiales soutiennent des projets et initiatives locales aux objectifs variés et multiples : animation sociale, prévention, entraide et solidarité, accompagnement social des familles dans leurs projets d'intégration sociale.

Le financement des initiatives locales sur des fonds locaux, non pérennes, ne permettaient pas d'engager des projets nécessitant un travail dans la durée.

En 1998, la Caisse Nationale des Allocations Familiales a impulsé le développement des

Espaces de Vie Sociale, appelés initialement "petites structures de proximité". Après une étude approfondie des besoins et une phase d'expérimentation, la CNAF a décidé de soutenir ces structures sociales de proximité avec un financement national, la prestation de service "animation locale".

En 2023¹, 1 500 structures de proximité avaient un agrément "Espace de Vie Sociale". Ils représentent un budget cumulé de 166 millions d'euros, la branche famille de la CNAF assurant 35,8 % de leur financement et les collectivités locales 21,1 %.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE DE VIE SOCIALE ?

Un Espace de Vie Sociale est exclusivement géré par une association qui développe des actions collectives permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinages ;
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Il poursuit 3 finalités concomitantes :

- La socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le "mieux vivre ensemble" ;

¹. Données SENACS – Observatoire des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale.

- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

L'association pour assumer les incontournables de l'Espace de vie Sociale doit développer des actions :

- À visée collective privilégiant une dynamique locale ;
- Diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous ;
- Menées tout au long de l'année ;
- Suscitant la prise d'initiative et la participation des habitants.

Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité, ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire.

Une participation réelle des habitants doit être effective dès l'élaboration du projet et au cours de sa mise en œuvre.

L'association recherche une dynamique partenariale avec les acteurs locaux dans le déploiement de ses actions.

L'ESPACE DE VIE SOCIALE CONTRIBUE À L'ENRICHISSEMENT DE LA VIE SOCIALE

L'Espace de Vie Sociale a pour missions de :

- Renforcer les liens et les solidarités entre les habitants, les générations et les acteurs locaux (organisation d'événements fédérateurs, échanges de savoirs, ateliers partagés...).
- Proposer une offre de service utile à la population (accueil enfants et jeunes, prêt d'outils, ludothèque, bibliothèque...).
- Soutenir la fonction parentale (ateliers parents/enfants, loisirs en famille, débats sur le thème de la parentalité...).
- Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances (sorties culturelles, activités sportives, séjours collectifs...).
- Favoriser le « mieux vivre ensemble » (événements culturels et festifs...).

- Permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie (aménagement d'espaces publics, création d'un jardin partagé...).

COMMENT DEVENIR UN ESPACE DE VIE SOCIALE ?

Pour être agréée "Espace de Vie Sociale", l'association élabore un projet social. Celui-ci est cependant moins important et moins lourd que celui d'un centre social. Par ailleurs, l'existence d'un "projet famille" n'est pas une obligation.

Le projet social traduit les finalités de l'animation de la vie sociale dans un plan d'action. Il se fonde sur une approche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et aux attentes sociales collectives d'un territoire.

Impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles, les adhérents et les usagers, il est adopté par le conseil d'administration de l'association.

Le projet social doit respecter une structure type :

- Comprendre un diagnostic social, partagé avec les acteurs locaux, mettant en évidence des besoins voire des problématiques sociales.
- En lien avec les finalités de l'animation de la vie sociale, mettre en évidence les axes d'intervention prioritaires, les domaines d'action et les objectifs généraux poursuivis au travers des activités.
- Présenter la nature des services, des activités éducatives et sociales, voire culturelles et sportives.
- Préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs.
- Indiquer les modalités de participation des usagers et des bénévoles.

L'AGRÈMENT PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LE SOUTIEN FINANCIER

L'agrément du projet social de l'Espace de Vie Sociale relève de la responsabilité du conseil d'administration de la CAF. La décision d'agrément se fonde sur un socle de critères (Circulaire CNAF n°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale) :

- Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires).
- La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure.
- La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social.
- La cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux.
- La faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure.
- L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.).
- L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles.

Après notification de la décision d'agrément, une convention d'objectifs et de financement est signée par la Caf et le représentant légal de la structure. Le premier agrément est accordé pour 1 an. A la fin de cette première convention, la demande d'agrément peut être renouvelée sur une durée variable de 1 à 4 ans.

La prestation de service "Animation locale" vise à cofinancer la réalisation du projet social. Elle peut couvrir les dépenses de fonctionnement et les charges salariales, s'il y a lieu. La prestation de service est égale à 60 % de ces dépenses dans la limite d'un plafond fixé annuellement par la CNAF.

Un espace de vie sociale à Mayotte

L'Association Jardin de M'Tsangamouji

*Interview de M. Nassim MOUSSA – président fondateur
et de Mme Zalâfa SOUMAILI - directrice*

Note de la rédaction : Cet interview a été réalisé avant la récente catastrophe naturelle qui a frappé Mayotte.

AC : Quelles sont les principales caractéristiques de votre territoire d'intervention ?

M. Nassim Moussa (NM) : La commune de M'Tsangamouji fait partie des 17 communes de Mayotte, le 101^e département français depuis 2011.

M'Tsangamouji est situé au nord-ouest du département de Mayotte. C'est le chef-lieu d'une commune et deux autres villages y sont attachés : Chembényoumba et M'liha.

Selon les chiffres de l'Insee de 2017, la commune, d'une superficie de 22 km² compte 6 432 habitants avec une densité de population de 154 habitants par km² et 8 369 habitants recensé en 2021 (Donnée de la Mairie).



Photo Jardin de M'Tsangamouji

LA MOITIÉ DE LA POPULATION A MOINS DE 18 ANS

Dans la commune près de la moitié de la population a moins de 18 ans et 500 personnes de 65 ans et plus, soit 5% de la population.

À travers son patrimoine culturelle et historique, les générations qui se sont succédées depuis

le XIXème siècle ont été marquées par les relations qui les liaient à l'usine sucrière située à mi-chemin entre M'Tsangamouji et la commune voisine de Tsingoni. Elle se situe dans un site qui fait partie des sites les plus mythiques de Mayotte, le domaine de Soulou. Le domaine est encore caractérisé par le minaret au carrefour de Soulou bien debout vers le ciel qui témoigne encore de cette époque de puissance industrielle. Cette ancienne sucrerie est inscrite au titre des monuments historiques depuis le 11 mai 2016.

M'Tsangamouji est appelée par ses habitants "Tchanga", il fait partie des villages dont la langue maternelle est le kibouchi (malgache).

AC : Quelle est l'origine de l'Association Jardin de M'Tsangamouji ?

NM : L'association a été créée en 2015 à la suite d'une discussion entre militants pour la préservation du patrimoine et de l'environnement. Cette initiative faisait suite au constat qu'il y avait un grand nombre d'associations sportives dans la commune, mais pas de structures œuvrant au développement de la commune, que ce soit sur le volet social ou environnemental.

Il s'agissait de répondre aux besoins des trois villages en proposant un cadre pour un développement local harmonieux et une contribution à la propreté de la commune. C'est ainsi que les fondateurs ont nommé l'association "Jardin de M'Tsangamouji", car un jardin est le reflet d'un lieu agréable qui nous donne un cadre familial et apaisant.

AC : Comment l'association est-elle organisée et quelles missions se donne-t-elle ?

NM : Actuellement, l'association compte une vingtaine d'adhérents, dont quinze actifs. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de 9 membres et d'un bureau exécutif constitué d'un président, d'un vice-président, d'un



Photo Jardin de M'Tsangamouji

secrétaire général, d'une secrétaire adjointe, d'un trésorier général, d'une trésorière adjointe.

Ces derniers sont appuyés par une équipe de 7 salariés, dont une directrice, une assistante, des animateurs.

**MISSION PRINCIPALE :
L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE**

Œuvrant dans le champ de l'éducation populaire, l'association développe continuellement un réseau de partenaires pour ancrer davantage son projet dans les racines de la protection et la préservation du patrimoine naturel, culturel et historique.

L'association s'est donnée pour mission principale l'amélioration du cadre de vie de la commune à travers la mise en place d'activités d'initiation, de découverte et de pratique.

Dans le cadre de ses missions, elle peut participer activement à toute action conduisant au développement



Photo Jardin de M'Tsangamouji

de la commune. Elle peut prendre part à l'amélioration du cadre de vie de sa population (gestion de toute infrastructure de type marché couvert, maison artisanale, crèche, Lieu de Vie et d'Accueil...).

Elle peut aussi contribuer à la lutte contre l'échec scolaire en mettant en place une structure de formation professionnelle ; accompagner les jeunes déscolarisés en vue d'assurer leur poursuite de formation dans le cadre de leur insertion socioprofessionnelle.

Elle peut favoriser la valorisation, la protection des sites historiques et environnementaux.

Ces programmes relatifs aux activités socio-éducatives, culturelles, environnementales, sanitaires et de loisirs sportifs s'adressent à tout public et particulièrement aux jeunes.

Ils ont pour finalité de lutter contre l'échec et le décrochage scolaire, d'accompagner les publics accueillis dans leur projet, de former les citoyens de demain, de réveiller les consciences sur les dérives sociétales.

LES PRINCIPALES ACTIONS

AC : Pouvez-vous décrire les principales actions que vous menez ?

Mme Zalâfa SOUMAILI (ZS) : l'association développe son projet à travers quatre axes stratégiques afin de répondre aux nombreux défis liés à l'environnement, au patrimoine, à l'éducation et au social sur le territoire de M'Tsangamouji.

Axe 1 - Environnement : la gestion et valorisation de la lagune d'Ambato ; la gestion des déchets ; le reboisement, la sensibilisation



Photo Jardin de M'Tsangamouji

à l'économie de l'eau et à la préservation des sources ; le programme Watty à l'école – programme pédagogique pour la transition écologique ; les visites des sites naturels de Mayotte, etc.

Axe 2 - Patrimoine : la protection et la valorisation du patrimoine ; la réalisation d'un recueil de contes ; l'écriture de l'histoire de la commune.

Axe 3 - Éducation : l'accompagnement scolaire et éducatif, les animations socio-éducatives et les accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif (ACM). Et aussi, des actions sur l'initiation au numérique,

Axe 4 - Social : accompagnement, insertion et formation professionnelle.

Elle mène aussi des activités de découvertes pour tout public. **AC : Quels sont les moyens de l'association ?**

AC : Quels sont les moyens dont vous disposez ?

ZS : En 2023, le budget de l'association était de l'ordre de 300 000 euros dont 40% consacrés aux salaires.

La mairie met gratuitement à disposition des locaux mais nous sommes actuellement provisoirement logés car les locaux que nous occupions vont être reconstruits.

AC : Pourquoi avez-vous demandé à être agréé comme espace de Vie Sociale (EVS) et de quand date l'agrément par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ?

NM : Comme nous organisons beaucoup d'activités relevant de l'éducation populaire : actions socio-éducatives et culturelles, accueil collectif de mineurs, accompagnement scolaire et aide aux devoirs, nombreuses sorties pédagogiques avec les jeunes pour les amener à découvrir le patrimoine naturel, historique et culturel du territoire, on nous a encouragé à demander un agrément EVS.

L'association a été agréée Espace de Vie Sociale en 2024 pour une première année d'expérimentation. Nous sommes en phase de préparation du renouvellement de l'agrément pour plusieurs années.

AC : Quelles sont les priorités fixées par le projet social ?

ZS : Dans le cadre du diagnostic que nous avons réalisé en vue de l'agrément EVS, les

habitants ont soulevé un certain nombre de problématiques pour lesquelles il conviendrait d'agir.

Trois axes essentiels ont été soulignés :

1. La commune est sale et se pose la question de la gestion des déchets. Il faut donc sensibiliser la population.
2. Dans la commune on manque d'animation.
3. Une forte demande s'est également manifestée en termes de parentalité, d'accompagnement et d'insertion professionnelle des jeunes.

Nous avons en conséquence fait évoluer nos actions et services :

Les sorties pédagogiques qui s'adressaient jusqu'alors aux jeunes sont aujourd'hui également ouvertes aux adultes. C'est également le cas de beaucoup d'animations qui se font de manière intergénérationnelle. Par exemple, pour l'accompagnement scolaire, on associe les parents.

En matière d'actions environnementales, nous développons des actions nettoyages dans la commune, deux à trois fois par mois avec l'implication de toute la population. Nous animons des temps de réflexions avec les habitants sur le type d'actions qui peuvent être réalisées dans la commune en fonction de leurs besoins et de leurs constats. Nous avons également commencé la mise en place du compostage. Mayotte souffre d'un important problème d'approvisionnement en eau et nous travaillons sur la préservation des sources, le reboisement de rivières en impliquant au maximum la population.

Avec des financements de l'Etat via la Préfecture nous organisons un mois pendant l'été des animations dans les quartiers : activités de loisirs, sorties, animations culturelles.

AC : Quelle analyse faites-vous de la situation sociale à Mayotte. Quelles sont vos perspectives d'avenir dans le cadre de votre projet social ?



Photo Jardin de M'Tsangamouji

NM : Les relations avec la commune, ses élus et les services communaux sont bonnes et chaque fois que c'est possible des réponses positives sont accordées à nos sollicitations. Nous regrettons cependant que le financement direct soit un peu limité, ce qui nous oblige à un important travail de recherche de financements.

La population de Mayotte est très jeune avec de plus une croissance impressionnante : c'est au moins 10 000 naissances par an ce qui fait de Mayotte la plus grosse maternité de France, voire d'Europe. C'est en moyenne 30 naissances par jour soit l'équivalent d'une salle de classe.

SCOLARISATION DES ENFANTS INSUFFISANTE

Face à cette situation, les écoles ne peuvent pas suivre et des enfants qui sont pourtant dans l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans ne sont pas scolarisés. Ceci pose des difficultés car ces jeunes non scolarisés s'ennuient et ont des conduites mettant en cause la sécurité au quotidien. Le matin pour aller au travail les Mahorais craignent d'être agressés et le soir personne n'ose sortir.



Photo Jardin de M'Tsangamouji

Une de nos préoccupations majeures actuelles et sur laquelle nous travaillons concerne donc l'accompagnement des jeunes.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Nous travaillons avec des partenaires locaux pour accompagner des jeunes vers l'insertion professionnelle car à Mayotte le chômage des jeunes est particulièrement élevé.

Nous accueillons 35 jeunes volontaires en service civique. Nous les formons entre autres sur la connaissance de l'histoire de notre commune et de ses sites, et plus largement de Mayotte. Ils nous aident à protéger et à valoriser les sites de notre territoire. Nous favorisons leur engagement vers le bénévolat mais bien entendu on les aide à entrer dans la vie professionnelle

car sans emploi il est difficile de vivre.

Nous avons l'appui de beaucoup d'enseignants qui, parce qu'ils disposent de temps de vacances qu'ils peuvent consacrer aux autres, s'impliquent dans la vie associative. Dans l'association Jardin nous avons au moins cinq enseignants qui sont impliqués, ce qui est mon cas en tant que président. J'ai eu personnellement la chance d'être impliqué dans la vie associative depuis le très jeune âge et en conséquence j'y assume aujourd'hui encore de nombreuses responsabilités.

Un espace de vie sociale intercommunal

Le centre socioculturel “mixages” à Mens - en - Trièves

Interview de Mme Béatrice PERDRIX – Directrice

AC : Merci tout d’abord de bien vouloir vous présenter pour nos lecteurs.

Je dirige cet établissement depuis maintenant 16 ans et je vais quitter ma fonction de directrice dans les prochains jours pour aller vivre une nouvelle aventure professionnelle. J’avais précédemment travaillé dans des centres sociaux.

UN PUR PRODUIT DE L’ÉDUCATION POPULAIRE

Je suis un pur produit de l’éducation populaire : BAFA, BAFD, BEATEP, DEJEPS et cette histoire personnelle a beaucoup marqué ma façon de travailler en équipe.

Quand je suis arrivée en 2008, le centre était un accueil de loisirs, souhait des élus locaux de l’époque.

A la suite de la fusion de trois communautés de communes en 2012, cet équipement a très largement grandi. Ses missions ont été entièrement reconsidérées et il s’est ouvert



en direction de tous les publics. Mixages est devenu un équipement intercommunal publique.

AC : Quelles sont les principales caractéristiques de votre territoire d’intervention ?

C’est un territoire de montagne de faible densité avec l’essentiel des services réunis dans 3 villages. La communauté de communes du Trièves (CCT) rassemble 27 communes et compte 10 400 habitants sur 632 km² (16 hab./km²)¹.

¹. Source : Service Transition écologique et mobilités de la communauté de communes du Trièves.

Le territoire est un plateau de moyenne montagne (900 mètres d'altitude moyenne) entouré de la chaîne du Vercors à l'ouest, des contreforts du Dévoluy au sud-est et des canyons du Drac à l'est. Certaines communes sont particulièrement enclavées, rendant l'accès aux équipements et aux services difficiles.

UN TERRITOIRE TRÈS AGRICOLE

C'est un territoire encore très marqué par l'agriculture, même si la composition des exploitations est en train de se modifier. Aucune polarité urbaine ne se dégage sur le territoire, les trois bourgs-centres exerçant chacun une centralité : Clelles, Monestier de Clermont et Mens. Les services publics et les commerces y sont localisés.

La communauté de communes s'appuie sur 2 équipements : Le centre social intercommunal « le Granjou » à Monestier de Clermont et l'espace de vie sociale « Mixages » à Mens. Deux Maisons France Service sont également présentes sur le territoire à Mens et à Monestier de Clermont.

DISPARITION CONTINUE DES SERVICES PUBLICS

Le Trièves assiste aussi à un éloignement voire une disparition continue de la présence des services publics.

On peut noter une forte dynamique associative dans l'intercommunalité : 450 associations pour 10 000 habitants.

Sur le plan démographique, la population triévoise est désormais vieillissante : ainsi de 2014 à 2020, la part des + de 65 ans est passée de 18,7% à 20,4% (données Insee) et celle des plus de 75 ans de 9,3% à 10,9%. Parallèlement, Le Trièves compte de plus en plus d'habitants qui vivent seuls : ceux-ci ont augmentés de près de 30% en 11 ans et les plus de 80 ans représentant 47% de ce total.

La part des familles monoparentales est aussi en forte croissance : + 33 % sur la même période.



Photo Mixages

Le Trièves compte, en 2022, 377 personnes en chômage de longue durée ; il est aussi site retenu « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » avec une entreprise à but d'emploi (Pep's Trièves). D'autre part, la communauté de communes du Trièves est l'EPCI de l'Isère ayant la plus forte part de demandeurs d'emploi exerçant une faible activité (catégories B et C) : 47 % contre 36 % en Isère. Ces catégories sont en hausse (+38 %) alors qu'elles diminuent ailleurs (-1,6 %). De plus, les salaires et revenus y sont plus faibles que la moyenne nationale, et de nombreuses familles dépendent de prestations sociales.

Les Triévois sont très dépendants de la voiture. Le budget des ménages pour la mobilité est donc élevé, La prédominance de la voiture s'explique par le manque de transports en commun. Il est important de noter que les flux pendulaires sont orientés pour l'essentiel vers l'agglomération grenobloise : 35 à 40% des actifs occupés du Trièves – un peu moins certes sur la partie "Est" du territoire, autour de Mens - rejoignent quotidiennement la Métropole (près de 1900 actifs estimés).



Photo Mixages

AC : Quand, pourquoi et comment a été créé l'Espace de Vie Sociale ; de quand date son dernier agrément par la CAF ? Quel est son statut et pourquoi ce choix ?

Pour situer notre positionnement, il faut rappeler que si en France, la majorité des centres sociaux sont sous statut associatif, dans le département de l'Isère, ils sont soit gérés par des communes, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCSA) ou des intercommunalités. Alors qu'en règle générale, les Espaces de Vie Sociale sont en France sous statut associatif, *Mixages* a été dès son premier agrément en 2018 par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sous statut intercommunal. Il avait déjà été reconnu depuis 2016 avec une contractualisation sur le soutien au développement de la vie locale (SDVL).

Le premier agrément avait été d'une durée de deux ans et il a été ensuite renouvelé pour quatre ans et on vient de renouveler une nouvelle fois pour la même durée, l'année dernière,

le projet social validé par la communauté de communes et agréé par la CAF.

AC : Quels en sont les avantages et les éventuels inconvénients.

Le fait que l'on ait ce statut fait de *Mixages* un équipement public avec naturellement une obligation d'accueil à caractère universelle.

Le lieu que nous occupons est riche d'histoire pour les habitants car ce fut d'abord une école maternelle puis un accueil de loisirs que nombre de personnes ont donc fréquenté. C'est un lieu affectivement chargé et il a fallu au début beaucoup communiquer pour faire connaître *Mixages* et ses missions. Le rapprochement très fort que nous avons mis en œuvre avec le monde associatif nous a beaucoup aidé à affirmer et diffuser notre identité.

AC : Quelles sont les ressources humaines bénévoles et professionnelles mobilisées ? Quel est son budget et l'origine de ses ressources ?



Photo Mixages

UNE PETITE ÉQUIPE TRÈS RÉACTIVE

J'assure la coordination et l'animation à plein temps, je gère l'établissement et une collègue à temps partiel de 80% assure l'accueil. C'est donc une toute petite équipe mais ceci nous permet être plus réactif. Etant une petite équipe nous avons la chance de pouvoir allier plus facilement nos valeurs personnelles à un espace professionnel et cette possibilité est rare ; c'est un lieu où peut s'exprimer le sens de l'engagement.

Des bénévoles sont engagés à nos côtés et notamment dans ce que l'on appelle le comité technique. Ce comité regroupe une dizaine d'habitants qui se réunissent une fois par mois. Il a été créé l'année dernière pour accompagner le travail de renouvellement du projet social. Le travail ayant été riche et pertinent, nous avons souhaité que le comité poursuive son activité pour le suivi de la mise en œuvre du projet social. Hier, lors de sa dernière réunion, le comité s'est saisi de la question de la communication avec l'idée de mobiliser dans chacune des communes touchées par Mixages des ambassadeurs. Le comité est aussi le représentant des habitants car nous sommes la maison des habitants dans laquelle chacun peut trouver sa place ; notre règlement intérieur a d'ailleurs pour titre « Bienvenue chez Vous ».

Avec ces démarches qui guident notre action, nous agissons à notre échelle pour servir la

démocratie participative, une démocratie qui nous fait avancer ensemble et qui séduit les institutions publiques qui sont nos partenaires.

En 2023, le budget était de 131 219 euros dont 101 276 euros financés par la communauté de communes.

AC : Quelles sont les priorités fixées par le projet social et quelles sont les principales actions et services mis en œuvre ? Qui sont les utilisateurs et les bénéficiaires des services et actions mis en œuvre ?

COHABITATION AVEC 34 ASSOCIATIONS

Le centre héberge gratuitement 34 associations qui passent convention avec Mixages et prennent des engagements au service de tous. Cette cohabitation offre l'occasion d'une réelle mixité des publics et les adhérents de ces associations ont l'occasion de découvrir l'Espace de Vie Sociale, les associations s'engageant également à nous faire connaître en diffusant l'actualité de Mixages. Une réunion trimestrielle que nous appelons le comité des concernés regroupe ces associations ; c'est l'occasion d'aborder la question de la manière dont nous vivons ensemble dans le centre, de réfléchir ensemble aux besoins de formation. Ces réunions sont organisées et animées à tour de rôle par les associations elles-mêmes. Pousser la porte d'un service public, surtout si le mot social est compris comme difficultés sociales, n'est pas facile et l'entrée associative est pour nous très importante et permet aux gens de se sentir rapidement chez eux. Ce conventionnement avec les associations fait de nous un fédérateur des acteurs locaux, fait que chacun se sent investi dans un projet commun, fait que la vie dans le centre ne peut fonctionner que si des responsabilités collectives et individuelles s'exercent.

Le centre héberge également l'accueil de loisirs intercommunal et c'est le moyen de rencontrer les familles.

Petit à petit, l'équipe a mis en place des actions et projets en direction de tous les habitants,



Photo Mixages

autant sur l'organisation de temps forts (fêtes de village, cinéma de plein air, sorties familles, pique-nique partagés, vide grenier...) que vers des temps plus tournés sur de l'initiative des habitants (cours de Russe, cours de cuisine, ateliers couture, botanique), toujours en veillant à coconstruire avec les utilisateurs.

LE NOËL IMPROBABLE

Il y a maintenant 7 ans de cela, une habitante a poussé la porte en nous demandant : *“Savez-vous si le 25 décembre à midi une association proposera quelque chose pour les gens qui sont seuls, ce qui est le cas de mon voisin. On nous propose de fêter Noël une semaine avant ou après, mais le 25 nous sommes seuls et c'est difficile”*. Nous avons en conséquence mis en place une action que l'on a appelée le Noël improbable pour les personnes qui n'ont pas de familles ou en sont très éloignées.

Une soixante de personnes se retrouvent dès 10 heures du matin pour cuisiner ensemble, chacun apportant sa spécialité, puis on déjeune ensemble. Des familles et notamment des familles monoparentales participent également pour sortir de la solitude dont celle ressentie par les enfants. Cette année, les personnes ont commencé à s'inscrire dès début septembre.

Une autre habitante nous a présenté une initiative qui existe en Savoie et que l'on a développée dans le Trièves : c'est le calendrier de l'avent grandeur nature. Pendant cette période, tous les jours entre 18 et 19 heures, des groupes d'habitants qui peuvent être des voisins, se retrouvent et s'accueillent. On partage un thé, des petits gâteaux, ... on partage des lectures, des chansons, des poèmes, ... On publie un calendrier des rendez-vous et c'est une soixantaine de personnes qui



Photo Mixages

se déplacent tous les jours pendant 24 jours. La gendarmerie nous a accueilli dans son jardin en offrant des gaufres et des crêpes. Les actions sont très éclatées sur le territoire et se vivent également dans les villages et hameaux des alentours. C'est une action très simple mais qui est très riche de sens et de rencontre ; si besoin, le centre prête du matériel.

L'année dernière nous avons animé une soirée publique avec l'association de chasse : c'est une soirée qui compte tenu du sujet aurait pu être houleuse mais en exigeant le respect et la cordialité dans les propos ce fut une soirée tout à fait passionnante et l'occasion de se croiser des publics qui n'en n'ont pas l'habitude.

Une fois par mois nous organisons des expositions d'artistes amateurs avec des vernissages pour faire venir des gens qui ne viendraient habituellement pas. A titre d'exemple on vient de réaliser une exposition photo avec des portraits, des témoignages sur le bénévolat et ce qu'il apporte et cette exposition est itinérante et se déplacera dans les 14 communes de l'intercommunalité.

FAIRE ÉMERGER DES PROJETS AVEC LES HABITANTS

Faire émerger des projets avec les habitants et les accompagner, c'est notre façon de travailler au sein de l'Espace de Vie Sociale, d'assumer notre mission de service public avec ses contraintes de loyauté. Nous bénéficions d'une vraie confiance des élus.

AC : Quelle analyse est actuellement faite du projet social et de sa mise en œuvre ? Quelles nouvelles perspectives d'avenir ?

La présence des associations est particulièrement importante pour pouvoir toucher le plus largement possible la population : hip-hop pour les adolescents, yoga, club local de théâtre, dessin pour les seniors, ... Nous recherchons le panel le plus large possible mais nous avons considéré que ce n'était pas la place d'associations paramédicales.

MIXAGES EST UN LIEU DE VIE, PAS UNE ADMINISTRATION

Nous avons une histoire ensemble et Mixages est ainsi un lieu de vie et non pas une administration. Il faut veiller à maintenir la qualité des relations avec et entre les associations présentes dans les locaux.

Nous sommes une petite équipe et il faut donc penser transversalité et partenariat et c'est impossible autrement. Il faut donc en permanence tisser des liens et des relations et les entretenir.

Pour ma part, je crois beaucoup aux Espaces de Vie Sociale qui sont moins lourds à gérer que des centres sociaux et sont donc beaucoup mieux adaptés aux territoires ruraux reculés ou tout est souvent à créer. Ce sont des structures qui sont des outils de développement local, à dimension intercommunale pour Mixages.

La cohésion sociale au cœur de la ville de Cherbourg-en-Cotentin

Interview de Mme Anne AMBROIS – Adjointe à la Maire

AC - Merci tout d'abord de vous présenter à nos lecteurs.

Je me suis engagée en politique en 2014. Habitante de la commune de La Glacerie, une commune qui depuis 2016 est partie intégrante de la nouvelle commune de Cherbourg-en-Cotentin, j'avais beaucoup à redire sur la politique mise en œuvre par La Glacerie. C'est ainsi que je me suis retrouvée embarquée dans l'aventure municipale. Râler c'est bien, mais agir et proposer c'est mieux.

En 2014, mon fils avait 5 ans et ma fille 9 ans. Le maire m'a confié le poste d'adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

En 2016, profitant de la réforme institutionnelle de la loi NOTRe, cinq communes, dont celle de La Glacerie, se sont regroupées pour former la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin.

Jusqu'en 2020, je suis restée adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse de La Glacerie. Les adjoints des cinq communes travaillaient alors ensemble via une coordination de la





politique publique pour la commune nouvelle, une commune de 80 000 habitants.

Depuis les dernières élections, je suis maire déléguée de La Glacerie et adjointe au maire ayant en charge :

- La politique jeunesse pour les 11-25 ans.
- Les centres sociaux qui sont au nombre de sept et sont des centres sociaux communaux.
- La politique de la ville, avec trois quartiers classés politique de la ville.
- La prévention de la délinquance avec Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).
- La parentalité, délégation créée en 2020.
- Le numérique auprès de la population avec des Espaces Publics Numériques.

ÉPANOUIE GRÂCE À L'ÉDUCATION POPULAIRE

Je suis élue, mais par-dessus tout, je suis une habitante qui s'est épanouie grâce à l'éducation populaire et qui poursuit son engagement pour les habitants de Cherbourg-en-Cotentin.

Professionnellement, je suis formatrice, facilitatrice en dialogue social. L'association pour laquelle je travaille agit dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et ses adhérents sont les élus des Comités Sociaux et Economiques (CSE). Je forme à l'action sociale en entreprise, au dialogue social pour

représenter l'intérêt des salariés ; je m'engage dans la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Je suis par ailleurs fresqueuse pour les fresques du climat.

Je viens récemment d'intégrer le conseil d'administration de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) au collège représentant les élus

AC : Quels sont les principales caractéristiques de la ville de Cherbourg-en-Cotentin au regard d'une politique d'action et de cohésion sociale ?

Cherbourg-en-Cotentin est une commune nouvelle issue en 2016 du regroupement de 5 communes. En créant une nouvelle commune, il a fallu créer une nouvelle histoire et partager un destin commun aux cinq communes déléguées.

Entre 2016 et 2019, Cherbourg-en Cotentin a continué à perdre des habitants, tendance amorcée en 1990, en passant de 80 076 habitants à 78 549.

La population est globalement plus jeune que celle du département : on observe en 2018 un indice de vieillissement de 89 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Il convient cependant de souligner que, entre 2007 et 2018, l'indice de vieillissement s'accroît, la catégorie des 50 à 74 ans augmente sensiblement de 14% par an tandis que la part des moins de 25 ans diminue chaque année de 21%.

Sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin, la part des familles formées d'un couple avec enfant (20,3%) est nettement inférieure aux moyennes départementales (24,3%) et nationales (26%). La part des familles monoparentales est de 32,2% au sein des familles avec enfants. Les familles monoparentales sont particulièrement concentrées dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.



En termes de bassins d'emplois, la ville dispose des CMN (construction navale), de l'industrie alimentaire avec les maîtres laitiers ou encore, dans la mixité énergétique d'une entreprise de fabrication d'éoliennes, ainsi que du port.

Notre tissu économique est compétitif, dynamique et industrialo-centré.

Au 2ème trimestre 2022, le taux de chômage de la zone d'emploi est de 5,1% (aujourd'hui en dessous de 5%) contre 7,4% en moyenne nationale.

Le revenu médian disponible par unité de consommation observé à Cherbourg-en-Cotentin s'établit 21 160 euros en 2018 contre 21 250 en France.

En 2019, 32,9% des allocataires CAF résidant dans la ville vivaient au-dessous du seuil des bas revenus contre 27,5% dans le département.

En 2018, 14% des habitants étaient en dessous du seuil de pauvreté. Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont essentiellement présents dans les quartiers à forte densité, notamment les Quartiers Politique de la Ville.

AC : Quels sont les principaux axes de la politique de cohésion et d'action sociale mise en œuvre par la ville de Cherbourg-en-Cotentin ?

La cohésion sociale se vit au quotidien et est transverse. En termes de politique publique tout le monde travaille la cohésion sociale, que l'on soit à la culture, que l'on soit au CCAS, que l'on soit à l'urbanisme, que l'on travaille à la voirie ou que l'on travaille pour les mobilités, tous les sujets touchent à la cohésion sociale.

Ce que l'on a voulu faire, c'est construire et mettre en œuvre des démarches transversales inscrites dans des documents de travail à caractère global.

UN PROJET ÉDUCATIF SOCIAL LOCAL

C'est dans ce cadre que l'on s'est engagé dans la construction et la mise en œuvre d'un Projet Educatif Social Local (PESL). Ce plan a été construit en concertation avec les habitants parce que l'on ne peut le construire sans eux ; on a créé à cet effet des espaces de rencontre et d'échanges. Le PESL concerne de nombreux aspects concrets du quotidien : la petite enfance, l'éducation, la jeunesse, le handicap,

le social, les actions intergénérationnelles, la vie des quartiers, la culture, le sport...

On a également construit et mis en place un plan municipal de santé. On travaille sur la culture qui elle aussi contribue au développement de la vie sociale. Nous misons également beaucoup sur le développement des services de proximité.

AC : Parmi les services de proximité quels sont les principaux et quelle place spécifique est donnée aux centres sociaux ?

La ville compte 7 centres sociaux agréés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), centres à statut municipal. 50 agents municipaux pour 44,4 ETP y travaillent. La masse salariale s'établit à 2 308 500 euros et le budget de fonctionnement à 437 500 euros.

Un centre social est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il poursuit trois finalités :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.
- Le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire.
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Si chaque centre, en s'appuyant sur son diagnostic de territoire, développe son propre projet social, une coordination entre les centres a été mise en place pour favoriser la rencontre et la découverte entre les différents secteurs de la ville et pour que les habitants puissent aussi circuler d'un centre social à un autre. Un fort maillage, dans une ville qui est très étendue et dans laquelle, compte-tenu du contexte géographique de bord de mer, on circule à 180° et non à 360°, est important pour éviter d'avoir des zones blanches.

Parmi les services de proximité, la ville a également mis en place cinq espaces jeunes et onze espaces numériques. Nous avons aussi un maillage important des ludothèques, bibliothèques

et trois théâtres. Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont aussi des lieux d'accueil et d'accompagnement pour les habitants.

INSISTER SUR L'ACCUEIL

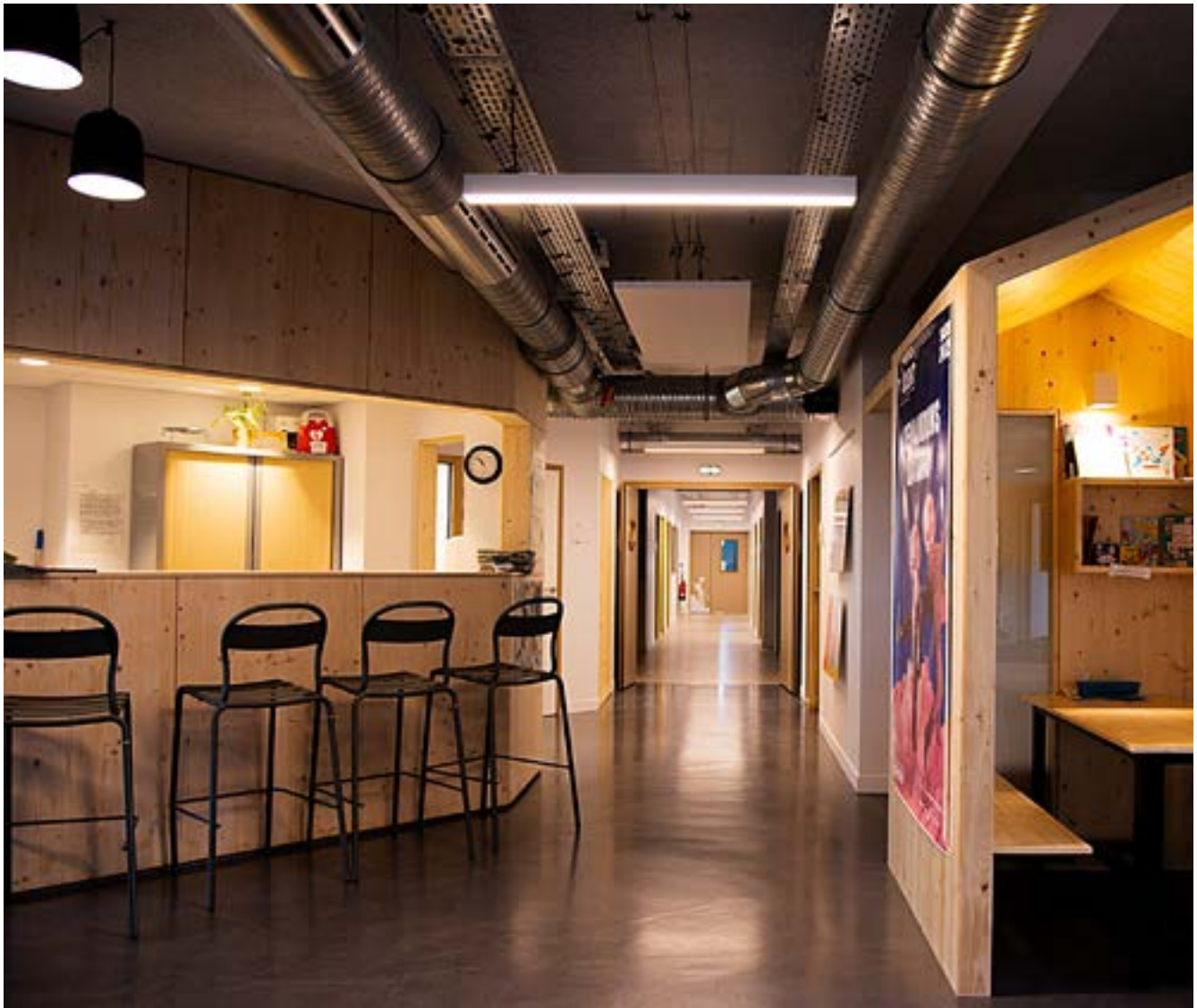
Il me semble très important d'insister sur l'accueil, la manière dont on accueille un habitant. L'expérience des centres sociaux est très riche en la matière : accueil inconditionnel basé avant tout sur la convivialité, accueil facilement accessible à tous. Dans les centres sociaux c'est une fonction transversale qui concerne toute l'équipe qui y travaille et pas seulement un ou une chargée d'accueil, et c'est fondamental.

On a récemment rénové un centre social historique qui disposait d'un bâtiment de 1 500 m² datant de 1971. On s'est interrogé sur la réorganisation de l'espace. Naturellement, l'accueil a pris une place importante. Lorsque l'on s'est posé la question qui fait l'accueil, comment l'organiser, la réponse fut simple : l'accueil c'est l'affaire de tous. Ainsi, nous avons aménagé un espace convivial avec une cafétaria où tous les acteurs du centre social peuvent être là pour recevoir et accueillir tout le monde.

Un centre social est une structure dynamique qui propose de nombreuses actions collectives. En plus de l'accueil, un autre lieu est central : la cuisine. Il s'y joue beaucoup de choses : du partage de savoir-faire, de la convivialité, des échanges culturels, des notions d'équilibre alimentaire, la santé, de la préparation de temps festifs, du renforcement de compétences psychosociales, ...

Compte-tenu de son histoire, la ville de Cherbourg-en-Cotentin est marquée par une culture ouvrière, une culture syndicaliste et associative avec donc des personnes engagées. Ainsi on peut compter quelques 1 200 associations auxquelles la ville consacre un budget de 6 millions d'euros de subventions.

On a énormément d'événements dans la



ville qui vont de la fête de quartier à des manifestations sur toute la ville. Cette année par exemple, au 11 novembre, se sont déroulées les Foulées de la Presse de la Manche avec 8 000 personnes qui courent pour le plaisir d'être ensemble ; cet évènement dont la ville est partenaire existe depuis 1982.

Cherbourg-en-Cotentin a été classée la ville la plus sûre de France et c'est grâce à une forte cohésion sociale dans notre ville. Il faut bien sûr sécuriser l'espace public mais le plus important c'est l'action des associations, l'esprit de solidarité, le besoin de prendre soin les uns des autres, la lutte contre l'isolement, contre la

pauvreté, le renforcement du service public, ... Ce n'est pas exhaustif mais c'est cet ensemble-là qui permet de donner de l'espoir et de favoriser un climat plus serein et donc plus de sécurité.

AC : Quel regard portez-vous sur les actions et services mis en œuvre par les Centres Sociaux ?

Je considère que nous avons une grande chance d'avoir des centres sociaux municipaux mais le risque c'est qu'ils soient uniquement considérés comme un service public. Ils sont plus que cela d'où l'importance que nous attachons à être adhérent d'une fédération, la FCSF. Cette adhésion est complémentaire



et structurante pour les centres sociaux. C'est la force de l'éducation populaire d'une association nationale. Cela nous permet d'être partie prenante d'un réseau qui développe des espaces de réflexion, du partage d'expériences, donne des outils et des moyens dont on ne dispose pas en interne à la ville. On est par ailleurs en train de construire une fédération départementale membre de la FCSF, ce qui n'existe pas encore dans le département de La Manche.

UNE POLITIQUE PUBLIQUE OÙ L'HABITANT A TOUTE SA PLACE

Nous mettons certes en œuvre une politique publique mais c'est une politique où l'habitant a toute sa place, où il peut dire ce qui ne va pas, ce qui ne lui plaît pas dans ce qui est fait. C'est à nous les élus d'accepter que toute cette place soit donnée aux habitants.

Un centre social, c'est aussi un lieu fédérateur pour les acteurs locaux et pour les collectifs d'habitants.

Nous avons sept centres sociaux qui fonctionnent différemment parce que leur zone d'influence est différente, et parce que les habitants et leurs demandes sont différents. Mais dans la gouvernance de chacun des centres sociaux les habitants et les partenaires ont toute leur place.

Il faut créer des liens, des passerelles, construire des projets en commun entre acteurs ayant des missions et des actions différentes : jeunesse, parentalité, culture, gestion des espaces verts, ...

On ne peut pas faire de la cohésion sociale si on ne met pas tout le monde autour de la table. Il faut que les gens se rencontrent, apprennent à se connaître et se parlent.

En tant qu'élue j'ai une forte attente vis-à-vis des centres sociaux car je souhaite qu'ils soient

porteurs d'innovation sociale. Mon rôle au sein de la collectivité est de leur permettre de prendre toute cette place sans qu'ils soient bridés. Dans un centre social associatif, on pourrait peut-être se sentir naturellement plus libre en matière d'innovation sociale parce qu'on n'y est pas tenu par des attentes politiques précises.

Pour ma part, dès que j'ai pris mes fonctions et que j'ai rencontré les agents municipaux des centres sociaux je leur ai dit : vous connaissez votre territoire, vous êtes au contact des habitants et chacun doit donc se sentir libre de porter les projets du moment à condition que les habitants en soient eux-mêmes porteurs ou demandeurs. Quand on est dans l'innovation, on a le droit de se tromper, de générer des contre-pouvoirs à condition que l'on se respecte et que l'on agisse dans une dynamique collective.

Récemment dans un centre social, avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Département et des parents, on a travaillé sur la place des familles et la création d'un lieu dédié à la parentalité. C'est aujourd'hui un lieu au sein du centre social qui est cogéré par tous ces acteurs. On a pu ainsi croiser des regards et des pratiques professionnelles différentes et donner toute leur place aux parents.

AC : Quels risques, quel avenir et quelles perspectives pour cette politique de cohésion sociale à laquelle vous êtes attachés dans la ville ? :

Nous avons la chance à Cherbourg-En-Cotentin d'avoir une ville solidaire, dynamique, accueillante avec une très bonne vitalité économique et un tissu associatif riche. Néanmoins comme en France, nous pouvons constater le développement de l'individualisme, du repli sur soi. Le risque de fracture est bien là, il y a de l'emploi mais nous avons tout de même des habitants qui vivent dans la pauvreté. Cherbourg-en-Cotentin n'évolue pas en marge de la société française. Aux dernières élections législatives, on a même vu arriver un candidat parachuté par l'extrême droite qui a récolté des voix au point d'arriver au deuxième



tour. Alors que cette personne Trumpiste ne connaissait pas du tout le territoire, et véhiculait tous les stéréotypes de l'extrême droite, nous venions juste de fêter le 80ème anniversaire du débarquement et la libération du pays.

LA DANGER DE L'EXTRÊME DROITE

Nos valeurs sont à l'opposé de ces gens d'extrême droite, et face aux défis de notre temps, nous devons rester modestes et prudents, la cohésion sociale est un bien précieux mais fragile.

Si un changement de municipalité allant vers l'extrême droite était à constater, les centres sociaux communaux pourraient se trouver en difficulté mais l'implication des membres et des partenaires dans leur gouvernance et leur animation pourront leur permettre d'entrer en résistance, de reprendre des autonomies.

Cependant ce qui fait notre force avec des centres sociaux communaux c'est que les fonctionnaires qui y travaillent n'ont pas les mêmes soucis financiers que dans des centres associatifs ; quoiqu'il arrive ils resteront toujours des fonctionnaires. Si dans l'associatif on a une plus grande indépendance on reste cependant tributaire des subventions.

Ce que pour ma part, dans l'exercice de mes responsabilités municipales, je demande aux centres sociaux c'est de travailler avec les habitants sur leur pouvoir d'agir.

J'ai hier encore invité des habitants qui avaient contribué à la création d'un centre social à venir

témoigner lors de la réunion des directeurs des services municipaux et en présence du directeur général. C'était très riche et très valorisant et ce fut l'occasion de mieux expliquer la place des habitants dans la construction d'un projet puis dans son portage ; d'expliquer comment faire du « aller vers » avec les habitants.

DES STRUCTURES DE PROXIMITÉ POUR "CAPTER LES INVISIBLES"

Ce qui est important et ce à quoi on tient dans la ville, c'est un maillage fort entre les centres sociaux pour avoir des structures de proximité qui permettent de faire des diagnostics de territoire et de travailler les sujets pour améliorer la vie des habitants en proximité.

Un enjeu est important, celui de capter "les invisibles" car on a beau avoir des structures de proximité il y a toujours des personnes seules, isolées dans leur appartement, qui ne sentent même pas le besoin qu'on leur donne un coup de main, d'où l'importance de cette capacité à "aller vers".

Dans mon secteur de responsabilité, la ville a formé cette année 90 agents municipaux au "aller vers", en s'appuyant sur les centres sociaux, en s'installant sur l'espace public, en créant de l'interaction.

N'oublions pas que si on vient au centre social, il doit aller lui aussi sur l'espace public et l'occuper de manière à l'animer, à créer du lien, de l'interaction, à monter ce qui existe.

"Aller vers", c'est plus de maillage, c'est contribuer à éviter l'isolement en allant à la rencontre des gens. On peut le faire avec les agents municipaux mais c'est insuffisant et on a besoin de la force du bénévolat, de la force de l'engagement des bénévoles pour le faire. On crée ainsi du lien et de la cohésion sociale, on donne aux gens de l'utilité sociale ; c'est aussi une bonne manière de lutter contre la montée des idées d'extrême droite.

Le "aller vers" est quelque chose d'effectivement important mais ce n'est pas toujours facile car on

ne peut pas s'immiscer dans l'intimité des gens, on ne peut pas forcer les portes.

Par ailleurs, au début les agents étaient plutôt réticents car ils considéraient qu'il leur fallait d'abord animer la structure à laquelle ils étaient affectés. Dans les métiers du social, le "aller vers" est un gros travail, important et fondamental. Mais pousser la porte pour aller vers les autres ce n'est pas si simple et il faut accepter que cela prenne du temps et accompagner les professionnels avec des formations.

Parmi les difficultés auxquelles il faut faire face, il ne faut cependant pas se cacher que dans le contexte actuel le maintien des budgets est difficile et l'affectation de ces moyens est soumis aux critiques : **"Oui, ce qui est fait est peut-être bien, mais ça coûte cher !"**. Les centres sociaux sont une partie intégrante de notre politique publique ; ils ont une utilité sociale forte et c'est à nous de valoriser, d'expliquer et de démontrer cette utilité pour l'ensemble des habitants. Les centres sociaux ne sont pas étrangers à ce que Cherbourg-en Cotentin soit une des villes les plus sûres de France. Travailler avec les centres sociaux pour la cohésion sociale c'est investir et l'investissement a un coût, mais c'est aussi faire d'autres économies.

On agit pour maintenir une qualité de la vie pour les habitants, pour lutter contre les discriminations, pour plus de justice sociale, pour la justice écologique, pour la santé, notamment la santé mentale avec entre autres des ateliers de sophrologie. On travaille aussi sur des sujets tels que le burn-out parental en mettant en place des actions de répit parental ; sans oublier l'accompagnement des familles monoparentales. Il faut aussi aujourd'hui travailler sur la nutrition et l'alimentation qui connaissent aussi des dégradations. Ce sont autant de sujets qui montrent toute la richesse de l'action des centres sociaux.

À Strasbourg, développer de nouvelles façons de coopérer et de faire ensemble

Interview de M. Guillaume LIBSIG – Adjoint à la Maire

AC : merci tout d'abord de bien vouloir vous présenter pour nos lecteurs.

Je me suis engagé très jeune dans l'éducation populaire en m'inscrivant un peu avant mes 17 ans dans une formation BAFA en MJC dans le Haut-Rhin. J'ai été actif dans ce secteur jusqu'à mes 30 ans en tant qu'animateur dans des séjours de loisirs avec ou sans hébergement puis je me suis spécialisé dans l'intégration des personnes en situation de handicap.

J'ai également été formateur BAFA pour l'UFCV. Je me suis aussi impliqué dans le milieu associatif principalement dans le spectacle vivant, la communication, le montage de projets et la coordination.

Politiquement, je suis issu de la mouvance citoyenne et j'ai participé à la fondation à Strasbourg d'un collectif citoyen, collectif qui nous a amené à être suffisamment reconnus pour intégrer une liste municipale pour celles et ceux qui le voulaient.

Je suis actuellement adjoint à la maire en charge des associations, de la jeunesse dans



laquelle on a intégré la vie étudiante ce qui est une nouveauté, l'éducation populaire, la politique événementielle. Le lien entre ces quatre domaines c'est le lien sociétal, aider la société civile à s'organiser, le faire ensemble et la coopération, l'organisation de grands rassemblements ; c'est agir en direction du plus grand nombre et ceci principalement dans l'espace public.

Je connais un peu les rouages du fonctionnement de la ville car j'y ai travaillé par deux fois dans l'administration.

J'ai également travaillé dans des librairies, des compagnies de spectacle et j'ai monté un hôtel en lien avec une quarantaine d'artistes avec un rez-de-chaussée ouvert à tous pour y réaliser des expérimentations culturelles.

AC : Pouvez-vous nous décrire les principales caractéristiques de la ville de Strasbourg au regard d'une politique d'action et de cohésion sociale ?

De 2015 à 2021, la population de la ville de Strasbourg a connu un accroissement annuel moyen de 0,8%, passant de 277 270 habitants à 291 313.

La population de 0 à 14 ans représente 16,9% contre 16,6% dans le Bas-Rhin et 17,6% en France ; celle des 15/29 ans représente 28,4% contre 19% dans le Bas-Rhin et 17,4% en France ; celle des + de 60 ans représente 19% contre 25,2% dans le Bas-Rhin et 26,6% en France. On constate donc que Strasbourg a une population jeune

Concernant la composition des familles, les couples avec enfants sont de 31,5% contre 41,2% dans le Bas-Rhin et 40,1% en France. S'agissant des familles monoparentales celles-ci représentent 20,7% des familles (dont 16,2% sont des femmes seules) contre 14,5% dans le Bas-Rhin (dont 10,6%) et 16,6% en France (dont 12,3%).

A Strasbourg, parmi la population non scolarisée de plus de 15 ans, 20,9% n'ont aucun diplôme ou le certificat d'étude primaire contre 21,1% dans le Bas-Rhin et 22,2% en France. 44,6% disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 34,5% dans le Bas-Rhin et 33,6% en France.

Le taux de chômage s'établit à 16,3% et pour les 15/24 ans à 25,5% alors que dans le Bas-Rhin ils sont respectivement de 10,5% et 20,4% et en France de 12,1% et 23,9%.

26% DE LA POPULATION SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

A Strasbourg, 26% de la population vit sous le seuil de pauvreté contre 13,5% dans le Bas-Rhin et 14,5% en France.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 20 260 euros contre 24

090 euros dans le Bas-Rhin et 23 080 euros en France.

AC : Quels sont les principaux axes de la politique de cohésion et d'action sociale mise en œuvre par la ville de Strasbourg ?

La ville de Strasbourg a l'image d'une ville aisée et patrimoniale, mais comme le montrent les données statistiques de l'INSEE, elle présente un niveau d'inégalité et un seuil de pauvreté importants qui sont équivalents à ceux de Marseille.

Lorsque nous avons pris nos fonctions en 2020, nous étions dans le contexte du Covid, nous étions aux prémices de la guerre en Ukraine, nous étions dans les débuts de ce que l'on appelle une société de permacrise, un climat de société qui fait primer l'urgence sur tout le reste. Beaucoup de gens nous disaient cependant que cette situation était temporaire et ne ferait que passer, que l'on pourrait bientôt retourner à des logiques qui font penser aux "trente glorieuses".

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE ENSEMBLE

La vérité à laquelle on est aujourd'hui confrontés c'est que l'on doit assumer ces logiques de permacrise et, en conséquence, développer de nouvelles façons de coopérer, de faire ensemble. Dans ces conditions, nos marges de créativité et d'expression en tant qu'élus, sont plus restreintes qu'à d'autres époques. J'ai parfois l'impression de faire de la sauvegarde.

Ma façon d'approcher mes fonctions municipales, c'est de m'assurer que l'écosystème associatif sera toujours présent dans 10 ans, ce qui n'est pas simple actuellement. On traverse sans doute une phase de darwinisme où nombre d'acteurs sont en train soit de se transformer, soit de disparaître.

Dans la politique municipale, nous avons



affirmé notre volonté d’avoir un dialogue renouvelé, de mettre en place de nouvelles façons de faire. Nous avons créé, avec la participation de 170 associations une charte d’engagement mutuel entre la ville et le milieu associatif, charte qui est aussi une forme de réponse au contrat d’engagement républicain.

AC : Quel regard portez-vous sur les services et actions mis œuvre dans les centres sociaux et les espaces de vie sociale et plus largement sur la cohésion sociale ?

A Strasbourg on compte 15 centres sociaux et 21 espaces de vie sociale, tous étant sous statut associatif. Tous les centres sociaux travaillent dans des quartiers politique de la ville (QPV).

On a mis en place ce que l’on appelle un “bouclier social” afin de ne pas baisser les subventions qui leur sont accordées, mais comme nous sommes à budget constant et que le coût de la vie et les charges augmentent, les

moyens affectés sont malgré tout moindres. On essaie d’avoir une relation suffisamment transparente et de confiance avec les acteurs associatifs pour faire ensemble des choix : ce que la ville peut reprendre en main, les services qu’il faut réduire ou reporter, ce qu’il faut sauver à tout prix. On s’inscrit dans une volonté de relations partenariales.

CONVENTIONS PLURIANNUELLES D’OBJECTIFS

Dans un effort, demandé de longue date, de simplification administrative, nous avons mis en place, depuis décembre 2023, des conventions pluriannuelles d’objectifs (CPO) calées sur la durée d’agrément de 4 ans accordé par la Caisse d’Allocations Familiales avec pour objectif un seul rendez-vous structurel majeur tous les 4 ans pour évaluation et nouvelles perspectives. Ceci laisse du temps aux équipes des centres pour se recentrer sur leur projet ou la sécurisation de leur activité ce qui est



consommateur de temps et d'énergie. Nous élargissons aujourd'hui cette démarche au plus d'associations possibles.

Nous avons par ailleurs participé à la création d'une dynamique entre les grandes villes de France qui sont des amies de l'éducation populaire (Marseille, Poitiers, Grenoble) ceci pour défendre les questions de reconnaissance, de formation, de rémunération, ... On met en place des échanges. Chaque ville organise chacune à son tour des assises ; par exemple Poitiers a organisé par deux fois déjà des journées de l'éducation populaire.

A l'Assemblée Nationale, un groupe de députés avait commencé à travailler sur ces questions et créé un "verbatim commun". Alors que le groupe était prêt à avancer, la dissolution de l'assemblée a tout remis en cause. Il faut relancer ce travail parce qu'on sait que les situations de nos territoires sont toujours fortement dépendantes des décisions qui se prennent à Paris.

Face à la permacrise, nous avons besoin d'une véritable coordination pour répondre au mieux aux besoins des territoires et de leurs habitants, ce à quoi nous avons travaillé tous ensemble. Lors de ma prise de fonction d'adjoint à la maire, j'ai été amené à constater que chaque centre social avait tendance à vivre sur son propre territoire sans existence d'une réelle coordination entre centres. Avec l'évolution des partenariats et des besoins, nous avons pu initier un développement de coopération sur des territoires communs en dehors des logiques d'action limitées par les IRIS définis par la Caisse d'Allocations Familiales.

ALLER VERS PLUTÔT QUE FAIRE VENIR

Ce qui est également important pour les acteurs du social c'est d'"aller vers", de sortir de son bâtiment, d'aller à la rencontre des personnes. L'"aller vers" est au cœur de l'éducation populaire et de ses 150 ans d'histoire.

Les agréments existent et ont fait leur preuve depuis plus de 60 ans. On doit cependant



constater que beaucoup d'acteurs sont devenus des gestionnaires de patrimoine qui restent dans leur bâtiment pour agir. Beaucoup d'acteurs associatifs et d'habitants nous disent : *“on a un bâtiment dans notre quartier et on ne sait pas vraiment ce que c'est, ce qu'il s'y passe”*.

Si des équipes historiques sont restées plutôt dans l'envie de faire venir que d'aller vers, aujourd'hui ces positions évoluent et c'est en lien avec notre volonté politique à Strasbourg porteuse de participation citoyenne pour que se vive une démocratie participative, en sollicitant l'avis des gens pour transformer le quotidien.

Ma collègue adjointe à la maire en charge de la participation citoyenne s'est organisée pour que les centres sociaux disposent d'espaces de dialogues qui convergent avec nos propres efforts, comme par exemple sur les marchés alimentaires. Elle organise aussi chaque année un festival de participation citoyenne, chaque fois dans un quartier différent et copiloté par un centre social. C'est entre autres ainsi que se

construit et se vit une reconnaissance mutuelle sur les apports réciproques de la ville et des centres sociaux.

RETROUVER LES FONDAMENTAUX DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Mais après 60 ans d'agrément CAF, je pense qu'on arrive à la fin de cette démarche et que dans les années qui viennent on passera à autre chose. C'est certes essentiel pour la garantie des financements mais on a besoin de se réinventer, de retrouver de la souplesse avec plus de liberté de pensée et d'expression, dans une coopération renouvelée en mobilisant plus de bénévoles avec peut-être moins de salariés et de moyens financiers mais en retrouvant les fondamentaux de l'éducation populaire.

On n'a plus que jamais besoin de l'éducation populaire parce que c'est une réponse concrète aux problématiques de notre époque : le repli sur soi, la haine de l'autre, les idées reçues sur nombre de sujets. Aujourd'hui les pulsions sociales c'est le rentrer chez soi, ne pas aller au

cinéma mais regarder seul ses films avec son abonnement, de se faire livrer sa nourriture chez soi ; on est fortement encouragé à se bunkériser.

LA RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC

Dans mes fonctions, je travaille beaucoup sur la question de l'espace public qui est le premier bien commun d'une ville. C'est là où tout le monde est au même niveau, où toutes et tous sont égaux ; c'est là que l'on peut se rencontrer, que des interférences et des possibilités apparaissent. En effet, ce n'est pas parce que l'on s'inscrit dans un club, dans une pratique où il faut déjà disposer de certaines capacités, que l'on peut aller largement à la rencontre des autres alors que dans l'espace public tout le monde est là.

Il y a donc un réel enjeu sur la reconquête de l'espace public. On dispose au sud de Strasbourg, d'une salle à vocation culturelle bien équipée pour accueillir du public, pour organiser des concerts, on y trouve un bar, une scène, des gradins, mais elle s'inscrit dans une logique de "post équipement" c'est-à-dire que son équipe l'envisage avant tout comme un endroit de logistique qui permet le déploiement sur le quartier. Cette structure culturelle fait des concerts sous les balcons, va dans les cours de récréation, fait des animations dans le tram et de très nombreuses activités en extérieur en s'appuyant sur l'existence d'un bâtiment.

Beaucoup d'acteurs socioculturels ont tendance à se réfugier dans leur bâtiment car dehors on peut être amené à faire face à des tensions sociales, voire à des émeutes et, alors, on baisse le rideau. C'est ce que l'on a pu constater à Strasbourg. Il est donc maintenant nécessaire que l'on reprenne confiance en nous, dans la société, dans les partenaires, dans les habitants et qu'on retrouve l'espace public mais ce n'est pas encore gagné. Mais, et c'est une bonne nouvelle, toute une nouvelle génération d'acteurs locaux s'engagent dans le "aller vers", va à la rencontre et veut travailler autrement.

Ma matière première pour agir, c'est l'espace public où se rencontrent de multiples enjeux : connaissance de l'autre, loisirs, rapport à la nature,

propreté publique, sécurité, ... C'est un lieu de culture pour tous avec des grands spectacles, des concerts, des feux d'artifices, ... Et on engage tous les acteurs à se positionner dans cette logique.

Strasbourg est une ville européenne au cœur de l'Europe, et pourtant l'échange international et européen, qui est par ailleurs inscrit dans les grands axes d'action des centres sociaux, ne fonctionne pas vraiment bien. L'Europe s'ouvre au public le temps de journées du patrimoine, à l'occasion d'expositions, mais peu dans des actions du quotidien. Si Strasbourg est le lieu d'institutions européennes, il n'est pas facile, certes pour des raisons de sécurité, d'y entrer ; ce n'est pas un lieu que l'on peut découvrir en s'y promenant. Si tous les deux ans, la Rencontre des Jeunes Européens réunit pendant 4 jours quelques 20 000 jeunes, avec des temps de débat au Parlement européen, il faut développer de la médiation pour y faire venir des associations locales et leurs membres. Avec des collègues on essaie de sortir de l'Europe des grandes manifestations et de faire des actions dans les cours de récréation, de travailler sur des partages des cultures, mais ce n'est pas simple et nous n'avons pas encore trouvé la bonne formule. Pour ma part, je considère que c'est le renforcement de la mobilité européenne qui y contribuera.

UNE VILLE RICHE DE SA DIVERSITÉ

Strasbourg est une ville riche de sa diversité. Après Paris, la ville a la deuxième communauté israélite de France. Dans les quartiers la population immigrée est importante. Sur le campus universitaire, 156 langues sont parlées. Strasbourg est au carrefour de l'Europe ; elle est traversée par un important axe de circulation fluviale avec le Rhin ; depuis l'époque romaine elle est traversée par de nombreuses routes commerciales. Alors c'est une ville qui grandit chaque fois qu'elle se rappelle qu'elle est un carrefour, une ville carrefour, une ville monde. En conséquence nous avons un impératif, celui de faire que les communautés qui composent la ville se rencontrent et s'entendent et qu'il y ait un projet commun.

Au Pouzin, un centre social au cœur de la vie locale et du vivre ensemble

Interview de M. Christophe VIGNAL - Maire

AC : Merci tout d'abord de bien vouloir vous présenter pour nos lecteurs.

J'ai 59 ans et je suis maire du Pouzin dans l'Ardèche depuis 2000, après deux mandats comme adjoint.

Auparavant, j'ai eu un long parcours associatif dans le milieu sportif sur ma commune.

Je suis par ailleurs, conseiller départemental.

AC : Quelles sont les principales caractéristiques du Pouzin au regard d'une politique d'action et de cohésion sociale ?

La commune du Pouzin est une petite ville de 2 900 habitants située dans la vallée du Rhône, entre Valence et Montélimar, à trois km de la sortie d'autoroute d'Auriol et sur un carrefour entre la nationale 86 qui relie aussi Valence à Montélimar et la départementale 104 vers Privas, la préfecture de l'Ardèche.

Le Pouzin a un pont sur le Rhône, ce qui a valu à la commune de nombreux désagréments au cours de son histoire, puisque de par sa position géographique, elle se trouvait sur la



route des invasions. Le Pouzin était une place forte protestante et a été entièrement détruite par Louis XIII en 1628. Au cours de la seconde guerre mondiale, le Pouzin a aussi été quasiment rasé par les Alliés qui voulaient bloquer la retraite des Allemands. En 2018, lors de l'épisode des Gilets jaunes, comme un giratoire est facilement blocable et installé à un carrefour, il y a eu de gros affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants au cours de la soirée du 1er décembre.

En dehors de ces périodes agitées, le Pouzin a une activité économique importante de par sa proximité avec l'autoroute et de sa situation sur

l'axe nord-sud des voies ferrées. La commune a été le siège de plusieurs fonderies et possède une grande zone industrielle.

Pour 2 900 habitants, elle compte 1 800 emplois, ce qui est une forte proportion. Malheureusement, sur ces 1 800 emplois, il n'y en a que 350 occupés par des Pouzinois. Donc la majorité des Pouzinois se déplacent pour aller travailler à l'extérieur, tandis que d'autres viennent travailler au Pouzin en voiture. Ce qui crée une circulation importante.

Mes prédécesseurs avaient beaucoup investi sur les équipements socioculturels et sportifs. Nous avons trois gymnases, trois terrains de foot, un terrain de rugby, une base de kayak, un boulodrome couvert, des salles de danse, une grande salle d'escalade.

UN VIVIER ASSOCIATIF TRÈS IMPORTANT

Il y a donc un vivier associatif très important qui rayonne au-delà de la commune, puisque dans nos clubs et associations seulement 25% des licenciés habitent la commune et tous les autres viennent des alentours.

Le territoire de la commune est confiné entre les premiers contreforts du Massif Central, d'un côté, le Rhône de l'autre et la voie ferrée et la route au milieu. Nous avons donc très peu de terrain constructible. C'est la raison pour laquelle la population ne peut guère croître au-delà de 3 000 habitants.

Par contre, les villages périphériques grossissent ; les jeunes du Pouzin y font construire leurs logements et continuent de s'investir dans les activités sportives, culturelles ou solidaires organisées sur la commune.

PETITE VILLE DE DEMAIN

Nous bénéficions depuis 2020 d'un dispositif de l'État qui s'appelle "Petite ville de demain", qui a été porté par l'agglomération mais qui nous a associés avec la commune de la Voulte-sur-Rhône, qui est juste à 6 km au nord. La Voulte a connu une certaine célébrité, il y a maintenant une cinquantaine d'années, à cause de son

équipe de rugby qui parvient en demi-finale du championnat de France de première division en 1970, grâce notamment aux frères Guy et Lilian Camberabero, arrivés en 1955 de leurs Landes natales à 17 et 18 ans en compagnie de leurs parents.

Nous avons une sociologie très proche de la Voulte avec des foyers très modestes qui travaillent plutôt dans le BTP. Donc, nous avons des habitants aux revenus très modestes avec à peu près 25% de logements sociaux.

Nous avons aussi beaucoup d'équipements en service public : un EHPAD public de 78 places porté par le CCAS, donc par la commune. On a une caserne de sapeurs-pompiers, un bureau de poste, deux banques. Nous avons aussi une gendarmerie, un collège, une école publique et une école privée ; une maison médicale qui est entièrement privée mais qui se gère plutôt bien.

AC : Quels sont les principaux axes de la politique de cohésion et d'action sociale mise en œuvre par la ville et quelle place est donnée au centre social ?

Pour préciser un peu l'historique, le centre socioculturel a été créé dans les années 1980. Au départ, c'était un foyer de jeunes, puis c'est devenu un centre socioculturel par la suite et il été agréé centre social. Il avait été créé par une municipalité, qui, à l'époque était de gauche.

En 1989, à la suite de divisions en interne, la majorité a été renversée par une liste d'élus sous étiquette de droite, mais qui, au fur et à mesure de ses différents mandats, s'est transformée en conseil municipal transpartisan. Donc le centre socioculturel a pu continuer de vivre sans être mis en difficulté. C'est une association qui le porte avec un conseil d'administration dans lequel la mairie a trois sièges de droit. Donc, on est vraiment dans un partenariat.

UN PARTENARIAT SIGNIFICATIF

Pour vous donner un ordre d'idée, on a voté lundi en conseil municipal la subvention de fonctionnement du centre pour l'année 2024. Elle s'élève à 90 000 euros. En plus, la mairie



Animation au centre-ville

met gratuitement des locaux chauffés à disposition du centre, avec de l'équipement, comme des photocopieurs, et deux agents, à temps partiel, l'un pour le nettoyage, l'autre pour l'animation. C'est quand même un partenariat qui est significatif pour une commune dont le budget s'élève à peu près à 3,5 millions d'euros.

J'ajoute que nous avons d'excellentes relations avec l'équipe du centre, très franches, très cordiales. Pour la mairie, le centre est un outil de citoyenneté ; c'est vraiment le lien qui nous permet de rejoindre la population.

Le panel des activités proposées par le centre touche à peu près toutes les strates de la population : groupe projet et animation de jardin partagé pour les seniors, points d'information et de formation informatique, travail vers les ados.

Au cours de ce mandat, nous avons pu mener à bien, avec le centre socioculturel, un projet d'aménagement d'espace public. Nous disposons d'un espace libre dont on ne savait pas trop quoi faire. Nous nous sommes associés avec

des adhérents du centre socio-culturel qui représentaient un échantillon représentatif de toutes les catégories de la population - des parents avec leur famille, des seniors, des plus jeunes, des ados - et nous avons construit un projet en leur posant la question : *"Nous disposons d'un budget, il y a une aire à aménager, qu'est-ce qu'on peut faire ?"*. Cela nous a permis de vraiment coconstruire le projet, et surtout de le faire accepter et respecter par la population. En plus, c'est situé dans un endroit assez emblématique qui s'appelle l'espace Jean Moulin. On en a profité aussi pour faire un panneau expliquant qui était Jean Moulin. Donc, ça a été vraiment une démarche citoyenne, éducative et participative très concrète. Tout le monde est très content du résultat : il y a des tables de pique-nique, les mamans qui reviennent de l'école avec leurs enfants y font une petite halte pour le goûter, des voisins qui n'ont pas de terrasse, y organisent leurs apéros.

UN LIEU DE CITOYENNETÉ

Pour nous, le centre socio-culturel c'est vraiment un lieu de citoyenneté. Quand la mairie essaie d'organiser quelque chose en direct, il y a peu

de participation. Par contre quand on passe par l'intermédiaire du centre, ça marche tout de suite beaucoup mieux parce que c'est coanimé et que le centre socioculturel dispose de son propre réseau.

Le centre est donc devenu pour la mairie un partenaire incontournable. D'ailleurs des membres du conseil d'administration du centre sont devenus des élus du conseil municipal. On voit donc que le centre contribue à l'engagement et à la promotion des citoyens.

AC : Quels sont les moyens et les ressources dont dispose le centre social ?

Le centre compte 15 salariés pour environ 12 ou 13 équivalents temps plein.

C'est une grosse structure et chaque fois qu'il y a eu des évaluations, que ce soit avec la CAF ou le département, tout le monde reconnaît que le centre fonctionne bien. Il joue un rôle fédérateur en lien avec les autres structures de la commune comme l'EPHAD pour faire émerger et accompagner les initiatives. C'est pourquoi nous parvenons à défendre les dossiers et à maintenir les subventions, même si les choses sont un peu plus difficiles avec le changement de majorité au niveau du Conseil départemental.

Le gros enjeu c'est la réhabilitation du bâtiment occupé par le centre social. C'est une ancienne usine avec un étage, peu accessible par les personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons ouvrir le centre sur la place du marché, qui est tout proche, pour augmenter sa visibilité, accueillir les gens plus facilement et réaliser des animations. C'est un très gros projet qui va nous coûter pas mal d'argent donc on est en train de travailler avec un cabinet d'architectes pour essayer de le réaliser en plusieurs étapes. Le projet est étudié en partenariat avec les administrateurs et les usagers. Nous avons créé un groupe de travail qui réunit des représentants du conseil d'administrations avec les architectes pour étudier les contraintes techniques, les contraintes budgétaires, même les contraintes en termes de fonctionnement, puisque les travaux

vont entraîner la fermeture du centre pendant quelques temps.

En complément des salariés, des bénévoles s'investissent également. Le conseil d'administration qui est bien vivant comprend une quinzaine d'administrateurs. Il faut compter en plus une cinquantaine de bénévoles, réguliers, ou occasionnels, qui s'investissent dans les diverses activités.

AC : Quels sont les principaux constats qui peuvent être faits en termes de résultats au regard des actions et services du centre social et quelle est la perception des habitants de la commune à cet égard ?

Une dimension d'éducation populaire est au cœur des missions assurées par le centre social.

UNE DIMENSION D'ÉDUCATION POPULAIRE

A titre exemple, la mairie accorde une subvention de 1 500 euros, en plus de la subvention normale, pour aider les jeunes du centre de loisirs à réaliser un projet qu'ils décident et planifient eux-mêmes : un petit séjour à la mer ou ailleurs, ou bien la réalisation d'un chantier d'utilité publique : ils remontent des murets en pierres sèches qui ont été abîmés, ou réalisent une opération "ma commune propre", parce qu'on a des endroits, des points de rencontre ou de repos qui ne sont pas toujours respectés par le public. A travers cette implication des jeunes, on espère sensibiliser les gens au respect des lieux publics. Pour ces jeunes-là, c'est une façon de s'impliquer pour la commune.

Le centre culturel et social, est vraiment un outil très important pour faire vivre la commune. Il nous permet de toucher toutes les générations : au conseil d'administration, on trouve des retraités, des parents, des jeunes adultes aussi. Au sein du conseil municipal, même si on a des idées politiques un peu différentes, l'utilité du centre social ne fait pas débat. D'ailleurs, la Fédération ardéchoise des centres sociaux, a son siège dans les locaux du centre social du Pouzin,



Le p'tit jardin du Pouzin, un jardin partagé et intergénérationnel

parce que nous sommes géographiquement bien placé à la croisée des axes nord-sud et est-ouest. Nous mettons d'ailleurs notre salle des fêtes à leur disposition quand ils organisent des événements un peu plus importants. C'est significatif de notre bonne relation avec les centres sociaux.

Le fait que ce soit un centre social à statut associatif est aussi une force parce que si la majorité du conseil municipal change, cela pourrait entraîner le cas échéant la disparition d'un centre social à statut municipal. Malheureusement on voit malgré tout sur certaines communes environnantes, des MJC ou même des centres sociaux, qui, même sous statut associatif, rencontrent beaucoup de difficultés lorsque les subventions municipales sont réduites. Donc c'est vrai que tout le monde

apprécie bien la qualité de notre partenariat.

Il y a une trentaine d'années, je me souviens que les gens parlaient des centres sociaux de façon un peu péjorative. Le centre social était perçu comme un lieu d'assistance sociale. Mais maintenant, au vu de ceux qui s'y investissent, la perception a changé. D'ailleurs, on parle de centre socioculturel et quand on parle de centre socioculturel, cela ouvre d'autres perspectives. Pour vous donner un exemple, la préparation et l'animation du carnaval sont portées par le centre socio-culturel avec les associations qui le souhaitent, les écoles, les parents d'élèves de l'école publique ou de l'école privée et la mairie subventionne une partie de cette manifestation. Mais c'est toujours le centre socio-culturel qui est le coordinateur. Cela montre bien que le centre est au service de toute la population, en



Le Dauphiné libéré : L'équipe du CSC, les élus et utilisateurs du Point Clic ont assisté à l'inauguration du nouveau local.

veillant au bien vivre ensemble, et pas seulement orienté vers les gens qui ont des problèmes sociaux.

UN OUTIL DE MOBILISATION DE LA POPULATION

Le centre social est un outil de qualité qui mobilise fortement la population. Pour se faire connaître et notamment pour intéresser les nouveaux arrivants, le centre social communique par le biais des réseaux sociaux et par la presse locale. Il participe aussi au forum des associations qu'on organise chaque année au mois de septembre. Il a une large place dans le bulletin municipal pour promouvoir ses actions. Mais ce qui marche le mieux, c'est le "bouche à oreille", à travers les diverses actions qui sont menées comme la garderie pour les jeunes enfants qui permet de toucher les jeunes familles ; les écoles, où le centre anime des ateliers de prévention routière, le permis à vélo, le permis piéton... Tout cela donne une visibilité aux animateurs et donne envie aux habitants d'aller

au centre social.

AC : Quels défis sont à relever et quelles perspectives pour demain ?

Le premier défi auquel nous sommes confrontés, c'est le financement. Les centres maintenant sont cofinancés notamment dans le cadre des intercommunalités qui ont repris quelques compétences qui appartenaient auparavant aux municipalités, notamment l'accueil de loisirs en vacances, l'accueil de loisirs du mercredi, etc. Les sommes attribuées pour ces activités sont restées au niveau où elles étaient au moment du transfert mais beaucoup de frais ont augmenté, notamment les salaires, les prix de l'énergie aussi. Cela fragilise le budget du centre et complique son fonctionnement car il doit déposer de multiples dossiers de financement et rendre compte à plusieurs financeurs. La gestion devient une véritable usine à gaz.

L'IMPORTANCE D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE POSITIVE

Du côté de la commune, nous essayons d'aider le centre à faire face à ces difficultés car on a un regard bienveillant sur lui. On compte sur lui pour le bon fonctionnement de la commune. Mais lorsqu'un centre social ne peut pas bénéficier d'une volonté politique positive de la commune, les difficultés augmentent.

L'objectif de notre mandat et du prochain, c'est de faire en sorte que le rôle et l'importance du centre social soient perçus par tous comme une évidence, afin de consolider vraiment sa place et de faire en sorte qu'elle ne puisse pas être remise en question sous l'effet de coupes budgétaires. On est en bonne voie là-dessus. On ne remet pas en question la place de l'école, il faudrait qu'il en soit de même pour le centre social. Il fait partie des services publics.

Pour autant, il faut éviter que le centre social soit perçu comme un guichet de services. Il faut éviter le consumérisme, la simple consommation de services par des usagers : on vient au centre pour apprendre l'informatique ou bénéficier du centre aéré puis on repart sans participer. L'enjeu c'est aussi de faire prendre conscience aux habitants de l'intérêt de s'impliquer dans la bonne marche du centre, même si malheureusement le pourcentage de ceux qui s'impliquent vraiment est forcément faible. Il faut veiller à conserver un certain volume de citoyenneté active.

D'ailleurs, pour la petite histoire, en début de mandat, on a été perturbé avec le Covid comme tout le monde, mais on a eu la chance d'entrer dans le programme "Petite Ville de Demain" qui nous incitait à projeter la vision de la commune sur les 10 ou 20 ans à venir. Dans cette optique, nous avons mis l'accent sur la participation citoyenne. Nous nous sommes formés, en tant qu'élus, et nous avons réfléchi sur le sens de notre mandat, le sens de notre engagement au sein d'un conseil municipal, quel regard portions-nous sur la population, comment conduire nos projets, etc. Cela a été une expérience très riche pour les conseillers municipaux qui n'imaginaient même pas qu'on

pouvait travailler ainsi. Tout le monde est sorti très satisfait de cette phase, et maintenant, quand on prépare des projets, on veille à mettre en œuvre une démarche de participation citoyenne, en s'appuyant beaucoup sur le centre social où l'ensemble de la population est bien représenté. C'est une bonne démarche à la fois citoyenne et républicaine.

À Saint-Agrève, animation globale et accompagnement social du village et de ses environs

Interview de Mme Nadège VAREILLE – Adjointe au Maire

AC : Merci tout d'abord de bien vouloir vous présenter pour nos lecteurs.

Je suis adjointe au maire de Saint-Agrève en charge de l'enfance, de la jeunesse, de la culture, de la communication et de l'administration générale et pour partie des projets de développement de la commune.

C'est mon 3ème mandat. Je suis devenue adjointe au maire à compter du 2ème mandat.

Cet engagement s'inscrit dans une histoire familiale puisque mes parents sont engagés dans la commune où ils résident, mon père a été adjoint au maire et tous les deux agissent dans des associations. Pour moi, l'engagement dans la vie locale est tout à fait important.

Professionnellement je suis assistante commerciale et j'avais besoin de donner un sens à ma vie en agissant pour le bien commun, ce que je ne trouve pas dans mon emploi.

Mon premier engagement dans la vie locale a été associatif.



Saint-Agrève

Je ne suis pas administratrice du centre socioculturel agréé centre social mais je suis en liens réguliers avec celui-ci notamment pour les questions d'enfance et de jeunesse.

AC : quelles sont les principales caractéristiques de la ville de Saint-Agrève au regard d'une politique d'action et de cohésion sociale ?



Accueil au centre socioculturel

Le Pays de Saint-Agrève se situe sur la partie septentrionale du département de l'Ardèche, en zone de moyenne montagne à 1 000 mètres d'altitude.

UN PLATEAU TOURNÉ VERS LA HAUTE-LOIRE

Le territoire est caractérisé par un bourg-centre, la commune de Saint-Agrève, qui compte 2 366 habitants. Le bourg-centre regroupe les principaux services et commerces et c'est aussi un bassin d'emploi conséquent.

Nous sommes situés sur le plateau du Nord-Ardèche et à une heure de route de la première ville. Pour rejoindre Privas, la préfecture, il faut une heure et demie de route avec de très nombreux virages. Pour les questions de santé, les hôpitaux, les lycées, ..., les achats importants, il faut se rendre à Saint-Etienne à une heure et quart de route ou au Puy-en-Velay à une heure. C'est une caractéristique qui marque la vie du village, avec une vie de

plateau tournée vers la Haute-Loire. Notre bassin de vie est Ardèche-Haute Loire en proximité de la commune du Chambon-sur-Lignon par exemple.

POPULATION OUVRIÈRE

La population des moins de 20 ans représente 19% contre 22,5% dans l'Ardèche. Celle des plus de 60 ans s'établit à 33,9 % contre 30,7 % dans l'Ardèche, le nombre des séniors est donc conséquent et la population vieillissante continue à augmenter.

Le nombre de ménages sans enfants est de 33,2% contre 40,4% dans le département et les familles monoparentales sont de 14% contre 22,5% dans l'Ardèche.

La population est une population ouvrière mais les revenus sont relativement faibles, près de 50% des habitants ne paient pas d'impôt sur le revenu.



Diner au centre socioculturel

La commune dispose d'un hôpital et d'une maison de retraite qui sont des gros employeurs.

La commune a eu la chance, d'avoir eu comme maire, il y a une quarantaine d'années, Jacques DONDOUX – secrétaire d'Etat et un des inventeurs du minitel, et qui a fait implanter à Saint-Agrève des entreprises dans le secteur de l'électronique, entreprises qui existent toujours et assurent un tissu économique important.

Quels sont les principaux partenaires de la ville et les actions et services qu'ils mettent en œuvre dans le cadre de la politique d'action et de cohésion sociale ? Quels sont les grands axes de cette politique ?

La vie associative est très riche et intervient dans différents domaines : animation locale, culture, sport, activités caritatives, avec des nombreux bénévoles qui sont souvent des jeunes retraités.

UNE TRADITION D'ACCUEIL

Une tradition d'accueil marque l'ensemble du plateau et la commune. Pendant la dernière guerre, le Chambon-sur-Lignon et les communes voisines ont accueilli de nombreux juifs. Mais cette tradition d'accueil avait commencé dès le début du 20ème siècle, lorsque les voies ferrées se sont développées et que le train est arrivé, avec la création de nombreuses maisons d'enfants pour sortir ceux-ci des villes

et notamment de l'atmosphère alors fortement polluée par les mines à Saint-Etienne. Cette tradition d'accueil perdue et, depuis une douzaine d'années, un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) est installé dans la commune. Ces demandeurs d'asile sont bien intégrés. On voit cependant malgré tout, comme partout en France, une montée des votes d'extrême droite.

UN ESPACE "FRANCE-SERVICES"

Compte tenu de la relative pauvreté des habitants de la commune, une politique du logement à tarif modique pour des familles ou des personnes seules, est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Une partie des logements privés sont anciens et mal isolés ; aussi, avec la communauté de communes, depuis 5 ans, une opération de rénovation de l'habitat est mise en œuvre afin d'accompagner les habitants dans l'isolation et l'adaptation des logements, de les aider à obtenir les aides auxquelles ils ont droit.

La commune dispose d'un Espace France Services implanté dans les locaux du centre socioculturel et dont ce dernier assure la gestion des personnels. Il était important de pouvoir maintenir la présence de services sur le territoire et de faciliter leur accès. A ce sujet, des animatrices facilitent l'accès aux services qui font appel aux outils informatiques.



Pôle jeunesse



Atelier intergénérationnel

L'ALIMENTATION

Un autre axe important concerne l'alimentation. La Banque Alimentaire est implantée sur la commune et nous soutenons son action ; à titre d'exemple, un agent de la commune se rend une fois par mois en camion à Valence pour aller chercher les denrées nécessaires pour la distribution. Un tarif à 1 euro le repas a été mis en place pour les repas des élèves de maternelle et d'élémentaire – école publique et école privée - qui fréquentent la cantine et cette aide concerne 60% des familles. Des colis de Noël sont aussi distribués à nos aînés.

Un jardin partagé est géré par le centre social sur un terrain mis à disposition par la commune.

L'emploi et l'économie sont de la compétence de la communauté de communes mais le 1er adjoint de Saint-Agrève est également vice-président en charge de ce dossier. Compte-tenu de la situation géographique de la ville déjà évoquée, il est important de pouvoir avoir un emploi sur place et ceci fait d'ailleurs partie de la cohésion d'un territoire. A Saint-Agrève, les entreprises soulignent la bonne implication des salariés. La communauté de communes et les

communes accompagnent les artisans et les commerçants pour certains travaux comme ceux liés à la qualité des devantures commerciales. Les travaux d'entretien de la voirie et des rues sont également importants pour les commerces et on voit de nouveaux commerçants s'installer.

Un soutien est également apporté à la vie associative et 70 000 euros de subventions sont accordés tous les ans. Des salles communales, notamment une salle de spectacle de 300 places, sont mises gratuitement à disposition. Dans le bulletin municipal de 60 pages qui paraît deux fois par an, 40 pages sont réservées aux associations. Elles peuvent également communiquer via un réseau social gratuit, l'abonnement étant pris en charge par la commune. Le tissu associatif est très vivant et on compte une vingtaine d'associations qui sont très actives.

Ajoutons enfin que la commune finance des spectacles et des concerts gratuits. La crèche et la médiathèque sont aujourd'hui gérées par l'intercommunalité.

AC : quelles sont les actions mises en œuvre par le centre social ?



Le Dauphiné Libéré : Saint-Agrève, des élus se mobilisent pour le centre socioculturel l'Odysée

Le centre socioculturel agréé centre social par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est à statut associatif. Il a été créé dans les années 1980 pour, au départ, animer un centre aéré, mais il s'est développé très rapidement pour devenir un acteur incontournable du bassin de vie.

En 2015, la commune a racheté les locaux du centre social et a fait des travaux qui ont permis de doubler leur superficie. Ces locaux sont mis gratuitement à disposition et le centre social valorise cette aide dans son budget.

Le centre social emploie une dizaine de salariés et fait également appel à des intervenants extérieurs. Des bénévoles sont impliqués dans l'animation et le conseil d'administration est très dynamique. Ce nombre de bénévoles peut être estimé à une petite soixantaine.

Avant que la compétence enfance soit transférée à la communauté de communes, Saint-Agrève versait une subvention de 90 000 euros. Cette subvention est aujourd'hui en direct de 36 000 euros mais, pour l'enfance, c'est toujours la commune qui contribue via l'intercommunalité.

Depuis l'origine, les relations entre la commune et le centre social, entre les salariés et les bénévoles, avec les habitants sont très proches et très riches, avec une grande confiance réciproque.

DES ACTIVITÉS NOMBREUSES

Les activités mises en œuvre par le centre social sont très nombreuses :

- Permanences sociales.
- Espace France Services qui est très fréquenté, les gens venant de 30 à km autour.

- Activités familles avec une référente famille et accueil grand âge.
- Centre aéré.
- Activités pour les adolescents. A la demande de ces derniers, la commune a financé un skate-park qu'ils ont eux-mêmes contribué à dessiner et chiffrer et ce pour un montant de 200 000 euros.
- Activités sportives pour créer du lien et pour la santé.
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité pour les enfants et les familles ; aide aux devoirs.
- Accompagnement du vieillissement avec entre autres, l'Assiette des Aînés : le centre social va chercher les personnes isolées chez elles et les amène dans une salle où elles peuvent faire la cuisine ensemble, mangent ensemble et passent une partie de l'après-midi avant d'être ramenées chez elles.
- Mobilité : une dizaine de chauffeurs bénévoles vont chercher des personnes chez elles pour les emmener dans des commerces, chez le médecin, pour participer à des activités.
- Gestion et animation d'un jardin partagé qui est également ouvert aux écoles.
- Activités culturelles avec chaque année un mois à la découverte d'un autre pays ; cette année, c'est le Vietnam.
- Animation d'un espace d'expositions où on fait appel aux peintres, sculpteurs, photographes locaux pour faire connaître leur travail.
- L'école de musique est également dans les murs.

Pour environ 3 200 habitants avec les villages autour de Saint-Agrève, le centre social compte 600 adhérents, chiffre particulièrement important.

Le centre social n'anime pas directement toutes les activités mais il offre des espaces et favorise

la rencontre. Il a un rôle fédérateur essentiel et propose beaucoup de services pour la commune et ses environs.

AC : Quel regard peut être porté sur la mise en œuvre de la politique d'action et de cohésion sociale ? Quelles améliorations sont à envisager et quelles perspectives pour demain ?

UN RÔLE IMPORTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Le centre social joue un rôle important pour le développement du pouvoir d'agir des habitants, pour les faire participer à la vie municipale. Le centre social touche une grande partie de la population, connaît bien celle-ci, travaille en réseau et peut réaliser des rencontres différentes de celles organisées par la municipalité même si celle-ci anime des réunions publiques participatives. Le centre social est sollicité pour l'émergence de projets, en particulier ceux des jeunes. Le centre est un accompagnateur d'initiatives.

Actuellement, pour l'évaluation du projet social en cours et la préparation de son renouvellement, les habitants sont largement sollicités et mobilisés par le centre social.

Le travail sur le pouvoir d'agir des habitants est particulièrement important mais on manque encore d'outils et des formations sont à mettre en place pour faire encore mieux.

Il faut malgré tout constater sur notre territoire, comme ailleurs en France, une montée des difficultés relationnelles entre les habitants. Nous avons aussi de inquiétudes sur l'évolution de la santé mentale. Dans les perspectives d'avenir, le centre social soutenu par la mairie porte un projet de création d'une Maison Sport santé.

En conclusion, le centre social et socioculturel est un acteur clef pour la cohésion sociale et pour le vivre ensemble sur le territoire, car tout le monde s'y croise, même si tout est toujours fragile, que rien n'est jamais acquis et doit toujours s'entretenir.

Quelques données statistiques

Données Senacs – Observatoire des Centres sociaux et des Espaces de Vie Sociale

L'Observatoire du Système d'Echanges National des Centres Sociaux (Senacs) est né de la coopération entre la branche Famille de la Sécurité Sociale et de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF). Il s'est ouvert en 2017 aux Espaces de Vie Sociale. Il vise à rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale, à évaluer leur impact collectif sur les territoires et au niveau national mais aussi susciter l'échange et la rencontre entre leurs acteurs.

Données 2023

2 300 Centres Sociaux (2 380 en 2024)

1 500 Espaces de Vie Sociale (1 690 en 2024)

Une structure couvre en moyenne 16 360 habitants.

Catégories de données	centres sociaux	espaces de vie sociale
statut		
Associations	65%	92%
Collectivités locales	32%	
Gestion directe CAF	2%	
Cogestion	1%	
territoires d'intervention		
Sur un ou plusieurs quartiers	61 %	42 %
Sur une commune	22 %	21 %
Sur plusieurs communes	5 %	17 %
Sur une ou plusieurs intercommunalités	12 %	20 %
Territoires urbains	77 %	43 %
Territoires ruraux	23 %	57 %
Quartiers prioritaires couverts	44 %	23%
Population touchée		
Habitants impliqués	4,81 millions	1,41 millions
ouverture		
Amplitude horaire hebdomadaire	51 heures	37 heures
Personnel		
Salariés	61 830	8 160
Dont ETP	29 050	4 330
Moyenne	26,9	5,4
Dont ETP	12,6	2,9
Stagiaires	14 550	2 900
Services civiques	1 400	750

Suite à la page suivante

Catégories de données	centres sociaux	espaces de vie sociale
personnel (suite)		
Bénévoles	117 600	58 400
Heures de bénévolat	4,69 millions	2,5 millions
Equivalent ETP	2 920	1 560
Moyenne en bénévoles par centre	51	39
Moyenne en heures	2 040	1 670
Equivalent ETP	1,3	1
Budget (en euros)		
Budget cumulé	1,58 milliards	166 millions
Moyenne par structure	688 800	110 500
financement		
Collectivités locales	41,2%	21,1%
CAF	29,7%	35,8%
Usagers	9,7%	11,4%
Autres produits	6,8%	10,1%
Etat	6,5%	12,7%
Conseils départementaux	3,9%	4,1%
Conseils régionaux	0,3%	1%
Autres partenaires	1,9%	3,8%

En accédant au site Web d'Approches Coopératives

<https://www.approchescooperatives.org/>

Vous pouvez :

- **Vous inscrire comme utilisateur du site** et recevoir toutes les informations sur nos publications par l'intermédiaire de notre newsletter mensuelle.
- **Télécharger gratuitement** toutes nos publications numériques.
- **Vous abonner à la revue "Approches Coopératives"** en format papier et la recevoir tous les trimestres à domicile.
- **Adhérer à l'APAC**, l'Association pour la Promotion des Approches Coopératives et participer à l'orientation, la production et l'évaluation de nos publications
- **Faire un don** pour nous permettre de poursuivre l'aventure d'Approches Coopératives au bénéfice du plus grand nombre.



Cette publication est sous licence Creative Commons :

Sous réserve de la mention d'Approches Coopératives et du nom de l'auteur, le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale.

Pour trouver d'autres livres et publications gratuites et s'abonner à la newsletter :

<https://approchescooperatives.org>

LES MOTS CLÉS DE CE NUMÉRO



***CENTRE SOCIAL / ESPACE DE VIE SOCIALE / PROJET SOCIAL
/ ALLER VERS / ECOUTE / MIXITÉ SOCIALE / PARTICIPATION /
ACCOMPAGNEMENT / FAIRE ENSEMBLE / COHÉSION SOCIALE
/ ÉDUCATION POPULAIRE / ÉMERGENCE DE PROJETS /
CO-CONSTRUCTION / CITOYENNETÉ ACTIVE / SOLIDARITÉ
/ PARTENARIATS / PRISE DE PAROLE / TERRITOIRES /
DYNAMIQUE DE COOPÉRATION / TRANSFORMATION SOCIALE***